

## Spécial Cameroun

DOSSIERS

### MINISTÈRE DES FINANCES

Toutes les mesures seront  
prises pour assurer une  
dépense juste et efficiente

### TRÉSOR, COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE

Les investisseurs ont  
confiance en la signature  
de l'État camerounais

### BGFIBANK CAMEROUN

Un bénéfice net de  
plus de 8 milliards de FCFA  
en 2021

### BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN

La synergie d'un réseau

# SND30 : LA ROUTE À SUIVRE





RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
MINFI - MINISTÈRE DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR,  
DE LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE



Le Call Center  
fonctionnel 24h/24

Pour toutes  
vos réclamations,  
le suivi de vos dossiers  
ou requêtes

Appelez le

 **N°VERT 1509**

*appel gratuit*



**Le Trésor public camerounais  
à votre écoute**





RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
MINFI - MINISTÈRE DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR,  
DE LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE



**Investissez dans  
les Titres du Trésor Public  
camerounais et contribuez  
au développement de l'Afrique.**



Présent sur  
le marché  
des capitaux depuis 2010,  
le Trésor Public a mobilisé  
**9 380 417 540 \$\***  
pour le financement  
des grand projets  
d'investissements  
publics.



**6 457 023 938 \$\***  
Ont été  
remboursés



**1 052 533 499 \$\***  
ont été versés  
aux souscripteurs



\*(USD)

**Avec les Titres du Trésor Public camerounais c'est  
un partenariat gagnant-gagnant :**

- Des taux d'intérêts attractifs et nets d'impôts
- Des remboursements à échéance
- Zéro défaut de paiement

Pour plus d'infos, contactez le Trésor: Tél.: (+237) 222 22 49 53 - Mel : [contact@dgtcfm.cm](mailto:contact@dgtcfm.cm)



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
MINFI - MINISTÈRE DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR,  
DE LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE



Première économie d'Afrique centrale et pays stable au potentiel inexploité de bancarisation de la population active estimé à 70 %, le Cameroun offre des conditions attractives pour l'ouverture d'établissements financiers.

**INVESTISSEZ DANS LE SECTEUR  
FINANCIER AU CAMEROUN  
ET JOUISSEZ DU LIBRE TRANSFERT  
DES DIVIDENDES ET DU PRODUIT DE  
LA CESSION DE VOS ACTIONS**

Pour plus d'infos sur les conditions d'agrément et la création:

- ✓ D'institutions bancaires
- ✓ De compagnies d'assurance
- ✓ D'organismes de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)
- ✓ D'établissements de microfinance
- ✓ Ou de bureaux de change



*Consultez le site*

**[www.dgtcfm.cm](http://www.dgtcfm.cm)**

*ou contactez la Direction Générale du Trésor,  
de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM)  
par mel : [contact@dgtcfm.cm](mailto:contact@dgtcfm.cm)  
ou par téléphone au: (+237) 222 22 49 53*



## DES BALISES POUR L'AVENIR

13 L'édito par Serge Henri Malet

## POLITIQUE

- 14 Intégration sous-régionale – Les enjeux de la fusion CEMAC-CEEAC
- 15 Les 40 ans de l'accèsion du président Biya au pouvoir – Paul Biya : 40 ans d'un pouvoir au bilan contrasté
- 16 Politique intérieure – Un Premier ministre aussi discret qu'efficace
- 18 Opposition – L'opposition plombée par des antagonistes internes

## ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 21 Emploi – Paul Biya prévoit la création de 600 000 emplois par an d'ici 2030
- 22 27<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques – COP 27 : une décision historique sur les pertes et dommages
- 25 Entretien – Directeur fondateur du groupe Overland Company, François Bambou

## MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 26 Finances publiques – Budget 2022 : priorité à la relance post-Covid
- 27 Entretien – Ministre des Finances, Louis-Paul Motaze
- 30 Entretien – Directeur général du Trésor, de la Coopération financière et monétaire, Sylvester Moh Tangongho
- 34 Croissance – Une résilience porteuse d'espoir
- 35 Stratégie nationale de développement 2020 – 2030 – Une croissance annuelle de 8,1 % pour financer les besoins
- 36 Entretien – Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey



### 16 – POLITIQUE INTÉRIEURE

Un Premier ministre aussi discret qu'efficace

COUVERTURE : Paul Biya, président de la République du Cameroun - © AFP



### 18 – OPPOSITION

L'opposition plombée par des antagonistes

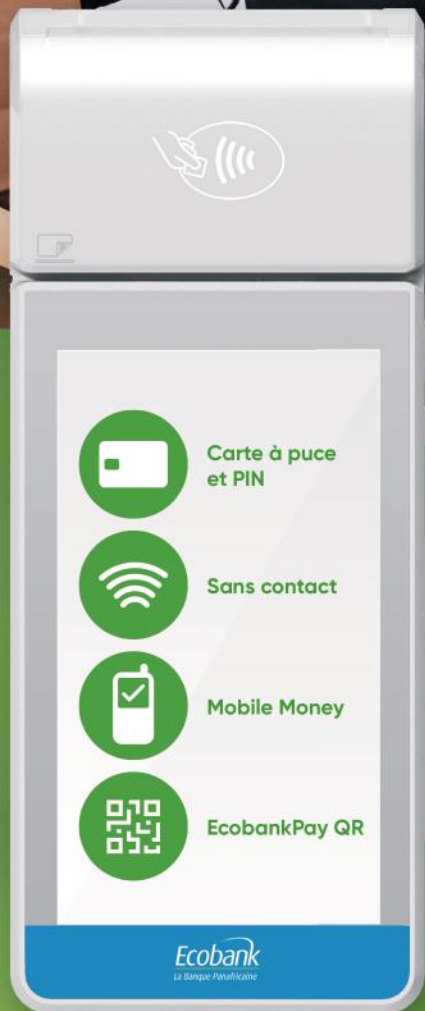


Le nouveau Super-TPE de Ecobank

## Vendez plus. Vendez plus vite.

Il vous permet d'encaisser les paiements via la carte à puce et le code PIN, le sans contact, EcobankPay QR et Mobile Money – à l'aide d'un seul dispositif.

Procurez-vous le Super-TPE dès aujourd'hui.  
[ecobank.com/ecobankassist](http://ecobank.com/ecobankassist)




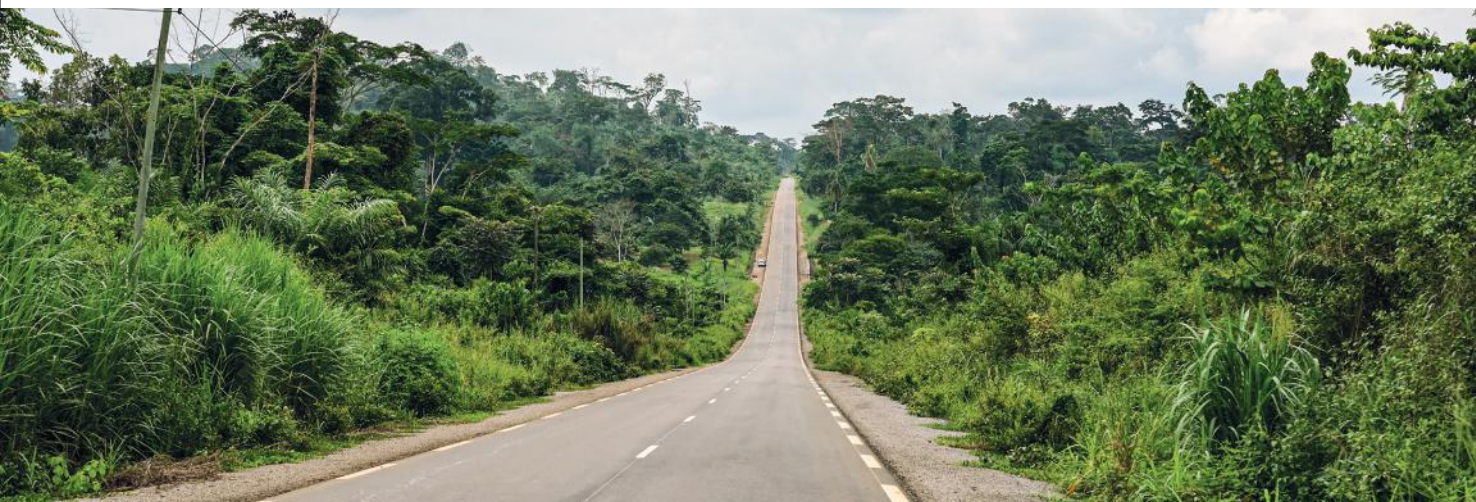




**22 – 27° CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**  
**COP 27: Une décision historique sur les pertes et dommages**

## INVESTISSEMENTS

- 38 Climat des affaires – Dialogue public-privé: peut mieux faire
- 39 Industrie – Les clés du décollage industriel
- 40 Entretien – Président du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) et de l'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE), Célestin Tawamba
- 44 Guichet unique des opérations du commerce extérieur – Les guichets uniques, des outils compétitifs et modernes
- 45 Dossier banque atlantique Cameroun  – La synergie d'un réseau**
- 49 Hôtellerie – Des investissements en hausse dans le secteur hôtelier
- 50 Microfinance – Une volonté d'assainir le marché
- 52 Communauté urbaine de Douala – Projet BRT – 261 milliards de FCFA de la Banque mondiale pour moderniser le transport



**58 – ROUTES**  
**Plus de 250 projets routiers programmés en 2022**



# UN CRAN PLUS HAUT

POUR VOUS EMMENER

# PLUS LOIN

PROXIMITÉ, ÉCOUTE ET RECHERCHE  
DE SOLUTIONS PERSONNALISÉES

ISO 9001:2015  
BUREAU VERITAS  
Certification



CommerciaBank  
Let's build the future





**62 – TRANSPORT AÉRIEN**

**Camair-Co prend de l'altitude**

- 54 Entretien – Président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA) et de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), Christophe Eken
- 56 Rebranding Africa Forum 2022 – Un lieu pour rendre justice à l'Afrique qui réussit

**INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS**

- 58 Routes – Plus de 250 projets routiers programmés en 2022
- 60 Entretien – Ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe
- 62 Transport aérien – Camair-Co prend de l'altitude
- 64 Électricité – Le projet PERACE poursuit son petit bonhomme de chemin
- 66 Electricity Development Corporation – Au cœur de l'industrialisation du Cameroun

**BANQUES & ASSURANCES**

- 68 Banques – Un total bilan de 8 087 milliards de FCFA en 2021
- 70 Entretien – Présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun, Gwendoline Abunaw
- 72 Entretien – Directeur général de Société Générale Cameroun, Sterghios Dassarecos



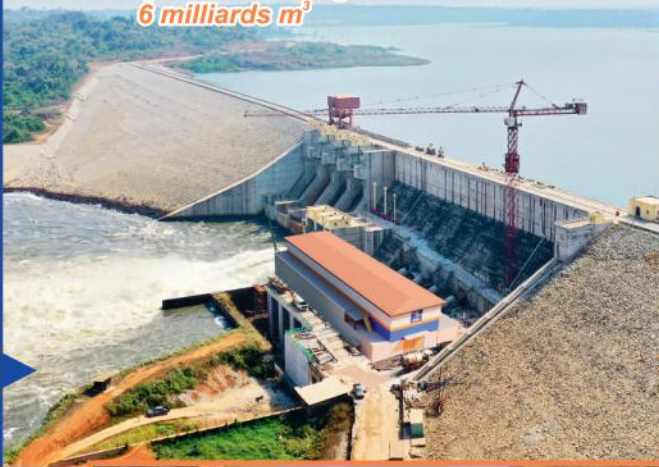
**64 – ÉLECTRICITÉ**

**Le projet PERACE poursuit son petit bonhomme de chemin**

# EDC

## AU COEUR DE L'HYDROELECTRICITE

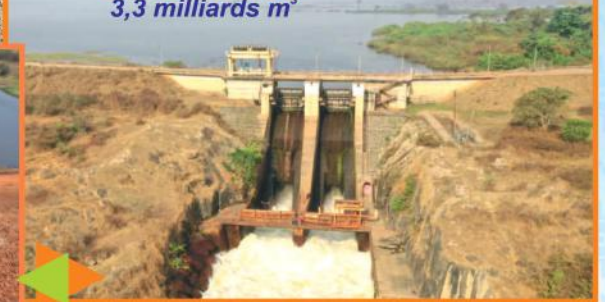
**Barrage de Lom Pangar**  
6 milliards m<sup>3</sup>



**Barrage de Mbakaou**  
2,6 milliards m<sup>3</sup>



**Barrage de Mapé**  
3,3 milliards m<sup>3</sup>



**Barrage de Bamendjin**  
1,8 milliards m<sup>3</sup>



**Barrage de Memve'ele**  
211 MW





ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



**LLB Afrique**

**SIÈGE SOCIAL :**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Tél/Fax : +33 142 65 25 52  
administration@economiesafricaines.fr  
www.economiesafricainesmagazine.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Cyrille MARTIN  
cmartin@economiesafricaines.fr

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Serge-Henri MALET  
shmalet@economiesafricaines.fr

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Annie JUNJAUD

**RÉDACTION**

Andju ANI  
François BAMBOU  
François CANTHY  
Louise BIBALOU-DURAND  
Paul de MANFRED  
Serge-Henri MALET  
redaction@economiesafricaines.fr

**SERVICE PHOTOS**

SK  
Victor Zèbs

**COMMUNICATION ET PUBLICITÉ**

Directrice commerciale  
Christine LE CUZIAT  
clecuziat@economiesafricaines.com

**REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC**

Murielle BOSSUYT

**REPRÉSENTANT CAMEROUN**

Arnaud Christian EKANGO

**FABRICATION**

Tristan BEN MAHJOUR

**WEBMASTER**

Jean OTIS

**IMPRIMEUR**

2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque  
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.  
2023©Economies Africaines - Dépôt légal janvier 2023  
Commission paritaire en cours de renouvellement - France  
Messagerie 6547



**66 – ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION**

**Au cœur de l'industrialisation du Cameroun**

- 74 Entretien – Directrice générale d'Ecobank Cameroun et directrice générale d'Ecobank pour la CEMAC, Gwendoline Abunaw
- 76 Entretien – Directeur général de BGFIBank Cameroun, Abakal Mahamat
- 78 Entretien – Directeur général de la Commercial Bank-Cameroun, Léandre Djummo
- 80 Assurances – Une évolution du CA de 8,70 % en 2021
- 82 Entretien – Président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun, Thierry Kepeden

**TIC**

- 86 Entretien – Ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng

**AGRICULTURE**

- 88 Politique agricole – Vers un renforcement du Cameroun comme puissance sous-régionale



**80 – Assurances**

**Une évolution du CA de 8,70 % en 2021**

PRÈS DE

100

VOLS PAR SEMAINE  
A TRAVERS  
LE CAMEROUN

Extension progressive  
du réseau régional



  CamairCo | [www.camair-co.cm](http://www.camair-co.cm)

## A propos de Camair-co

Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) est la Compagnie aérienne nationale du Cameroun, dont le siège social est situé à Douala, capitale économique du pays. Créée par décret présidentiel N° 2006/293 du 11 septembre 2006, Camair-Co est la manifestation de la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, de doter le Cameroun d'une compagnie aérienne compétitive, conquérante, viable et rentable, qui répond aux normes internationales et se classe parmi les meilleures compagnies du continent Africain. Son Capital social s'élève à 21 milliards 856 millions de francs CFA.

Camair-Co a pour la cinquième fois consécutive obtenu la certification IOSA, signe de reconnaissance du haut niveau de la qualité de ses opérations et de sa conformité aux standards internationaux en matière de sécurité aérienne.

La Camair-Co a soutenu avec succès le transport de toutes les délégations sportives, les officiels et les supporters à travers des vols spéciaux et charters dans le cadre de la CAN TOTALENERGIES CAMEROUN 2021.



Réouverture prochaine des lignes régionales







Par Serge-Henri Malet

## Des balises pour l'avenir

**L**a Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) représente un chemin balisé pour le gouvernement qui prévoit justement le bitumage d'au moins 6000 km de routes, la construction de 1500 km de linéaire ferré ainsi que la fourniture de l'énergie électrique indispensable à l'industrialisation du pays, condition de son émergence. Cinq ans après la mise en service du barrage de Lom Pangar, le Cameroun connaît une densification du réseau et des gains de productivité hydroélectrique liés à la valorisation du bassin versant de la Sanaga et, bientôt, au barrage de Memve'ele.

Selon le président Paul Biya, « la SND30 tire les leçons des expériences passées et fixe de nouveaux objectifs pour la décennie à venir, notamment une transformation structurelle de notre économie et un développement inclusif. Il conviendra donc de passer à la vitesse supérieure pour lutter contre la pauvreté, le chômage et la persistance du secteur informel. Il faudra aussi s'efforcer d'atteindre un taux de croissance de 8% en améliorant l'efficacité de la dépense publique. » Telles sont donc les conditions de réalisation de cette vision, car mener à bien cette politique dont le coût est estimé à 37 500 milliards de FCFA suppose de mobiliser les financements nécessaires. Par quel moyen ? Selon le ministre de l'Économie Alamine Ousmane Mey, le gouvernement devra, s'il ne veut pas générer un surendettement à moyen ou long terme, recourir à différents leviers, notamment les ressources budgétaires propres, celles du marché financier, celles de la Coopération bilatérale et multilatérale, celles du secteur privé avec, notamment, les partenariats public-privé, et enfin celles issues de la mobilisation de l'épargne nationale et des transferts de fonds de la diaspora.

Concernant précisément la dette publique du Cameroun, qui s'élevait fin juin 2022 à 11 933 milliards de FCFA, soit 18,52 milliards de dollars, elle constitue une préoccupation pour le gouvernement de Joseph Dion Ngute. Cependant, comme le souligne le grand argentier Louis-Paul Motaze, l'analyse de viabilité de la dette (AVD) réalisée à séquence semestrielle confirme sa viabilité, même si le risque de surendettement est élevé.

Déterminé à ramener ce risque à un niveau modéré voire faible, le ministre des Finances compte sur plusieurs outils comme l'élargissement progressif de l'assiette fiscale, l'accroissement de la capacité de mobilisation des recettes d'exportation, ou encore la poursuite d'une politique budgétaire prudente. Il ajoute que son pays pratique « une gestion proactive de la dette » consistant à la rembourser avant sa date d'échéance. Ainsi, son département étudie le marché pour explorer les pistes d'un rachat de la dette afin de la rendre moins coûteuse, comme ce fut le cas avec le rachat de l'eurobond de 2015, qui a permis au Cameroun de limiter les risques de refinancement, d'étendre la maturité de la dette et de réduire son coût moyen.

Par ailleurs, la relance de l'économie figure au rang des grandes priorités du Premier ministre. Afin de dynamiser une économie entrée en récession en 2020 avec un recul du taux de croissance de 2,6% du fait de la pandémie de Covid-19, Joseph Dion Ngute a initié un plan de relance courant jusqu'à 2023 et d'un montant de 871,8 milliards de FCFA, soit 1,3 milliard d'euros. Un plan comportant plus de 80 actions regroupées en quatre axes : soutenir le financement des entreprises, accroître la production et la transformation des produits de grande consommation, appuyer les branches et filières de croissance, et enfin améliorer la compétitivité des entreprises.

Enfin, pour assurer la pleine réussite de ce plan de relance, le Premier ministre s'investit dans la recherche active de solutions pérennes aux tensions qui sévissent dans les régions anglophones, notamment avec des attaques du groupe terroriste Boko Haram et des velléités sécessionnistes exprimées par les mouvements indépendantistes. Un climat qui menace la stabilité du pays et qui a conduit Joseph Dion Ngute à organiser un grand dialogue national appuyé par une série de lois adoptées au Parlement : celle relative à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, ou encore celles liées au statut des élus locaux, au fonctionnement des assemblées locales et à l'attribution de ressources financières aux régions anglophones.

# LES ENJEUX DE LA FUSION CEMAC-CEEAC

Annoncée depuis dix ans, la fusion entre la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) devrait voir le jour en 2024.

Lors des assises des premiers états généraux de la CEMAC le 1<sup>er</sup> septembre dernier à Libreville, au Gabon, la fusion entre la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) a été au cœur des débats. Tous les responsables des vingt institutions spécialisées de ces deux communautés ont sollicité un délai supplémentaire de deux ans pour préparer la fusion entre les deux structures, soit six États pour la CEMAC – Congo-Brazzaville, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et Centrafrique – et onze pour la CEEAC – ceux de la CEMAC plus l'Angola, le Burundi, le Congo-Kinshasa (RDC), Sao Tomé-et-Principe et le Rwanda. D'après Mohamadou Lamine, rapporteur des assises et directeur de cabinet de la vice-présidente de la Commission de la CEMAC, cette période de transition permettra de finaliser les diligences entreprises en interne, de faciliter la mise en place de la nouvelle institution, et enfin de recevoir des outils fiables à sa promotion, à son développement et à son épanouissement.

Comme l'a précisé l'un des ardents défenseurs de ce rapprochement, le Pr Daniel Ina Onda, président de la Commission de la CEMAC, les réflexions qu'inspirent cette fusion seront transmises aux six chefs États de la CEMAC : « Je me ferai le devoir de présenter vos

doléances aux chefs d'État ainsi que les doléances qui me concernent. Vous ne devez pas avoir peur de la rationalisation que représente cette fusion car de toute façon, les chefs d'État ont déjà pris leur décision, et nous devons nous y conformer ». La CEMAC, qui compte à peine 50 millions d'habitants, constitue la plus petite communauté économique au monde. Dès lors, il semble judicieux de la fusionner avec la CEEAC pour la rendre plus compétitive sur le marché des échanges.

La fusion de ces deux Communautés économiques régionales (CER) que sont la CEMAC et la CEEAC bénéficie donc d'une nouvelle échéance portée à deux ans et devrait obéir à un procédé de « fusion par constitution » qui consiste, pour deux entités désignées par A et B, à s'unir pour créer une nouvelle entité C. Cela signifie que la CEMAC et la CEEAC en tant que telles sont appelées à disparaître pour laisser place à une seule et nouvelle entité née de leur union. Le président sortant de la CEMAC a en outre indiqué que cette réforme des CER avait été confiée à l'actuel président en exercice de la Conférence des chefs d'État de la CEMAC, le Camerounais Paul Biya.

Plusieurs changements d'importance sont attendus. Alors qu'elle fait face à un énorme déficit d'infrastructures routières, notamment inter-États, l'Afrique centrale pourra avec ce rapprochement espérer dynamiser les relations commerciales intra-régionales en comptant sur le marché de plus de 200 millions de consommateurs que représente cette nouvelle CER dont la superficie sera de 6,7 millions de km<sup>2</sup> et le PIB de 523 milliards de dollars, soit 283,280 milliards de FCFA.

Ajoutons que l'Afrique centrale, considérée comme la région la moins intégrée du continent, fait les frais de la bipolarisation actuelle entre CEMAC et CEEAC. En effet, elle présente des taux d'échanges se situant en deçà de 3 %, contre une moyenne continentale de 17 %. D'où les espoirs que fait inévitablement naître cette fusion pour une santé florissante du commerce intra-communautaire (*lire l'encadré*).

## Une zone de libre-échange unifiée

Depuis le 15 mai 2019, une réforme sur l'harmonisation du tarif extérieur commun (TEC) a été entérinée par les deux présidents de la CEEAC et de la CEMAC en vue de la mise en place d'une zone de libre-échange unifiée. En effet, avant la signature de cette réforme, deux zones de libre-échange, celles de la CEMAC et celle de la CEEAC, se chevauchaient. Pour exercer dans les deux communautés, les opérateurs économiques devaient par exemple obtenir deux agréments signés par les présidents des deux institutions. Dorénavant, ces deux CER préconisent la signature d'un seul agrément co-signé par les deux présidents, ce qui déleste les dirigeants d'entreprise des tracasseries administratives.

L.B.-D.

Louise Bibalou-Durand



■ Les 40 ans de l'accession du président Biya au pouvoir

# PAUL BIYA : 40 ANS D'UN POUVOIR AU BILAN CONTRASTÉ

*Le chef de l'État camerounais, dont le bilan à la tête du pays divise, ne laisse rien transparaître de son désir de passer ou non la main après 40 ans de pouvoir.*

« Ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure qui peut. » Cette cinglante réplique de Paul Biya, le chef de l'État camerounais, à un journaliste qui le taquinait en 2015 sur sa longévité au pouvoir sonnait ce 6 novembre 2022 comme un défi à tous ses contempteurs. Car ce jour-là ses partisans, à la tête d'impressionnantes délégations du parti présidentiel, le RDPC (Rassemblement démocratique du peuple camerounais), ont déferlé dans toutes les contrées du pays pour célébrer les 40 ans de l'accession au pouvoir du président Biya.

Jean Nkuete, le secrétaire général du Comité central du RDPC, ne tarit pas d'éloges à l'endroit de son champion : « Ils sont innombrables, les chantiers imposants et multisectoriels qui ont été conduits durant ces quatre dernières décennies par le président Paul Biya, avec vision et maestria, en dépit des obstacles, des malversations, des résistances et des contrariétés, afin de donner corps à ses convictions intimes et d'exprimer sa personnalité foncièrement tournée vers la grandeur du Cameroun. Bref, afin de faire de l'économie de notre pays l'une des rares économies pleinement autocentrées de l'Afrique centrale. » Et d'évoquer « sans être exhaustif » la mise en œuvre méthodique et irréversible des piliers de la démocratie et du développement durable, le déploiement phénoménal des infrastructures communicationnelles, éducatives, médicales et énergétiques, l'élargissement du tissu industriel, la dotation du pays en ressources humaines de haute qualité, le rayonnement de la diplomatie dans la galaxie des affaires internationales, les performances des athlètes et sportifs dans toutes les arènes du monde, l'éclat des Camerounais sur les autoroutes mondiales de la recherche et de la science, etc. Des commentaires dithyrambiques loin d'être partagés par les leaders de l'opposition et certains acteurs de la société civile. Parmi eux, le plus sévère est sans doute le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun Maurice Kamto, arrivé deuxième à la dernière présidentielle et qui, à l'occasion des 40 ans de pouvoir de Paul Biya, a livré une analyse particulièrement

critique du règne du chef de l'État – dont on rappelle qu'il a été le ministre de 2004 à 2011 –, promoteur de la politique dite du « Renouveau » : « Le « Renouveau » était un rêve sans contenu pour le Cameroun, et il a conduit notre beau pays à la ruine (...) Il a sans doute fait du mieux qu'il pouvait. Mais il doit avoir la lucidité de constater qu'il n'a pas pu apporter au Cameroun la démocratie et la prospérité. On peut donc conclure avec lui qu'il a échoué par rapport aux objectifs qu'il s'était lui-même fixé. » Pire, poursuit Maurice Kamto en guise de bilan des 40 ans de pouvoir de Paul Biya, « son Renouveau aura été une régression nationale qui a œuvré à la division des Camerounais, installé un système inextricable de prédation et de détournement des fonds publics, détruit la morale publique, le patriotisme et le sens civique, plongé de façon délibérée le pays entier dans le chaos urbain, cassé l'ascenseur social et créé la culture du mépris des pauvres et de ceux qui pensent différemment ».

Paul Biya, qui a dit vouloir entrer dans l'histoire comme « celui qui a apporté la démocratie et la prospérité au Cameroun », n'est pourtant pas peu fier de son bilan. S'il ne fait jamais de déclaration lors de la célébration de son accession au pouvoir chaque 6 novembre, il ne manque aucune occasion de citer ses grandes œuvres, notamment dans le domaine de l'éducation, des infrastructures, de la santé ou encore de la promotion de la femme. Pour autant, à 89 ans dont 40 de pouvoir, et même s'il paraît épuisé par la tâche, le président Paul Biya ne laisse rien deviner de son intention de prendre ou non sa retraite. Le 26 juillet dernier, lors d'une conférence de presse conjointe avec le président français Emmanuel Macron au palais de l'Unité, le président camerounais a été interrogé par une journaliste sur le point de savoir s'il serait à nouveau candidat à la présidentielle de 2025. Mais sa réponse, très attendue, n'a fait qu'ajouter à la perplexité de l'auditoire : « Mon mandat se termine dans trois ans. Et à ce moment-là, vous saurez si je reste ou si je rentre au village. »

François Bambou

# UN PREMIER MINISTRE AUSSI DISCRET QU'EFFICACE

*Dès sa nomination comme Premier ministre en 2019, Joseph Dion Ngute a dû s'attaquer à deux dossiers prioritaires : la relance de la machine économique suite à la pandémie de Covid-19 et, surtout, la résolution de la crise sécuritaire qui touche notamment les régions anglophones.*

**D**epuis sa prise de fonctions le 4 janvier 2019 comme Premier ministre, Joseph Dion Ngute a dû prendre à bras le corps deux priorités inscrites sur sa feuille de route : la relance de l'économie du pays (*lire l'encadré ci-contre*) et l'actuelle crise sécuritaire qui sévit dans les régions anglophones. Ce dernier dossier délicat, il le connaît à plus d'un titre puisque la veille de sa nomination, sa propre résidence du village de Bongongo 1, situé dans le département du Ndian, région du Sud-Ouest, a été vandalisée par des individus armés non identifiés.

Au registre de la bataille politique, Joseph Dion Ngute a démontré en décembre 2020, près de deux ans après sa nomination, sa capacité à affronter ses premières élections régionales : le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir) a réussi à remporter neuf régions sur dix. À l'issue de ce scrutin, M. Dion Ngute a également entamé le processus de décentralisation prévu dans la loi constitutionnelle de 1996. En outre, son gouvernement a veillé au bon déroulement des élections des nouveaux conseillers régionaux appelés à travailler avec le ministère de la Décentralisation et du Développement local dans l'optique de transférer de manière progressive aux régions le pouvoir et les fonds nécessaires. Certes, sur instruction du président Paul Biya, ce processus de décentralisation a été temporairement suspendu du fait de la pandémie de Covid-19, mais il a désormais repris et suit son cours.

**Octroyer une autonomie accrue aux régions anglophones devrait enterrer le sujet tabou du fédéralisme.**

Par ailleurs, Joseph Dion Ngute est engagé dans la résolution de la crise sécuritaire qui secoue son pays depuis quelques années, notamment dans les zones anglophones. En effet, le Cameroun a fait l'objet d'attaques du groupe Boko Haram dans l'extrême nord

## Un plan de relance à 871,8 milliards de FCFA

Pour dynamiser une économie entrée en récession en 2020 avec un recul du PIB de 2,6% du fait de la pandémie de Covid-19, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a initié un plan de relance courant jusqu'à 2023 et d'un montant de 871,8 milliards de FCFA, soit 1,3 milliard d'euros. Annexé à la loi de finances 2021 et intitulé Plan de relance économique post-Covid-19, il vise à apporter un soutien aux branches d'activité fortement affectées par la crise, notamment l'hôtellerie et la restauration, dont les résultats ont connu une baisse de près de 20%, et à favoriser une relance rapide du secteur productif. L'objectif de ce plan est de «situer la croissance économique sur le taux de référence de la Vision 2035», soit obtenir un taux de croissance annuel moyen de 8%.

Dans le détail, plus de 80 actions regroupées en quatre axes constituent l'ossature de ce plan : soutenir le financement des entreprises, accroître la production et la transformation des produits de grande consommation, appuyer les branches et filières de croissance, et enfin améliorer la compétitivité des entreprises. Pour mobiliser les financements nécessaires à la concrétisation de ce plan, le gouvernement envisage de mettre la main à la poche ainsi que de solliciter les grands guichets internationaux : Banque mondiale, FMI, Union européenne, Banque arabe de développement économique en Afrique, etc.

**P. de M.**

du pays ainsi que d'un mouvement séparatiste dans les régions anglophones, ce qui engendre depuis septembre 2017 un véritable drame humanitaire. À ce jour, le pays compte plus d'un million de déplacés internes auxquels viennent s'ajouter 6 000 Centrafricains ayant fui leur pays pour trouver refuge dans la région orientale du Cameroun.

Inquiet de cette situation qui menace la stabilité du pays, le président Paul Biya a mandaté son Premier ministre en octobre 2019 afin qu'il organise un grand dialogue national permettant de trouver des voies de sortie de crise. À cet effet, plusieurs lois ont été adoptées par le Parlement : celle relative à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, ou encore celles liées au statut des élus locaux, au fonctionnement des assemblées locales et à l'attribution de





## Bio

Joseph Dion Ngute est Premier ministre du Cameroun depuis le 4 janvier 2019. Né le 12 mars 1954 à Bongongo 1, dans le département du N'dian, région du Sud-Ouest, il étudie de 1966 à 1971 au lycée Bilingue de Buéa, où il obtient le GCE Advanced Level. Il poursuit ses études de 1973 à 1977 à l'université de Yaoundé I et obtient une licence en droit. En 1977-1978, il décroche un Master's Degree en droit au Queen Mary College de l'université de Londres. De 1978 à 1982, il suit le programme de Ph.D. en droit à l'université de Warwick, en Grande-Bretagne, tout en étant chargé de cours à l'université de Yaoundé II dès 1980.

Le 19 juin 1986, il accède au poste de directeur général

adjoint du Centre national d'administration et de magistrature (CENAM) et, le 11 mars 1991, de directeur général de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) qu'il cumule de 1993 à 1995 avec celui de directeur général par intérim du CENAM. Le 7 décembre 1997, il est fait ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures chargé du Commonwealth, et ce jusqu'en 2018 avant d'être nommé ministre chargé de mission à la Présidence, puis Premier ministre en 2019.

Chef du village Bongongo 1, il est aussi membre du comité central du RDPC et récipiendaire des médailles de grand officier, commandant et chevalier de l'ordre national de la Valeur.

ressources financières aux régions. A également vu le jour pour les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest un nouveau « statut spécial » qui prend en compte les spécificités des systèmes éducatif et juridique anglophones. Enfin, la mesure porte aussi sur la création d'une Assemblée régionale composée d'une Chambre des représentants et d'une Chambre des chefs traditionnels ainsi que d'un Conseil exécutif régional.

Ce nouveau régime, indique le gouvernement, devrait permettre aux régions anglophones de participer aux choix des politiques nationales relatives à l'éducation, au développement et aux problèmes des chefferies dans les territoires qui les concernent. Une autonomie accrue qui devrait aussi conduire, espèrent les autorités, à enterrer le sujet tabou du fédéralisme que rejette catégoriquement le président Paul Biya.

**Paul de Manfred**



## ■ Opposition

# L'OPPOSITION PLOMBÉE PAR DES ANTAGONISMES INTERNES

*Face à l'impressionnante machine électorale du régime actuel, l'opposition, qui entretient les rivalités entre les leaders et les querelles intestines au sein des partis politiques, n'a que peu de chances de s'imposer.*

La question peut paraître superfétatoire, mais sur la scène politique camerounaise, elle a tout son sens : à qui s'opposent les opposants camerounais ? Réponse surprenante : aux autres opposants. Il est en effet courant de voir les chefs de partis camerounais s'invectiver sur la toile via leurs partisans et parfois même directement, multipliant sur les réseaux sociaux les clachs et les campagnes de calomnies vindicatives. Disposant de véritables armées sur les différentes plates-formes de médias Internet, les leaders de l'opposition se livrent une guerre sans merci dont se délectent bien sûr les tenants du pouvoir. Par exemple, fin octobre 2022, le député Cabral Libii, président du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (PCRN), s'est dit ouvert à un débat avec le P<sup>r</sup> Maurice Kamto, président du Mouvement pour la réconciliation du Cameroun (MRC) et leader de l'opposition. Stupéfaction dans le camp de ce dernier, dont les partisans ont toujours insinué que Cabral Libii frayait avec le pouvoir : « Pourquoi un opposant voudrait-il, sans aucun prétexte d'actualité, porter la contradiction à son collègue plutôt qu'au parti au pouvoir ? », se demandent les partisans du P<sup>r</sup> Maurice Kamto. Proche

de lui, l'activiste Ndoumbe Nding confirme : « Un tel débat ne peut qu'amuser le régime, qui doit se dire « mes opposants sont en train de s'étripier au lieu de s'attaquer à ce qui les empêche d'accéder au pouvoir. » Cette polémique inutile entre les deux grandes formations du camp de l'opposition a tenu le public en haleine pendant quelques semaines, aggravant le dépit de ceux qui estiment que faute de parvenir à s'entendre sur un *modus operandi* minimal, l'opposition camerounaise n'a que peu de chances d'obtenir l'alternance, ce qui s'est d'ailleurs démontré lors des derniers scrutins. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle d'octobre 2018, les partisans de l'opposition ont passé le plus clair de leur temps à s'invectiver, s'accusant les uns les autres soit d'être à la solde du pouvoir, soit d'être corrompus, soit encore d'être tribalistes. Une attitude qui a ouvert la voie à une victoire sans bavure du candidat Paul Biya. Et même les allégations de fraudes électorales n'ont pas pu donner lieu à une contestation coordonnée de l'opposition, les uns étant toujours occupés savonner la planche aux autres.

Ces antagonismes au sein de l'opposition atteignent une telle gravité que le chef du MRC, le P<sup>r</sup> Maurice





Tyfocov/fotoafrica

Kamto, arrêté et emprisonné lors des contestations post-électorales en 2019, n'a pas reçu le soutien des poids lourds de l'opposition. Aujourd'hui encore, les militants emprisonnés à la suite des marches de contestation, et qui ont pour certains écopé de sept ans de prison, ne figurent pratiquement pas dans les revendications des partis politiques.

Du temps où il était le leader incontesté de l'opposition, Ni John Fru Ndi, le président du Social Democratic Front (SDF), a en vain tenté des alliances avec ses compères de l'opposition, dans le but notamment de structurer une victoire du « *peuple du changement* » aux différents scrutins. Peine perdue car certains, comme Maigari Bello Bouba, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès, ont choisi de rejoindre le camp du pouvoir : il est devenu depuis 1997 ministre d'État dans le gouvernement de Paul Biya.

En mars 2021, les chefs de ces formations politiques rivales se sont réunis à plusieurs reprises pour lancer une initiative indépendante de révision du code électoral autour de Patricia Tomaïno Ndam Njoya, veuve et héritière politique d'Adamou Ndam Njoya, le fondateur de l'Union démocratique du Cameroun. Y participaient le député Joshua Osih pour le compte

### **Historiquement, les fronts communs de l'opposition n'ont jamais prospéré au Cameroun.**

du SDF, Cabral Libii, le Pr Maurice Kamto ou encore le député Pierre Kwemo, transfuge du SDF qui a fondé l'Union des mouvements socialistes (UMS). « *Nous, partis politiques signataires du présent communiqué, (...) avons décidé de travailler ensemble dans un cadre républicain inclusif, avec toutes les parties prenantes du jeu démocratique, afin de mettre en place un système électoral nouveau ou amendé pour la stabilité et la prospérité de notre pays* », indiquaient-ils dans le document distribué aux médias. Un projet de code

électoral consensuel a d'ailleurs été adopté à l'issue de leurs travaux. Et même si la présentation de ce document au grand public a été empêchée par le pouvoir, cette mise en commun des efforts de l'opposition a été saluée par l'opinion, qui y a vu la capacité de ces leaders à dépasser leurs rivalités. Dans la foulée, le SDF, le PCRN, l'UDC et l'UMS, qui disposent de députés à l'Assemblée nationale, ont fondé le 11 mars 2022 l'Union pour le changement, un groupe parlementaire censé mener un programme d'action politique commun au sein du Parlement. Mais ce groupe a aussitôt été mis à mal par les démarches solitaires d'un député du SDF visant à miner cette coalition.

Même à l'intérieur des partis politiques, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, il s'en faut de beaucoup. Les batailles intestines sont rudes et débouchent même sur des postures irrationnelles. Par exemple, lors des dernières élections sénatoriales, les conseillers municipaux du PCRN que préside le député Cabral Libii ont voté pour les listes du RDPC, le parti au pouvoir, délaissant les candidats de leur propre parti. Quant à l'Union des populations du Cameroun, qui est le plus ancien parti politique encore actif sur la scène politique, il reste malheureusement plus réputé pour ses batailles judiciaires interminables que pour son ancienneté. Depuis 30 ans, différentes factions se disputent en effet le leadership du parti devant les tribunaux, et actuellement il existe au moins deux secrétaires généraux, chacun avec son bureau revendiquant sa légalité et sa légitimité à la tête du parti, sans compter les dissidents partis créer leur propre formation politique et se réclamant de l'idéologie des pères fondateurs de l'UPC.

Le SDF de Ni John Fru Ndi, figure emblématique de la lutte pour la restauration du multipartisme, ne fait pas exception. Ce parti traverse une énième crise interne sur fond de lutte pour la succession du fondateur, qui a déjà exprimé sa volonté de passer la main.

Les nominations du 16 juin 2022 dans les instances du parti sont apparues comme une purge contre les adversaires supposés ou réels du vice-président et député Joshua Osih, qui a manifestement les faveurs du sortant. Les frustrés de ces nominations ont aussitôt fait bloc

et signé une déclaration le 22 juin, sommant Ni John Fru Ndi d'annuler ses nominations, de convoquer un congrès, puis de rendre compte de la gestion financière du parti. Auparavant Jean Michel Nintcheu, l'un des plus farouches adversaires du vice-président Joshua Osih, avait réuni ses partisans à Douala pour exclure du parti le vice-président Joshua Osih. Une initiative qui n'a certes pas prospéré, mais qui a infligé de profondes blessures à la cohésion du parti.

**François Bambou**

# Économies AFRICAINES

*dans votre poche !*



**TÉLÉCHARGEZ NOTRE  
APPLICATION MOBILE !**



**Gratuite**  
**Simple**  
**Instantanée**

**L'intégralité de nos éditions  
partout avec vous**





# PAUL BIYA PRÉVOIT LA CRÉATION DE 600 000 EMPLOIS PAR AN D'ICI À 2030

Lors de la Fête de la jeunesse tenue le 11 février 2022, la problématique de l'emploi des jeunes fut au cœur du discours du président camerounais, qui a annoncé la création d'un Conseil national de l'emploi et d'un Fonds de garantie en faveur des jeunes entrepreneurs.

Dans son message adressé aux jeunes à l'occasion de la Fête de la jeunesse le 11 février 2022, le président Paul Biya a annoncé un important plan destiné à favoriser les « initiatives entrepreneuriales des jeunes », notamment ceux de la diaspora camerounaise. Tenant compte de la participation croissante des jeunes à la construction du pays, le gouvernement dirigé par Joseph Dion Ngute a mis en place un cadre incitatif à leurs initiatives, le Programme d'aide au retour et à l'insertion. « Le gouvernement entend au cours de cette année soutenir davantage l'initiative d'appel à projets lancée pour la participation des jeunes de la diaspora au développement de notre pays. Cet ambitieux programme devra à terme encourager celles et ceux, parmi les jeunes qui le souhaitent, à revenir investir au Cameroun et à intégrer de façon durable le tissu économique national », a indiqué le président Paul Biya, qui a aussi rappelé les efforts consentis par son gouvernement dans le domaine de l'emploi : à l'horizon 2030 est prévue la création de 600 000 emplois

chaque année. Il a ajouté que de nombreuses actions étaient initiées chaque année pour créer plus d'emplois à destination des jeunes afin qu'ils puissent intégrer le monde du travail. C'est ainsi que, grâce à la politique de promotion de l'emploi des jeunes inscrite dans le Plan d'action prioritaire à l'horizon 2030, ces emplois pourront voir le jour dans les collectivités territoriales décentralisées.

Dans le même discours, le président Paul Biya a également fait part de la création à venir du Conseil national de l'emploi (CNE). Cette nouvelle structure étatique devra inverser la courbe du chômage et améliorer la

**« Le gouvernement entend soutenir davantage l'initiative d'appel à projets pour les jeunes de la diaspora. »**

productivité des entreprises locales en se chargeant d'apporter de nouvelles solutions à la question du chômage au Cameroun. Cette initiative s'ajoute au programme PAJER-U et au projet PIFMAS (*lire notre encadré*). Le président a aussi indiqué que son gouvernement envisageait de mobiliser des financements afin d'accompagner la mise en place d'un Fonds de garantie en faveur des jeunes entrepreneurs. Ce fonds permettra aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises de disposer de la garantie nécessaire pour lever les capitaux disponibles sur les marchés financiers ainsi que d'obtenir des financements auprès des banques classiques. Le coût de l'ensemble de ces programmes destinés à l'entrepreneuriat des jeunes est chiffré à 190 milliards de FCFA, soit plus de 330 millions de dollars. Enfin, Paul Biya a exhorté les jeunes à s'engager et à être plus inventifs afin de saisir toutes les opportunités qu'offre le secteur du numérique.

Louise Bibalou-Durand

## Le cap : promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes

Par le passé, des structures pour résorber le chômage des jeunes, il en a déjà été créé. C'est le cas du Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) et du Projet d'insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de fabrication de matériel sportif (PIFMAS) mis en place en 2007 à l'initiative des ministères de l'Emploi et de la Jeunesse.

Le PAJER-U avait pour objectif général de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes Camerounais déscolarisés, qu'il soient ou non diplômés, par le biais d'un encadrement technique et financier, en vue d'en faire des entrepreneurs. Quant au PIFMAS, il était destiné aux jeunes des quartiers défavorisés afin de les former à la fabrication et à la vente de matériel sportif. Il s'agissait à terme de promouvoir et de vendre le label « Lions indomptables » d'une marque typiquement camerounaise de matériel sportif.

L.-B.D.



■ 27<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

# COP 27 : UNE DÉCISION HISTORIQUE SUR LES PERTES ET DOMMAGES

*Du 6 au 18 novembre dernier, une importante délégation camerounaise composée de représentants de plusieurs ministères a pris part à la 27<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 27) en Égypte. Seule avancée obtenue, la création d'un fonds pour les pertes et dommages.*

À l'issue de la COP 27 qui s'est déroulée du 6 au 18 novembre 2022 en Égypte, sur l'île balnéaire de Charm el-Cheikh, un communiqué final qualifié par tous les participants de « *minimaliste* » a été délivré. En effet, malgré une percée historique dans des négociations jusque-là bloquées, seule a pu être actée la création d'un fonds de compensation des pertes et dommages destiné à indemniser notamment les pays africains pour les impacts irréversibles créés par les changements climatiques. Un accord qui semblait inaccessible jusqu'au dernier jour de la COP 27 au vu de l'énergie déployée pour le faire échouer par les États-Unis et d'autres pays tels que ceux de l'Union européenne.

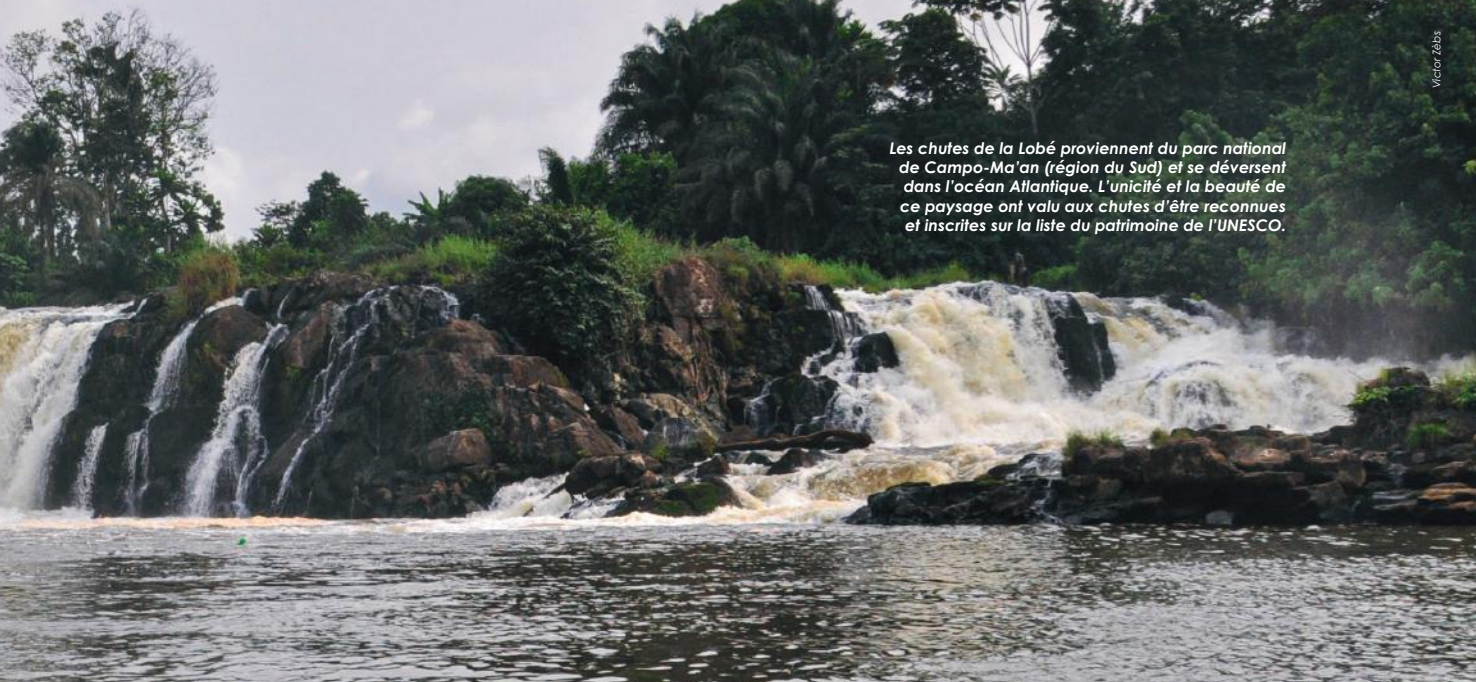
## **Le plaidoyer de la délégation camerounaise**

Une fois n'est pas coutume, une forte délégation officielle représentait le Cameroun à la COP 27. Elle était composée de représentants de plusieurs ministères sectoriels ainsi que d'organisations de la société civile,

et supervisée par Timothée Kagonbe, porte-parole de cette délégation et par ailleurs responsable au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable.

Avant de se retrouver à la conférence en Égypte, M. Kagonbe indiquait que le but visé par sa délégation était de défendre les intérêts du Cameroun. « *Nous allons à cette COP 27 avec un objectif principal, commencer à préparer la mise en œuvre de l'accord de Paris en trouvant les moyens financiers et en élaborant des stratégies pour concrétiser ce que le Cameroun a pris comme engagement par le biais de sa contribution déterminée au niveau national (CDN)* ». Selon Timothée Kagonbe, les attentes du Cameroun à la COP 27 se déclinaient en dix points majeurs qui ont été défendus dans le cadre des discussions avec les partenaires financiers et les différents guichets dédiés à l'accompagnement financier des pays. La décision de créer un fonds de compensation des pertes et dommages





Victor Zébo

Les chutes de la Lobé proviennent du parc national de Campo-Ma'an (région du Sud) et se déversent dans l'océan Atlantique. L'unicité et la beauté de ce paysage ont valu aux chutes d'être reconnues et inscrites sur la liste du patrimoine de l'UNESCO.

prise par les délégués de la COP 27 a été unanimement saluée par la délégation camerounaise.

Afin de mieux illustrer la portée de cette victoire historique pour les pays en voie de développement, Sara Sow, coordinatrice de l'ONG Justice climatique et énergie, a expliqué : « C'est un soulagement que le fonds pour les pertes et dommages ait enfin été créé après des décennies de lutte. Mais pour l'instant, c'est un fonds aux caisses vides et nous avons un énorme défi à relever pour faire en sorte que les pays développés y

contribuent dans le respect de la justice et de l'équité. Il sera important de veiller à ce que ce ne soit pas une répétition de la performance des pays riches il y a plus de dix ans : ils avaient promis de fournir 100 milliards de dollars par an, une somme déjà insuffisante et qui n'a jamais été versée. »

Un point de vue partagé par la délégation camerounaise, qui compte poursuivre le chantier de ses engagements climatiques, et particulièrement sa CDN, dont le coût global de mise en œuvre est de 28 000 milliards de FCFA

sur une période de 10 ans. En revanche, à l'instar des autres pays africains, la délégation camerounaise a regretté qu'aucune mesure n'ait été prise pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la sortie des énergies fossiles, principalement issues du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Mais cela ne va pas empêcher le Cameroun de maintenir son plaidoyer à l'endroit des pays développés, à qui le pays de Paul Biya demande de revoir leurs cibles quant au financement de la lutte contre les changements climatiques. « Ils prennent des engagements assez minimalistes dans le sens de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais il va falloir négocier et les contraindre à revoir leurs ambitions à la hausse », a affirmé Timothée Kagonbe.

Cela étant posé, les opportunités de développement du Cameroun pourraient favoriser une meilleure adaptation aux changements climatiques. « L'adaptation est une question importante pour le Cameroun, surtout quand nous prenons le cas de l'agriculture, qui entre dans ce domaine. Notre vision, c'est de transformer le handicap que constituent les changements climatiques en opportunité de développement », a fait savoir le porte-parole de la délégation camerounaise.

Louise Bibalou-Durand

## Le Cameroun a validé sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique

C'est lors d'un atelier national organisé à Yaoundé le 27 septembre 2019 que les autorités ont présenté de manière officielle leur Programme pays pour le Fonds vert climat et confirmé la validation de leur document stratégique de lutte contre le réchauffement climatique. Dès son adoption, ce document ouvrait les portes aux financements dans le cadre du Fonds vert pour le climat des Nations unies créé en 2010 au Mexique.

D'après Kenneth Angu Angu, responsable de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) également coordinateur régional du Programme forêts Afrique centrale et occidentale, une structure créée en 2017 pour élaborer des programmes financés par le Fonds vert, des projets prioritaires ont été implémentés au Cameroun dès 2020 sur financement de l'ONU dans le sens de la lutte contre les dérèglements climatiques.

Le Cameroun qui ne ménage aucun effort pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Pour en faire un pays vert, un ministère en charge de l'Environnement a été créé en 1992 et un cadre juridique du secteur a été mis en place. Des structures telles que le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC), lancé le 15 juin 2012, et l'Observatoire national sur les réchauffements climatiques (ONACC), opérationnel depuis novembre 2015, permettent à ce jour une gestion efficace de l'environnement et des ressources naturelles, avec pour finalité le développement durable. Aux fins de susciter une véritable prise de conscience environnementale dans la population, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable que dirige Pierre Hélé a également déployé depuis 2014 le Programme national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (PNSEEE). **L.B.-D.**

# Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits  
& Nos offres



EN UN SEUL  
**Clic**



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV  
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO  
WWW.AFRIKIPRESSE.FR  
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47  
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV  
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM  
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR



## ■ Entretien – Directeur fondateur du groupe Overland Company

# « DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES MALGRÉ LE CONTEXTE DIFFICILE »



François Bambou,  
directeur fondateur  
d'Overland Company

Quel bilan pouvez-vous dresser des quatorze années d'activité du bihebdomadaire *Défis Actuels* créé en 2008 et édité par la société Overland Company ?

**François Bambou :** C'est un bilan satisfaisant à tous points de vue. Car dans un environnement précaire où les titres de la presse écrite naissent et meurent aussitôt, nous avons tenu bon en 14 ans, avec aujourd'hui des perspectives prometteuses malgré le contexte difficile. D'abord, la périodicité de *Défis Actuels*, le premier news magazine camerounais, est passée de bimensuelle à hebdomadaire, puis à bihebdomadaire depuis 2017. Nous avons également diversifié nos offres avec la création en 2013 d'un site d'informations pure player ([www.newsducamer.com](http://www.newsducamer.com)). Ce site d'informations se distingue de ses concurrents du pays par le fait qu'il est doté d'une rédaction qui produit son propre contenu et, donc, ne plagie ni la presse locale ni les autres sites d'info. Notre équipe est essentiellement composée de journalistes formés dans les meilleures écoles professionnelles (Esstic de Yaoundé, ESJ de Paris), ce qui nous garantit en permanence une production journalistique de qualité. Un soin particulier est accordé à la mise en page, moderne et aérée, ainsi qu'à l'impression sur papier offset en couleur.

Depuis 2018, nous avons lancé un trimestriel thématique au format magazine entièrement en couleur atteignant 100 pages pour certaines éditions. Baptisé *Défis Actuels Magazine*, ce trimestriel décrypte les grands défis de l'économie nationale et régionale sous la plume des meilleurs experts, ou en donnant la parole

*François Bambou, directeur fondateur d'Overland Company et éditeur du premier news magazine Défis Actuels, décrit l'évolution ainsi que les grands chantiers de son groupe de presse à la veille de ses 15 ans d'existence.*

aux acteurs de premier plan à travers les grandes interviews. Autre acquis majeur de notre développement, l'ouverture d'une imprimerie qui permet non seulement de produire nos propres titres, mais aussi d'imprimer plusieurs confrères.

**Quelles sont les rubriques phares de votre bihebdomadaire et de votre magazine ?**

Nous avons recentré nos contenus sur l'information économique et financière. Pour exemple, dans le bihebdomadaire, la rubrique « En couverture » découpe le sujet de une en un papier d'info, un encadré « Bon à savoir » et un « Zoom », soit des petits textes d'éclairage ou de commentaire sur le même sujet. Suivent les rubriques « L'invité » consistant en une grande interview, « Événement » qui couvre l'actualité économique courante et « Finance » qui traite de la vie des banques, assurances et bourses.

**Quels sont les grands chantiers d'Overland Company dans la perspective de 2023, année où votre groupe fêtera ses quinze ans ?**

Le défi majeur est de maintenir nos titres à flot dans un contexte de tarissement des annonces, de rétrécissement des ventes, avec de surcroît une aide publique plutôt chétive. La fermeture de l'entreprise de distribution des journaux, et les difficultés financières de l'État – jadis l'un des principaux annonceurs à travers ses différents communiqués – ne permettent pas d'espérer à court terme un redressement du secteur. D'autant que les branches d'activité telles que les télécommunications et les industries, qui partout ailleurs sont les principaux annonceurs, semblent ici boudier la presse écrite. Pour relever le défi, nous devons trouver de nouvelles niches d'annonceurs, élargir notre réseau de ventes et notre portefeuille d'abonnés, et bien sûr rester à l'écoute du marché pour adapter nos contenus aux exigences du lectorat.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# BUDGET 2022 : PRIORITÉ À LA RELANCE POST-COVID

*Malgré la conjoncture économique internationale incertaine, le ministre camerounais des Finances maintient une politique budgétaire orientée vers la promotion de la production locale et l'import-substitution.*

**D**iscipline, transparence et bonne gouvernance, tels sont les maîtres-mots qui guident l'exécution du budget de l'État camerounais pour l'exercice 2022. Ces principes ont d'ailleurs été rappelés par le ministre des Finances Louis Paul Motaze lors du lancement du budget en début d'année: « *Comme par le passé, l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques de cet exercice sera placée sous le signe de la discipline budgétaire en raison des nombreux défis qui interpellent l'État et des engagements pris vis-à-vis de nos partenaires techniques et financiers. Il est impératif de rendre régulièrement compte, selon une périodicité bien établie, de l'exécution des budgets votés et de la mise en œuvre des actions des pouvoirs publics, conformément aux principes de transparence et de bonne gouvernance auxquels notre pays est profondément attaché.* » En bref: reddition des comptes et respect des priorités du gouvernement, des calendriers arrêtés ainsi que des procédures édictées dans les lois et règlements.

L'enveloppe globale de la loi de finances 2022 a d'abord été votée par le Parlement à hauteur de 5 752,4 milliards de FCFA, contre 5 480,4 milliards en 2021, soit une augmentation de 5 % (272 milliards). Ensuite, la conjoncture économique internationale a poussé le gouvernement à élaborer un budget rectificatif qui s'équilibre en ressources et en emplois à 6 080,4 milliards de FCFA, soit une hausse de 5,1 %. Au-delà de l'organisation réussie de la Coupe d'Afrique des nations, le gouvernement s'est fixé comme objectifs de consolider la dynamique de croissance économique en s'appuyant sur les grands projets d'infrastructures et sur le plan de soutien à la production des biens de grande consommation grâce à la politique d'import-substitution.

Dans ce contexte international perturbé, l'exécution du budget fait face aux incertitudes liées notamment aux conséquences économiques de la crise russo-ukrainienne et aux crises sécuritaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le ministre

Louis Paul Motaze indique que l'action du gouvernement est tournée vers la poursuite de la mise en place de la Couverture santé universelle, avec comme priorité la prise en charge des pathologies touchant les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, au regard de la résurgence des menaces multiformes dans le pays, la loi de finances 2022 a prévu des actions de maintien de la veille sécuritaire et la poursuite des mesures de résorption de la crise sécuritaire contenues dans le plan de reconstruction des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord. Car, ajoutez-

## **Le budget rectificatif 2022 s'équilibre en ressources et en emplois à 6 080,4 milliards de FCFA.**

t-il, l'une des priorités de l'action de l'État en 2022 est de consolider les acquis de la décentralisation et d'en renforcer le processus de déploiement.

S'agissant de la politique d'import-substitution amorcée l'année dernière, elle est reconduite cette année, l'objectif étant de donner aux producteurs locaux les marges de manœuvre nécessaires à une production massive, rentable et à la portée du consommateur dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'élevage, de la santé humaine et animale ainsi que de la transformation du bois. Pour ce faire, il est prévu une exonération totale des droits et taxes de douane sur les serres destinées à l'agriculture ainsi que sur les semences végétales et animales améliorées, les vaccins pour la médecine humaine et animale, les médicaments à usage vétérinaire, ou encore les équipements, matériels et outils non disponibles localement et utilisés dans le cadre d'une transformation plus poussée du bois. *A contrario*, certains biens importés alors que l'offre locale est abondante et suffisante seront plus fortement taxés afin de protéger les entreprises: thé, café, fruits comestibles, poivre, piment, pommes de terre, miel, beurre de cacao, viandes et abats. Les bois exportés sous forme de grumes seront également taxés.

**François Bambou**



# « TOUTES LES MESURES SERONT PRISES POUR ASSURER UNE DÉPENSE JUSTE ET EFFICIENTE »

*Louis-Paul Motaze, ministre des Finances, confirme que le gouvernement va continuer à rationaliser la dépense publique tout en préservant sa qualité et sa capacité à accompagner le déploiement des projets. Il revient également en détails sur les mesures prises, à l'effet de ramener le niveau de risque de surendettement de « modéré » à « faible » dans quelques années.*

Dans le budget de l'État qui s'établit à 6 080,4 milliards de FCFA, la décision de réduire de 39,6 milliards les dépenses courantes traduit-elle la volonté du gouvernement de mettre fin à la gabegie administrative? Cette action se poursuivra-t-elle dans le budget 2023 ?

**Louis-Paul Motaze :** Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'intérêt que vous portez à la situation des finances publiques du Cameroun et de l'opportunité que vous m'offrez d'éclairer la lanterne de vos lecteurs à ce sujet. Pour répondre à votre question, je voudrais vous indiquer que l'augmentation des dépenses courantes de l'État s'explique non pas par la gabegie administrative, mais du fait des charges constituées essentiellement par les dépenses de personnel et les achats de biens et services. Les dépenses de personnel sont incompressibles, tandis que celles inhérentes à l'achat des biens et services sont modulables en fonction de la conjoncture. Et comme vous le savez, la première moitié de l'exercice budgétaire qui vient de s'achever a été émaillée d'événements inattendus qui ont amené le gouvernement à procéder aux ajustements auxquels vous faites allusion en ce qui concerne les dépenses.

À l'international, il y a en ce moment le conflit russo-ukrainien qui a induit une hausse des cours mondiaux du pétrole et de bien d'autres matières premières, avec des impacts notables sur la gestion des finances publiques, dont l'indicateur le plus significatif est l'explosion de la subvention à la consommation des produits pétroliers à la pompe. Au plan interne, la grogne des enseignants a également occasionné des dépenses budgétaires inopinées liées à l'allocation d'énormes ressources par l'État afin de satisfaire les revendications des enseignants grévistes. Les coupes opérées sur certaines dépenses, dont celles

relatives à l'achat des biens et services, l'ont donc été en vue de mieux maîtriser les effets de ces situations complètement inattendues et qu'aucune prévision budgétaire n'avait anticipées.

Je dois tout de même vous rassurer quant à la constance de la politique du gouvernement en matière de dépense publique. Nous sommes convaincus qu'afin d'assurer une conduite plus efficace des politiques publiques nécessaires à l'atteinte des objectifs visés au terme de la première phase de mise en œuvre de la SND30, notre stratégie à l'horizon 2030, il importe de rationaliser la dépense publique en veillant à la qualité de la dépense courante et à sa capacité à accompagner la bonne implémentation des grands projets identifiés et programmés. C'est pourquoi toutes les mesures visant à assurer la juste dépense et l'efficacité de celle-ci seront prises.

En ce qui concerne les dépenses sociales de notre pays, notre politique en la matière reste axée sur le développement du capital humain et l'amélioration du bien-être des populations. Les départements ministériels en charge des secteurs sociaux reçoivent par conséquent une dotation substantielle représentant environ 27 % du budget de l'État.

**La dette du Cameroun va croissant. Fin juin 2021, elle s'élevait à 10 687 milliards de FCFA : 6 922 milliards de dette extérieure et 2 838 milliards de dette intérieure. Quels sont les efforts consentis pour que la dette publique totale et le ratio dette extérieure/PIB puisse diminuer graduellement ?**

La question de la dette publique reste une préoccupation importante pour le gouvernement. C'est pour cette raison que nous réalisons à séquence semestrielle une analyse de viabilité de la dette (AVD). ►(suite p. 28)



Louis-Paul Motaze,  
ministre des Finances.

► Ces analyses montrent que la dette du Cameroun demeure viable, même si le risque de surendettement est élevé. Ce résultat s'explique par la dégradation, suivant la méthodologie du cadre de viabilité de la dette, de la capacité d'endettement du Cameroun de « moyen » à « faible », et subséquemment de la révision à la baisse des seuils d'endettement applicables. C'est donc dire que nous sommes déterminés à ramener le risque de surendettement à un niveau modéré voire faible. Pour ce faire, certaines mesures ont d'ores et déjà été prises ou sont à prendre à très court terme : élargissement progressif de l'assiette fiscale, accroissement de la capacité de mobilisation des recettes d'exportation renforcée par l'accélération de la politique d'import-substitution, poursuite d'une politique budgétaire prudente permettant de minimiser le déficit primaire, ou encore amélioration de l'indice composite du pays utilisé pour la détermination des seuils d'analyse de la viabilité de la dette publique : la croissance économique,

le niveau des réserves internationales, la gouvernance économique et financière ainsi que le climat des affaires.

Par ailleurs, nous appliquons désormais une politique de financement du déficit budgétaire efficace et prudente. Cette politique s'appuie sur l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement et de gestion de la dette publique à moyen terme visant d'une part à satisfaire à moindres coûts et risques les besoins de financement de l'État et ses obligations de paiement, et d'autre part à faciliter le développement et le bon fonctionnement de marchés primaire et secondaire performants pour les titres publics intérieurs. Enfin, le recours aux financements par voie de partenariats public-privé (PPP) pour les projets à rentabilité avérée reste envisageable.

**Avec un taux de couverture de plus de 250 % et un taux d'intérêt de moins de 6 %, la réussite du second eurobond de l'État du Cameroun en 2021 sur les marchés financiers internationaux confirme-t-elle la qualité de la signature de l'État camerounais et dans quelle mesure ce mécanisme permet-il de financer l'économie ?**

Je dois dire que ce n'était pas la première intervention du Cameroun sur les marchés financiers internationaux. Nous y sommes allés pour la première fois en 2015, mais avec un résultat un

peu moins satisfaisant, ce qui signifie que la qualité de la signature seule ne suffit pas. Pour parvenir au résultat honorable obtenu en 2021, nous avons donc ajouté à la qualité de la signature, qui est une évidence, d'autres atouts tels qu'une bonne préparation de l'opération, notamment de la documentation y afférente, une très bonne prestation au road-show de la délégation camerounaise, et enfin la forte professionnalisation de l'équipe d'accompagnement.

Pour ce qui est du financement de l'économie, il convient de préciser que l'objectif de cette opération n'était pas à proprement parler de financer l'économie mais de racheter l'eurobond de 2015. Techniquement, cela s'appelle la gestion proactive de la dette, c'est-à-dire qu'au lieu d'attendre la date d'échéance d'une dette afin de procéder à son remboursement, on étudie le marché pour explorer les pistes d'un rachat – ou remboursement anticipé – de la dette pour qu'elle soit moins coûteuse. Ainsi, le rachat de l'eurobond de



2015 a permis au Cameroun de limiter les risques de refinancement, d'étendre la maturité de la dette et de réduire son coût moyen.

Toutefois, l'État camerounais recourt assez régulièrement aux marchés tant monétaire que financier pour le financement de son budget. Les ressources issues de ces diverses interventions sont généralement utilisées pour le financement des projets de développement structurants dans des secteurs tels que l'énergie, le transport les télécommunications, l'agriculture, le sport, etc.

**Le 22 juin dernier, vous avez effectué une visite sur le site de Natchigal où s'opère la construction d'un barrage et d'une usine hydroélectrique de 420 MW sur le fleuve Sanaga. En quoi ce projet est-il important pour le chef de l'État et pour le peuple camerounais ?**

Le Cameroun, sous l'impulsion de son président de la République Paul Biya, ambitionne de devenir un pays industrialisé à revenu intermédiaire à l'horizon 2035, avec un taux de pauvreté inférieur à 10 %. Pour y parvenir, il devra impérativement accroître l'accès à l'énergie. C'est à ce titre que le secteur énergétique fait partie des priorités identifiées dans la SND30, qui met en avant la nécessité de diversifier la production, d'augmenter la productivité et de réaliser de vastes projets d'infrastructure. Fort d'un potentiel hydroélectrique estimé à plus de 12 000 MW – le troisième en Afrique subsaharienne –, le Cameroun doit développer ses ressources pour faire baisser le coût de l'électricité et accroître sa compétitivité économique.

C'est dans cette optique que se situe l'édification du barrage hydroélectrique de Nachtigal, qui sera la prochaine infrastructure à bas coût à voir le jour sur le fleuve

**« Le projet Nachtigal va permettre à notre pays d'économiser chaque année 100 millions de dollars supplémentaires de coût de production. »**

Sanaga, l'objectif étant d'améliorer l'accessibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie renouvelable dans tout le pays. Émanant de la volonté globale de réduire le coût de l'électricité et d'en faire une ressource durable, le barrage augmentera les capacités installées de 30 % et renforcera l'offre d'énergie verte. Lorsqu'elle sera opérationnelle, cette infrastructure permettra à notre pays d'économiser chaque année 100 millions de dollars supplémentaires de coût de production. Le projet Nachtigal, avec ses 420 MW à injecter dans le réseau électrique national, marque donc une nouvelle étape du plan gouvernemental visant à améliorer l'accès à l'électricité sur le territoire national.

**Les besoins de financement des économies africaines en 2025 sont estimés à environ 285 milliards de dollars. Face à cette urgence, quelle réponse a apporté le sommet sur les économies africaines tenu à Paris en 2021 à l'initiative de la France, et auquel vous avez pris part à la fois comme grand argentier et comme représentant du président Paul Biya ?**

J'ai effectivement eu l'honneur de représenter le chef de l'État au sommet sur le financement des économies africaines tenu en mai 2021 à Paris. Il faut dire que plusieurs sujets étaient en discussion au cours dudit sommet, et je ne saurais donc les aborder de façon exhaustive. Mais puisque vous m'interrogez sur les besoins de financement de nos économies, je voudrais d'abord vous rappeler que l'objectif de ce sommet était de lancer un « *New Deal* », selon l'expression du président français Emmanuel Macron, afin de relancer les économies africaines asphyxiées par les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. L'ambition était donc de récolter 100 milliards de dollars pour combler en partie le besoin de financement de l'Afrique. Il convient à ce sujet de noter que bien que le continent africain ait été relativement épargné sur le plan sanitaire, il paie un très lourd tribut économique et social faute d'avoir pu, comme les pays les plus riches, lancer d'impressionnants plans de relance. Selon le FMI, il manquait alors près de 300 milliards de dollars à un continent qui a besoin d'investir massivement pour enrayer la pauvreté et développer les infrastructures tout en affrontant le changement climatique et la menace djihadiste. Il est toutefois à déplorer qu'à l'issue du sommet, aucun engagement ferme n'ait été annoncé sur cet aspect des choses. La seule la promesse qui ait été faite a été celle d'engager

des discussions autour des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI : équivalant à une planche à billets du FMI, ces actifs monétaires peuvent être convertis en devises et dépensés sans créer de dette. La communauté internationale s'était déjà auparavant accordée sur le principe

d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars, dont seuls 33 milliards devaient mécaniquement revenir à l'Afrique par le jeu des quote-parts au sein du FMI. Un montant que le président Macron a jugé trop dérisoire, et nous partageons amplement ce point de vue. Aussi a-t-il appelé les pays riches à allouer aux pays africains une bonne partie de leurs DTS pour atteindre un total de 100 milliards de dollars. Nous nous félicitons d'ores et déjà de l'engagement de la France à prêcher par l'exemple sur ce point et nous espérons qu'elle pèsera de tout son poids pour amener les autres pays riches à faire de même.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « LES INVESTISSEURS ONT CONFIANCE EN LA SIGNATURE DE L'ÉTAT CAMEROUNAIS »

*Sylvester Moh Tangongho, directeur général du Trésor, de la Coopération financière et monétaire, donne les raisons du recours au marché financier régional plutôt qu'au marché monétaire pour les levées de fonds depuis 2018, et explique les raisons de la résilience à la crise économique mondiale en zone CEMAC.*

Le 6<sup>e</sup> emprunt obligataire de l'histoire des finances publiques de votre pays lancé en mars dernier à la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) consistait en une opération de mobilisation de 200 milliards de FCFA. Êtes-vous satisfait des résultats de cette levée de fonds ?

**Sylvester Moh Tangongho :** Comme vous le soulignez à juste titre, cette année encore, comme les onze précédentes, le Trésor public camerounais a recouru aux ressources du marché des capitaux pour la couverture des besoins liés au financement de la politique d'investissement de l'État et aux gaps ponctuels de trésorerie. Indépendamment du besoin identifié et de l'instrument utilisé, ces différentes émissions de titres publics ont été guidées par une stratégie unique : l'emprunt au moindre coût et à la plus longue maturité. C'est dans cette perspective que forts de l'expérience désormais accumulée,

**« L'offre de souscription a largement dépassé la demande en se situant à 239 milliards de FCFA par rapport aux 200 milliards attendus. »**

nous avons sollicité des investisseurs en mars dernier sur le marché financier, par appel public à l'épargne, la somme de 200 milliards de FCFA à souscrire sous forme d'obligations du Trésor d'une maturité de 7 ans rémunérées à coupon 6,25 %. Ce retour vers le marché financier, plus liquide sur la période pour la maturité de long terme sollicitée, semblait donc logique et légitime. Quant aux résultats proprement dits de cet appel public à l'épargne, ils ont été plus que satisfaisants. Les investisseurs ont en effet une fois de plus manifesté leur confiance en la signature de l'État camerounais, en témoigne l'offre de souscription qui a largement

dépassé la demande en se situant à 239 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 118 % par rapport aux 200 milliards initialement attendus. Cela a permis au Trésor public de retenir au final une somme de 235 milliards de FCFA destinée à la poursuite de la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement de notre pays.

**Pourquoi avoir changé de stratégie en réalisant cette opération à la BVMAC, à travers la Douala Stock Exchange (DSX), plutôt qu'à la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), une option pourtant souple à coût compétitif ?**

Ce choix du recours au marché financier après une absence prolongée de près de 4 années, soit depuis octobre 2018, années durant lesquelles nous avons délibérément déserté ce compartiment au profit du compartiment monétaire, s'est justifié par plusieurs raisons : d'une part la diversification de notre portefeuille d'investisseurs, d'autre part les signes d'essoufflement affichés par le marché monétaire de la BEAC après une « sur-sollicitation » qui nous a fourni en 4 ans 1 100 milliards de FCFA de titres à court, moyen et long termes, essoufflement lié aux contraintes prudentielles imposées aux principaux investisseurs que sont les banques.

**Le Cameroun a de quoi être optimiste, car au-delà de son rôle de pays leader de la zone CEMAC, il connaît des réussites sur le marché financier. Est-ce à dire que la signature camerounaise ne souffre d'aucun défaut de paiement ?**

En rejoignant en toute modestie votre optimisme quant à la posture leader de l'économie camerounaise dans la sous-région Afrique centrale, tant en termes de dynamisme et de poids que de diversification, je confirme



Sylvester Moh Tangongho,  
directeur général du Trésor,  
de la Coopération financière  
et monétaire.



la non-occurrence d'un défaut de paiement de notre dette financière depuis 2010, année d'introduction du Cameroun sur les marchés de capitaux. Par ailleurs, en matière de dette publique en général, le respect de nos

engagements vis-à-vis de nos créanciers est vérifiable et les amortissements sont toujours effectués à bonne date, sans retard. Ceci ne relève pas du hasard mais de la ferme volonté des pouvoirs publics de préserver et d'améliorer la signature de l'État, ce qui explique aussi l'engouement des investisseurs pour les titres souverains de l'État du Cameroun.

Toutefois, s'il convient de s'en féliciter, la prudence demeure de mise compte tenu des nombreux aléas et chocs exogènes multiformes auxquels l'environnement international expose nos fragiles économies ainsi que des contraintes endogènes qui peuvent parfois grever nos finances publiques. Nous demeurons donc en éveil et scrutons l'horizon financier en permanence afin de parer à toute éventualité. L'accompagnement des institutions financières internationales partenaires et des pays amis nous est d'un grand soutien en la matière.

À fin juin 2022, la dette publique du Cameroun est ressortie à 11 933 milliards de FCFA, soit 18,52 milliards de dollars, selon le rapport de conjoncture mensuelle de la Caisse autonome d'amortissements du pays. Même si ce taux reste en dessous de 50 % du PIB, le ratio dette publique/PIB est de 45,8 %, contre 41,50 % en juin 2021. À court terme, cela ne peut-il ► (suite p. 32)

## Bio

Sylvester Moh Tangongho, né en 1963 à Bamunka-Ndop, département du Ngo-Ketunja, région du Nord-Ouest, est directeur général du Trésor, de la Coopération financière et monétaire depuis le 25 octobre 2011, affichant dans son administration de rattachement une longévité de 33 ans. Titulaire depuis 1986 d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Yaoundé, il occupe dès 1987, avant l'obtention, en 1989, de son diplôme d'inspecteur des régies financières à l'ENAM de Yaoundé, un poste de comptable à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). De 1989 à 1991, il est inspecteur à la direction du Trésor dans le projet de comptabilité publique Patriot, puis inspecteur à la brigade de contrôle des postes comptables détaché à la cellule de formation. De 1992 à 1996, il intervient comme professeur vacataire à l'ENAM. De 1997 à 1999, il exerce comme fondé de pouvoir à la Trésorerie de Bamenda, puis devient sous-directeur de la comptabilité à la Division des opérations du Trésor de la Direction du Trésor. S'ensuivront, jusqu'à 2011, des fonctions de fondé de pouvoir à l'Agence comptable centrale du Trésor, puis d'agent comptable central du Trésor.

**► pas pénaliser votre pays dans ses politiques d'investissement ?**

Les critères de surveillance de la convergence financière des États de l'Afrique centrale établissent à 70 % le plafond d'alerte de l'endettement par rapport au PIB. Comme vous le rappelez fort opportunément, le Cameroun se situe largement en deçà de ce seuil. Par ailleurs, même si vous n'avez pas tort de relever que cet indicateur a connu une progression rapide ces dernières années, il y aurait lieu de souligner que les ressources mobilisées à ce titre ont permis la réalisation d'infrastructures et autres investissements publics d'ampleur, dont beaucoup demeurent en cours de finalisation. Les effets multiplicateurs de ces dépenses en termes de croissance économique, donc de rentrées fiscales, commencent à se faire ressentir progressivement, et leur impact à long terme en sera plus grand dès l'achèvement des projets financés, pour le plus grand bien de l'économie et la satisfaction de nos concitoyens. Au demeurant, la politique d'endettement public demeure

**« Le maintien d'une vigilance accrue sur les finances publiques s'impose en attendant un éventuel retournement favorable. »**

prudente, et un effort est fait dans le sens de l'amélioration de la maturation et du choix des projets à fortes externalités positives.

S'agissant du portefeuille de la dette de l'État du Cameroun évaluée à 11 933 milliards de FCFA au premier semestre 2022, il est constitué de 65,91 % de dette extérieure et de 34,09 % de dette intérieure. Nos principaux créanciers sont la Banque mondiale, le FMI et la BAD, qui détiennent 28,81 % de la dette, alors que la France et la Chine en détiennent chacune 28,48 %. La dette commerciale extérieure, y compris la dette sur le marché financier international, représente 8,63 % du total. La dette intérieure, y compris celle des organismes divers d'administration centrale, concentre 34,08 % de l'ensemble.

**Peut-on dire que la zone CFA, unique regroupement d'États africains à partager la même monnaie, ait mieux résisté à la crise économique actuelle que les pays disposant de leur propre monnaie ? Un taux d'inflation de 1,9 % a été constaté en zone CEMAC, contre 6,4 % en zone UEMOA, 11 % en Guinée Conakry, 17 % au Nigeria et 29 % au Ghana.**

Chaque pays ou groupe de pays a son approche de résilience aux crises, et celles-ci sont fonction de plusieurs facteurs trop nombreux à énumérer dans le

cadre du présent échange, même si l'intrication avec l'économie mondiale confronte les gouvernements à des problèmes structurellement ressemblants. Certes, au vu des données que vous avancez, l'on peut en effet dire sans hésiter que les économies des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) semblent mieux encaisser l'impact inflationniste du choc exogène actuel sur les matières énergétiques. Toutefois, il y a lieu de rester nuancé, car les éléments de maîtrise de l'inflation dans la zone CEMAC résident dans la conjugaison de plusieurs remèdes : instauration d'un bouclier tarifaire sur le prix des matières premières énergétiques, renforcement de la discipline des finances publiques, contingentement de l'importation de certaines denrées pour réduire le déficit de la balance commerciale et son impact sur les avoirs extérieurs, politique d'import-substitution des biens de consommation courante, adoption d'une réglementation contraignante sur le change et les transferts, sans oublier le soutien des institutions et partenaires financiers internationaux...

En outre, même si l'inflation est généralement perçue comme favorable aux finances publiques du fait de l'accroissement des recettes de TVA et d'impôts sur les sociétés automatiquement généré par l'augmentation des prix à la consommation et des profits des entreprises en

pareilles circonstances, il ne faut pas s'y tromper. Leur épïcêtre a beau être lointain, les difficultés actuelles de l'économie mondiale sont réelles. Si elle se prolonge, cette inflation importée qui entraîne une dépréciation des principales devises pourra avoir un impact substantiellement négatif sur nos économies. Comme je le relevais, le maintien d'une vigilance accrue sur les finances publiques s'impose, en attendant un éventuel retournement favorable de la conjoncture internationale sur les matières premières énergétiques.

**Quelles sont vos priorités pour ce qu'il reste à parcourir de l'année 2022 ?**

Les priorités des finances publiques sont celles de l'agenda politique du Cameroun. En 2022, il est demeuré orienté vers la poursuite du financement des grands projets, et plus largement de la Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030, vers le renforcement de la discipline des finances publiques, vers l'amélioration de la liquidité et de la gestion de la trésorerie publique, vers le financement de l'approfondissement du processus de décentralisation, vers l'encadrement et la dynamisation du secteur financier, et enfin vers la poursuite des réformes des finances publiques et la modernisation de l'État.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# Abonnez-vous

# à

# EcoMatin

Economie & Finances

## Et bénéficiez des bonus suivants

- Pages de publicités gratuites dans les éditions de votre choix
- Bandeaux publicitaires sur le journal en ligne et la newsletter journalière
- Couverture prioritaire de vos événements
- Livraison gratuite de toutes nos publications



+237 695484736 / 691491252



ecomatin@yahoo.fr



www.ecomatin.net



ecomatin



EcoMatin\_CMR



ecomatin



eco\_matin



# UNE RÉSILIENCE PORTEUSE D'ESPOIR

Le Cameroun, dont l'économie a vigoureusement résisté à la pandémie de Covid-19 et aux effets de la crise russo-ukrainienne, vise en 2022 un taux de croissance de son PIB de 4,4 %.

**R**ésilience. Ce terme est sur toutes les lèvres au sein du gouvernement pour caractériser la résistance de l'économie camerounaise aux chocs exogènes qui, ces dernières années, ont heurté et ralenti l'activité économique. De fait, malgré la crise des matières premières, puis celle des devises, celle du Covid-19 et, plus récemment, le conflit russo-ukrainien, la récession tant redoutée n'a pas eu lieu. Pour cette année 2022, le PIB du pays devrait connaître, selon les données concordantes du gouvernement et du FMI, une croissance de 4,4 %. En 2021, à l'issue de la crise sanitaire, elle avait atteint les 3,6 %.

Pour le président Paul Biya, satisfait de ce rebond économique post-Covid, la résilience tient au fait que le gouvernement a maintenu les programmes de développement et les réformes : *« La persistance de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ne nous a pas fait perdre de vue le cap que nous nous sommes fixé dans le cadre de notre Stratégie nationale de développement sur la période 2020-2030. En dépit de ses répercussions négatives sur le tissu économique, nous avons inlassablement poursuivi la réalisation de nos projets structurants grâce à une mobilisation soutenue des recettes non pétrolières, aux mesures internes de redressement budgétaire et à l'accompagnement de nos partenaires au développement. Les réformes mises en œuvre en matière budgétaire, notamment dans les domaines fiscal et douanier, ont accru notre capacité à lever des fonds sur le marché financier international. La crédibilité de la signature du Cameroun a de ce fait favorisé la réussite de l'opération de refinancement de l'Eurobond, ainsi que la conclusion d'un nouveau Programme économique et financier avec le Fonds monétaire international. »*

Le Cameroun, qui représentait 45 % du PIB de la CEMAC en 2021, a aussi l'économie la plus diversifiée de la sous-région, ce qui explique sa bonne tenue en temps de crise. La plupart des pays de la zone CEMAC étant essentiellement exportateurs de matières premières brutes, les chocs exogènes comme la chute des cours des

produits de base les exposent à des récessions récurrentes au gré des fluctuations de la conjoncture internationale. Au Cameroun, l'agriculture ne représente qu'environ 17,5 % du PIB grâce aux productions de rente : cacao, café, banane, coton, palmier à huile, canne à sucre et caoutchouc. Ainsi la production vivrière, importante, participe à la formation du PIB tout en réduisant l'exposition du pays aux pénuries alimentaires mondiales et en nourrissant le reste de la sous-région.

Le secteur secondaire contribue pour 23,3 % à la formation du PIB. Quant au pétrole brut, contrairement aux autres pays de la sous-région, il a un poids résiduel dans la richesse nationale : 3,1 % du PIB en 2021, contre 6,7 % en 2014, et 38,8 % des exportations de biens en 2021, contre 47,8 % en 2014, selon les données de la Coopération française. Après avoir atteint un maximum de près de 180 000 barils/jour en 1985, la production pétrolière a décliné à 61 000 barils/jour en 2011, représentant environ 70 000 barils/jour en 2021. L'exploitation du gaz est en revanche en plein essor grâce à l'installation fin 2015 par la société Perenco d'une unité de liquéfaction de gaz dont la production est évaluée

à 35 000 barils équivalent pétrole/jour. Enfin, tiré par les transports, le commerce, l'hôtellerie-restauration et les services financiers, le secteur tertiaire pèse 52 % du PIB. Cependant, pour le ministre de l'Économie Alamine Ousmane Mey, ces bases solides de l'économie ne devraient pas freiner la recherche de meilleures performances : *« Il faut rester vigilant face à l'impact de la crise russo-ukrainienne sur notre économie. Nos priorités sont notamment la synergie d'actions dans la suite de la mise en œuvre du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ainsi que dans l'accélération du processus de décentralisation. Surtout, nous allons mutualiser nos énergies pour continuer le déploiement de la Stratégie nationale de développement 2020-2030. »*

François Bambou

**L'économie camerounaise  
est la plus diversifiée de  
la sous-région.**



# UNE CROISSANCE ANNUELLE DE 8,1 % POUR FINANCER LES BESOINS

*Afin d'atteindre les objectifs fixés par la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), le ministère de l'Économie entend combler les besoins de financement sectoriels grâce aux revenus que laissent espérer les projections de croissance.*

**P**our le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire Alamine Ousmane Mey, la SND30 « *vise principalement la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène et inclusif, tout en préservant les chances des générations futures* ». Sur la période 2020-2030, il s'agit de mettre en place les conditions favorables à l'atteinte d'un taux de croissance économique annuel moyen de 8,1 % ainsi que d'améliorer les conditions de vie des populations pour réduire le taux de pauvreté à 25 % au plus et celui du sous-emploi à 50 %. Il est aussi question de renforcer

macroéconomique et budgétaire ajustant les besoins de financement sectoriels aux revenus que laissent espérer les projections de croissance. La convergence a été obtenue à un taux de croissance de 8,1 % en moyenne par an, avec un programme de dépenses totales s'établissant chaque année autour de 18,5 % du PIB. Le ratio des dépenses d'investissement en pourcentage du PIB devrait passer en moyenne annuelle de 6,3 % en 2020 à 7,6 % en 2030. Sur toute la période, le déficit budgétaire doit avoisiner 1,5 % du PIB en moyenne, valeur inférieure au seuil de convergence de la CEMAC, fixé à 3 %. La soutenabilité budgétaire sera considérée comme une contrainte forte tout au long de la mise en œuvre des orientations définies sur la période 2020-2030.

## Où en est la politique d'import-substitution ?

Les conséquences des récentes crises comme la pandémie de Covid-19 et le conflit russo-ukrainien démontrent l'urgence d'accélérer la mise en route de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30). Elle vise notamment, rappelons-le, la transformation structurelle de l'économie à travers la mise en œuvre d'une politique de réduction progressive de la dépendance du Cameroun vis-à-vis des importations afin de permettre à son économie d'être plus résiliente aux différents chocs exogènes. Dans ce sens et conformément aux orientations du Premier ministre Joseph Dion Ngute, des travaux sont en cours au ministère de l'Économie, en liaison avec l'ensemble des parties concernées, pour l'élaboration d'un document de « *politique d'import-substitution en tant que réduction de la dépendance du Cameroun vis-à-vis des importations* ». Les principes directeurs mis en avant dans ce document sont entre autres le renforcement et la diversification de la production locale ainsi que l'amélioration du positionnement du Cameroun dans les chaînes de valeur mondiales. « *Ceci permettrait de satisfaire la demande domestique et d'accroître significativement la part de la production industrielle et manufacturière dans l'économie* », fait observer Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire.

**L.-B.-D.**

la gestion environnementale ainsi que les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique et leur atténuation pour garantir une croissance économique et un développement social durables, d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique, d'assainir le climat des affaires, et enfin de renforcer le vivre-ensemble, la décentralisation et la relation de confiance citoyen-nation.

### Mobiliser l'épargne nationale

En ce qui concerne le financement, toutes les orientations de la SND30 ont fait l'objet d'un cadrage

Toutefois le gouvernement, conscient de ce que le volume des investissements requis pour mener à bien cette politique est tel qu'il risque de générer un surendettement à moyen ou long terme, devra recourir à différents leviers, notamment les ressources budgétaires propres à travers une politique fiscale adéquate, les ressources du marché financier, les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale, les ressources propres au secteur privé, les partenariats public-privé, la mobilisation de l'épargne nationale et les transferts de fonds de la diaspora.

**Louise Bibalou-Durand**

# « OBJECTIF : DEVENIR UN PAYS ÉMERGENT À L'HORIZON 2035 »

*Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, nous donne un aperçu des mesures adoptées par son gouvernement face aux impacts économiques de la crise russo-ukrainienne et détaille les actions déployées en vue d'améliorer le climat des affaires.*

Depuis 2016, l'économie camerounaise fait face à une succession de crises : des matières premières, des devises, du Covid-19, etc. Quel est leur impact, et quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ?

**Alamine Ousmane Mey :** Effectivement, l'économie camerounaise fait face depuis 2016 à une succession de crises endogènes et exogènes dont les effets sont perceptibles sur notre économie si dynamique. Car si notre pays met en œuvre depuis 2009 un programme de développement avec l'objectif de devenir émergent à l'horizon 2035 – programme qui l'a inscrit dans une évolution de croissance favorable, avec un taux moyen de 4,5 % sur la période 2010-2016 –, cette succession de crises a notamment induit un net ralentissement de l'activité économique affaiblissant progressivement la croissance, passée de 3,5 % en 2017 à 0,3 % en 2020. Afin d'affronter ce contexte difficile, le gouvernement a conclu avec le FMI un Programme économique et financier (PEF) appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) sur la période 2017-2019 aux fins de rétablir la viabilité extérieure et budgétaire du pays, dégradée par la baisse drastique des cours des matières premières. En vue de contenir les effets de la pandémie de Covid-19, le Cameroun a élaboré et mis en œuvre une stratégie de riposte face aux conséquences socioéconomiques de la crise sanitaire, ainsi qu'un plan de relance post-Covid. Dans la même veine, pour continuer à renforcer notre position extérieure et le soutien de nos efforts de redressement des finances publiques, le gouvernement a envisagé de poursuivre sa collaboration avec le FMI en concluant sur la période 2021-2024 un nouveau programme de deuxième génération appuyé par la FEC et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC).

De même, pour remédier aux externalités négatives de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le gouvernement a, en plus des multiples actions déjà engagées, organisé du 30 septembre

au 4 octobre 2019 un grand dialogue national afin d'examiner les voies et moyens propres à favoriser le retour rapide de la paix dans les régions touchées par la crise. Ce dialogue inclusif entre acteurs politiques, administratifs, religieux, traditionnels, associatifs, économiques, mais également certains membres des groupes armés, s'est achevé par la formulation de nombreuses recommandations soumises à l'appréciation du chef de l'État. Conformément à la volonté de l'ensemble de la communauté nationale, un plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a été mis en place le 3 avril 2020. Ces différentes initiatives ont notamment favorisé la consolidation de la résilience de notre tissu productif.

**Le conflit russo-ukrainien a durement affecté la vie socioéconomique camerounaise, avec notamment la hausse des coûts des produits alimentaires et de l'énergie. Quelles solutions durables préconisez-vous ?**

Les effets du conflit russo-ukrainien viennent une fois de plus perturber notre économie alors même que nous étions en train de nous relever des conséquences de la pandémie de Covid-19. Cette situation a notamment induit des tensions inflationnistes sur les principaux produits alimentaires et énergétiques importés, avec pour conséquence un renchérissement des coûts de production et une dégradation du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, l'inflation s'est située à 5,1 % au terme du premier semestre 2022. La facture de la subvention des prix des produits pétroliers a également fortement grimpé en raison du maintien de la politique de gel des prix à la pompe. À cause de ce conflit, les prévisions de croissance, envisagées initialement à 4,2 % en 2022, ont été revues à la baisse de 0,4 point.

Afin de juguler cette situation difficile pour les entreprises et les ménages, le gouvernement a adopté des



mesures d'allégement fiscal sur plusieurs produits sensibles. Dans le même temps, il a poursuivi aussi bien la politique de gel des prix à la pompe que des mesures de réduction de la valeur en douane sur les produits importés, avec l'abattement de 80 % sur le prix du fret maritime. Des dispositions ont aussi été prises pour faciliter l'accès à moindre coût aux engrais et autres intrants agricoles dans le but de préserver notre tissu de production agricole.

Par ailleurs, des solutions durables pour se prémunir contre les chocs exogènes sur les coûts des produits alimentaires et énergétiques sont également envisagées avec l'implémentation de notre politique d'import-substitution pour laquelle une dotation de 40 milliards a été inscrite au budget de l'État sur l'exercice 2022. De même, dans le secteur énergétique, le gouvernement étudie les possibilités de reconstruction de la raffinerie de la Société nationale de raffinage (SONARA) ravagée par un incendie le 31 mai 2019.

**L'amélioration du climat des affaires et la promotion des investissements privés font partie de vos priorités. Quelles sont les avancées enregistrées dans ce domaine ?** Depuis 2008, le gouvernement a adopté, en concertation avec le secteur privé, des mesures en vue d'améliorer le climat des affaires. Parmi celles-ci, la création d'institutions telles que l'Agence de promotion des investissements (API), la Banque des petites et moyennes entreprises (BC-PME), le Comité de compétitivité, le Centre de formalités de création des entreprises

(CFCE), le Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (CARPA), le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN), le Cameroon Business Forum (CBF), le Guichet unique des opérations du commerce extérieur (GUCE), l'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (APME), les Centres de gestion agréés (CGA), la Bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP), le Centre technique agroalimentaire (CTA), et enfin l'Agence des normes et de la qualité (ANOR). À côté de ces institutions, l'arsenal juridique de promotion des investissements a aussi été réformé grâce à la loi portant Charte des investissements en République du Cameroun, à la loi fixant les incitations à l'investissement privé, ou encore à la loi régissant les zones économiques au Cameroun.

Pour accroître le potentiel de son économie et favoriser le développement du secteur privé, le Cameroun a réalisé plusieurs projets d'investissement, notamment dans les domaines de l'électricité, de l'eau, du transport et de l'agriculture : barrage hydroélectrique, port en eau profonde, centrales thermiques à gaz, autoroutes, etc. Le gouvernement a aussi élaboré quelques instruments de financement, notamment le Dispositif de modernisation de l'outil de production par le crédit-bail, le Programme agropoles, les appuis de l'État au secteur privé au moyen de subventions et d'appuis directs octroyés par l'État aux entreprises dans le cadre de la modernisation de leur structure productive, et enfin la promotion des champions nationaux.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ : PEUT MIEUX FAIRE

Alors que le gouvernement égrène les multiples mesures mises en place pour faciliter la pratique des affaires, les chefs d'entreprise espèrent un meilleur dialogue avec l'État.

« Il existe au Cameroun un grand nombre de mesures incitatives en faveur des investisseurs. » Pour le ministre des Finances Louis Paul Motaze, pas de doute : le pays offre un nombre important de facilités aux investisseurs qui choisissent la destination Cameroun pour faire prospérer leurs initiatives.

Pour preuve, il cite la loi « révolutionnaire » de 2013 sur les incitations fiscales et douanières à l'investissement. Cette loi permet à l'entrepreneur, pendant sa phase d'installation qui peut aller jusqu'à cinq ans, de bénéficier de l'exonération de différentes obligations fiscales. Pendant la phase d'exploitation, qui peut quant à elle aller jusqu'à 10 ans, cette loi accorde à l'investisseur des exonérations ou exemptions de paiement des taxes, impôts, droits et autres charges. Toujours sur le plan fiscal, des incitations sont prévues pour les entreprises qui réalisent des investissements dans des secteurs prioritaires tels que l'agropastoral, l'aquaculture, les activités d'emballage et de stockage des produits d'origine végétale, animale ou halieutique, l'agro-industrie, le tourisme, le secteur manufacturier, les matériaux de construction, la sidérurgie, la construction métallique, ou encore les activités maritimes et de navigation. Les activités liées à l'énergie, à l'eau, à la décentralisation, à la protection de l'environnement, à la recherche & développement, à la promotion des exportations, et enfin à la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle sont également concernées par ces incitations spécifiques.

## De nouveaux outils pour les entrepreneurs

Ces dernières années, le gouvernement a aussi déployé des instruments pour encourager et accompagner les jeunes entrepreneurs. L'une des mesures phares visant à faciliter la création des entreprises est la mise sur pied des Centres de formalités de création d'entreprise (CFCE) qui regroupent en un seul lieu tous les services administratifs intervenant dans la création d'entreprise. « Ce sont en d'autres termes des guichets uniques de création d'entreprise. Ce regroupement des services administratifs a pour objectif de réduire de manière

considérable les délais de création d'entreprise, qui devraient ainsi passer d'une moyenne de 90 jours à 72 heures », explique le ministre Louis Paul Motaze.

Toujours pour accompagner les entrepreneurs, on trouve les Centres de gestion agréés (CGA) sous forme d'association dues à l'initiative des professionnels de la comptabilité et de la fiscalité ou des chambres consulaires ainsi que des organisations professionnelles d'industriels, de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs. L'adhésion à un CGA octroie aux membres des avantages de nature fiscale tels qu'une réduction substantielle de leurs impôts (50 % du bénéfice fiscal déclaré), l'assistance dans la gestion de leurs obligations fiscales, l'exonération de la patente au titre de la deuxième année ainsi que l'abattement de 50 % sur les taux de précomptes et acomptes.

Cette année 2022, le gouvernement a instauré un système de garantie de l'État aux emprunts bancaires du secteur privé. Inscrite dans la loi de finances, cette mesure permet au secteur bancaire de prêter jusqu'à 200 milliards de FCFA aux entreprises. Cette disposition s'ajoute à la titrisation de la dette intérieure, qui vise la vitalisation du marché secondaire de la bourse et l'amélioration la trésorerie des entreprises, et à la mise en place, auprès d'un pool d'établissements bancaires, de lignes de crédit à des taux bonifiés au profit des entreprises sinistrées par la crise du Covid-19 ou par les problèmes sécuritaires des régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord.

Ces mesures, que le ministre des Finances a enrichies avec la simplification et la dématérialisation des procédures fiscales, ne satisfont pas pour autant les milieux d'affaires, qui estiment que le gouvernement pourrait faire davantage de réformes, et plus vite. Par exemple, au niveau de la fiscalité, il pourrait mettre un terme à ce que Célestin Tawamba, le président du Gicam (Groupement inter-patronal du Cameroun), appelle une « fiscalité confiscatoire », créer un nouveau cadre de concertation plus efficace entre le secteur privé et les pouvoirs publics, et surtout concrétiser avec diligence les recommandations issues de ces concertations.

François Bambou

# LES CLÉS DU DÉCOLLAGE INDUSTRIEL

*Le gouvernement entend accroître significativement la part du secteur secondaire dans la formation du produit intérieur brut en modernisant l'appareil de production, en promouvant le « made in Cameroon » et en améliorant le climat des affaires.*

Le secteur secondaire camerounais représente 23,3 % du produit intérieur brut et emploie 14 % de la population active. Trop peu aux yeux du gouvernement, qui ambitionne de remonter ce quota à 36,8 % du PIB à l'horizon 2030. Pour le moment, outre l'extraction pétrolière et le raffinage, le secteur secondaire est dominé par la production d'aluminium, les industries agroalimentaires – produits à base de céréales, huiles alimentaires et boissons –, le textile, l'industrie du bois ou encore la réparation de bateaux avec le chantier naval. Le tissu industriel camerounais produit également quelques biens et équipement de consommation pour les ménages, ainsi que des articles en papier ou en carton et des produits d'imprimerie. Pour les autorités camerounaises, qui affirment que le développement des industries manufacturières constitue un axe majeur de la stratégie de modernisation du pays et de promotion d'une croissance inclusive, la recette est toute trouvée et se décline en cinq points: moderniser

## **Le secteur manufacturier devrait connaître une croissance moyenne annuelle de 5,1 % sur la période 2021-2030.**

encore l'appareil de production et mettre à niveau les entreprises pour améliorer leur compétitivité, avoir des champions nationaux, opérationnaliser le patriotisme économique en favorisant le « made in Cameroon », renforcer l'utilisation d'intrants locaux dans les industries agroalimentaires, et enfin densifier les mesures en faveur de l'amélioration du climat des affaires.

La stratégie gouvernementale guidée par un Plan directeur d'industrialisation (PDI) mis en place en 2016 et actualisé en 2020 comporte deux orientations principales: la promotion de l'industrie manufacturière et le rattrapage technologique. Par ce biais, le gouvernement entend faciliter l'insertion économique mondiale du Cameroun et accélérer l'import-substitution. En termes d'objectifs, une étude du ministère de l'Économie précise

qu'il s'agira de porter la part du secteur secondaire dans le PIB à 36,8 % à l'horizon 2030, de porter la valeur ajoutée manufacturière (VAM) de 14,5 % en 2017 à 25 % en 2030, et enfin de porter la part des exportations de produits manufacturiers à 54,5 %. Ce modèle de croissance économique tirée par l'industrie manufacturière exige de faire passer la productivité totale des facteurs d'une contribution moyenne de 5-16 % ces dernières années à une cible de 30-40 % du taux de croissance du PIB à moyen et long termes.

Concomitamment à ces mesures de soutien au redécollage industriel, le gouvernement veut travailler à l'accroissement de la demande intérieure de produits manufacturés issus des industries du bois, comme les meubles de fabrication locale, ainsi que de la transformation du cacao et du café, de produits agricoles et d'élevage, de coton-textile et de confection ou encore de la chimie pharmaceutique. Dans la branche de production des produits pétroliers, le gouvernement envisage à moyen terme la réhabilitation de la Société nationale de raffinage (SONARA) en la mettant aux normes technologiques actuelles afin de favoriser un approvisionnement local en carburant à partir de la transformation du pétrole brut camerounais.

Grâce à cette panoplie de mesures, le secteur manufacturier devrait connaître une croissance moyenne annuelle de 5,1 % sur la période 2021-2030. Hors industries extractives, analyse le ministère de l'Économie, ce secteur devrait afficher une croissance de 6 % en moyenne annuelle entre 2021 et 2030. La croissance des sous-secteurs du BTP, des industries agroalimentaires et autres industries manufacturières devrait se situer en moyenne annuelle respectivement autour de 7,9 %, 5,8 % et 4,7 % sur la période 2021-2030. Cette performance serait principalement soutenue par une offre suffisante d'énergie électrique. À en croire le gouvernement, de nouveaux projets énergétiques seront développés et mis en exploitation en vue de porter les capacités installées de 1 650 MW en 2019 à plus de 5 000 MW d'ici à 2030.

**François Bambou**

# GICAM : DES RÉFORMES POUR ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE

*Malgré un PIB camerounais en hausse de 4,2 % en 2022, contre 3,6 % en 2021, Célestin Tawamba, président du GICAM et de l'UNIPACE, estime que le moral des chefs d'entreprise est majoritairement bas et explique les raisons de cette morosité.*

Élu en 2017 à la tête du Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM), vous avez clairement souhaité apporter une touche de modernité à cette institution. Quelles innovations majeures avez-vous introduites dans la gouvernance de la plus grande confédération patronale camerounaise ?

**Célestin Tawamba :** Nous avons, dès les premiers mois de ma présidence, entrepris un train de réformes visant à accroître la qualité de notre système de gouvernance en nous appuyant sur les résultats de l'audit institutionnel et organisationnel lancé à cet effet. Des déclarations de vision et de mission du Groupement ont été adoptées, ainsi que de nouveaux statuts. De même, les valeurs et principes du Groupement ont été explicités, et son caractère apolitique a été consacré par les statuts. Bien plus, beaucoup d'importantes mesures ont été prises : le nombre des commissions a été augmenté et leur mode opératoire revisité, les conditions d'éligibilité à la présidence du Groupement ont été assouplies et un nouvel organigramme répondant à la nécessité d'accroître la capacité du Groupement aux niveaux stratégique et opérationnel a été adopté. Enfin, nous avons décidé de tirer parti des caractéristiques gagnantes du leadership féminin pour une efficacité accrue. Le poste de 1<sup>er</sup> vice-président est tenu par une femme, les services opérationnels sont dirigés par une femme, qui est directrice exécutive. De même, quatre commissions techniques sur dix sont présidées par des femmes.

Quelle a été la réponse du président Emmanuel Macron au courrier que vous lui avez adressé en votre qualité de président du GICAM et de l'UNIPACE (Union des patronats d'Afrique centrale) à l'occasion de sa visite de trois jours en juillet dernier au Cameroun ?

La correspondance que je lui avais adressée au mois de mai 2022 faisait suite aux conséquences sur les

entreprises des sanctions décidées par l'Union européenne relativement à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Après quoi, la conseillère Afrique de la cellule Afrique de l'Élysée nous a rencontrés au mois de juin au GICAM pour à la fois discuter des suites à apporter à notre correspondance et engager une réflexion sur l'initiative FARM (Food and Agriculture Resilience Mission) du président Macron. Du coup, le 26 juillet, lors de la séance de restitution des travaux consacrés à la sécurité alimentaire qui réunissait les secteurs privés camerounais et français ainsi que les trois ministres

**« Sur près de 200 entreprises françaises opérant au Cameroun, une cinquantaine est membre du GICAM. »**

camerounais en charge de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Économie, quatre priorités ont été retenues sous l'impulsion du président Macron, présent à cette réunion : des appuis en termes de structuration et de développement des filières maïs, riz et blé, et la construction d'une usine d'engrais. Le GICAM est membre de la Task Force mise en place à cet effet.

Par ailleurs, où en sont les relations entre les patronats français et camerounais ? Combien d'entreprises françaises opèrent au Cameroun et quelle est leur contribution à l'économie du pays ?

L'implication d'entreprises privées est vitale, notamment celle de grandes entreprises capables de hisser le niveau de la production et d'aider à la structuration des filières. À cet égard, il convient de retenir que les patronats camerounais et français ont signé, en marge de cette réunion, un protocole d'entente pour une participation accrue du secteur privé français au





développement agricole sur les plans de l'investissement et de l'expertise technique. Les relations entre les patronats français et camerounais sont bonnes. Elles sont couvertes par un MOU (Memorandum Of Understanding) signé par le GICAM et le Medef. Sur près de 200 entreprises françaises opérant au Cameroun, une cinquantaine est membre du GICAM. À noter que la première entreprise non pétrolière du Cameroun, par ailleurs premier contributeur au budget de l'État, est une filiale de multinationale française.

**Pensez-vous que l'initiative FARM du président Macron est une alternative crédible alors que persistent les troubles dus au Covid-19 aggravés par la guerre russo-ukrainienne et des sanctions envers la Russie qui menacent la sécurité et la souveraineté alimentaire du Cameroun et des pays de la zone CEMAC ?**

L'initiative FARM est une alternative crédible. Elle répond, notamment dans sa dimension production, à

des préconisations qui ressortent de notre Livre Blanc sur l'économie camerounaise, et dont l'exigence se retrouve justement renforcée par les crises liées à la pandémie de Covid-19 et à la guerre russo-ukrainienne assortie des sanctions européennes qui en ont résulté. Notre pays se développera par l'industrialisation, et notamment le développement de son agro-industrie.

**Au sortir de la pandémie de Covid-19, quel est le moral des chefs d'entreprise au Cameroun et l'état du climat des affaires ?**

Le moral des chefs d'entreprise est bas pour un grand nombre d'entre eux, et pour cause : depuis cinq ans en particulier, les entreprises subissent des difficultés d'une grande intensité liées aux contextes national et international. Le Cameroun est sous plan d'ajustement structurel avec le FMI depuis 2017, ce qui implique des restrictions au développement des activités. Dans le même temps, les crises sécuritaires ont ►(suite p. 42)

► connu des développements notables du fait de Boko Haram et de la crise du Nord-Ouest/Sud-Ouest (NOSO). Avec la pandémie de Covid-19 en 2020 et la guerre en Ukraine depuis le début de la présente année, les entreprises sont en proie à de nouvelles difficultés se traduisant par des tensions inflationnistes sans précédent qui, outre les risques sur l'approvisionnement en denrées alimentaires, menacent celui des entreprises en matières premières, intrants de production et produits finis. D'ailleurs le GICAM a commis des enquêtes pour mesurer les conséquences économiques et sur les entreprises de la crise du NOSO et de la pandémie de Covid-19.

**Le taux de croissance attendu du Cameroun est de l'ordre de 4,2 % en 2022, contre 3,6 % en 2021. Cette hausse va-t-elle réellement bénéficier aux entreprises et impacter positivement le chômage structurel ?**

Nous ne disposons pas de données chiffrées sur le niveau du chômage structurel, mais nous ne doutons pas qu'il est important au vu du nombre de demandes d'emploi non satisfaites par des entreprises fragilisées, mais aussi en observant autour de nous. Dans le cadre de la Vision Émergence 2035 du gouvernement, les objectifs de croissance et de taux d'investissements du DSCE (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi)

mis en place sur la période 2009-2019 n'ayant pas été atteints, il est difficile d'imaginer une amélioration des performances de l'économie camerounaise sur le front

## « Le patronat équato-guinéen va rejoindre l'UNIPACE en 2023, et nous comptons étendre l'Union aux organisations patronales des pays de la CEEAC. »

de l'emploi. Ce dont le pays a besoin, c'est de taux de croissance à deux chiffres qui seraient possibles avec un environnement des affaires incitatif.

**En plus d'être le patron des patrons au Cameroun, vous êtes aussi à la tête de l'UNIPACE. Lors de votre session ordinaire tenue à Brazzaville en 2019, vous vous êtes doté d'un plan d'action pour la période 2019-2022. Quels en étaient les points forts et pensez-vous que les résultats seront au rendez-vous au moment d'examiner le bilan votre mandat ?**

Ce plan d'action prenait en effet en compte la double dimension économique et sécuritaire de la situation de crise dans la sous-région. C'est ainsi que nous avons renforcé notre position d'interlocuteur de référence de la Commission de la CEMAC s'agissant du secteur

privé, ainsi que notre mission de veille sur les performances économiques de la zone. L'UNIPACE a également pris à bras-le-corps l'épineuse question de la raréfaction des devises dans la foulée de la mise en place de la nouvelle réglementation des changes de la CEMAC. Cette crise nous aura permis d'ouvrir une fenêtre de dialogue conséquent avec la BEAC, cadre de dialogue que nous exploitons au mieux s'agissant des modalités pratiques d'application de cette réglementation. En revanche, notre objectif de mobilisation de financements externes pour une plus grande capacité d'action n'a pas été atteint. Nous n'y renonçons pas. Enfin, l'objectif d'accroissement des membres est en bonne voie : le patronat équato-guinéen devrait rejoindre l'Union au plus tard dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023, année au cours de laquelle nous agissons davantage pour étendre l'Union aux organisations patronales des pays de la CEEAC et non-membres de la CEMAC.

*Propos recueillis par  
Serge-Henri Malet*

## Bio

Célestin Tawamba est, depuis juin 2017, président du Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), la principale organisation patronale du Cameroun, et la plus influente, sachant qu'il a été réélu à la tête de l'institution le 16 décembre 2020 pour un second mandat de 3 ans. Depuis mai 2018, il préside aussi aux destinées de l'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE) et, depuis février 2022, il assume également les fonctions de vice-président pour l'Afrique centrale de l'Alliance des patronats francophones (APF), dont le GICAM est membre fondateur. Surnommé le « patron des patrons d'Afrique centrale », Célestin Tawamba, né en 1966, est présenté comme l'homme que l'on écoute le plus au Cameroun. Au rang de ses chevaux de bataille figurent l'accélération du règlement de la dette intérieure, notamment la mise en œuvre de la filtrisation de cette dette, ainsi que l'adoption d'un système fiscal de développement et l'avènement d'une fiscalité plus juste et équitable. Diplômé en finances de HEC Paris et de l'université Paris-Dauphine, Célestin Tawamba a été auditeur chez Ernst & Young de 1992 à 1996, puis directeur financier du groupe forestier HAZIM, avant de créer La Pasta en 2002. Désormais, Célestin Tawamba dirige l'important groupe industriel camerounais CADYST-INVEST, qu'il a créé et qui cumule un chiffre d'affaires global d'environ 100 millions d'euros, affichant un effectif total qui représente 1 100 emplois. Le groupe se compose de deux pôles : le premier pôle œuvre dans le secteur agro-alimentaire, avec les entreprises La Pasta S.A, Panzani Cameroun et SAE (Société Agroalimentaire Équatoriale), et le second s'implique dans le domaine de la santé avec les sociétés CINPHARM (Compagnie Industrielle Pharmaceutique) et SIPP (Société Industrielle de Produits Pharmaceutiques).





**CCIMA - La passerelle entre l'Etat camerounais et les opérateurs économiques, pour un développement dynamique des affaires.**

**INTERET PUBLIC**

• Une plate-forme de dialogue secteur Public/ secteur Privé dans l'optique du développement de l'environnement des affaires au Cameroun

**INTERET ECONOMIQUE**

• Un observatoire de grande envergure intégrant une vaste banque de données pour l'approvisionnement et la consultation des informations économiques et financières.  
Assistance, conseil et encadrement des Chefs d'entreprises (CTPE & PME)

**FORMATION CONTINUE ET RECYCLAGE**

• Multiples séminaires, conférences et ateliers au service de la formation continue et du recyclage des opérateurs économiques.  
• Accueil et orientation des investisseurs pour une synergie efficace Sud-Sud et Nord -Sud.

**Notre challenge : œuvrer encore et toujours plus pour la dynamisation et le rayonnement des entreprises camerounaises**

**Chambre de Commerce, d'Industries, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun**

B.P. 4011 Douala - Tél.: +237 233 426 855 - Fax : +237 233 425 596

E-mail : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm) - Web : [www.ccima.cm](http://www.ccima.cm)





## ■ Guichet unique des opérations du commerce extérieur

# LES GUICHETS UNIQUES, DES OUTILS COMPÉTITIFS ET MODERNES

*Grâce à la digitalisation, le Guichet unique des opérations du commerce extérieur (GUCE) montre son efficacité pour tracer et sécuriser les recettes ainsi que pour faciliter le passage des marchandises au Cameroun et dans la sous-région.*

Le Guichet unique des opérations du commerce extérieur (GUCE), groupement d'intérêt économique issu d'un partenariat public-privé, est destiné à faciliter les échanges et à simplifier les procédures du commerce extérieur. Depuis sa création en 2000, le GUCE s'est engagé à moderniser l'écosystème des échanges transfrontaliers en dématérialisant les procédures, toutes logées dans l'e-GUCE, plate-forme digitale dédiée au commerce électronique du Cameroun. Parmi elles, la procédure de paiement électronique des frais relatifs au commerce extérieur e-Payment. Mise en production en 2012, elle a rapporté à l'État un peu plus de 6 400 milliards de FCFA en dix ans.

Pour les formalités de pré-dédouanement, dédouanement, transit, enlèvement ou embarquement sclérosées par des lenteurs administratives dues à l'utilisation du papier et génératrices de surcoûts, le GUCE a lancé en 2016 e-Force, le formulaire unique des opérations du commerce extérieur : les opérateurs économiques soumettent par une saisie unique les données et documents,

### « Le GUCE se prépare à mettre en exploitation un simulateur de paiements dénommé SIMPA. »

et le système se charge d'orchestrer les procédures entre intervenants jusqu'à obtenir toute la documentation nécessaire à l'enlèvement et à l'embarquement des marchandises. Résultat : des délais de passage des marchandises passés de 40 à moins de 15 jours... Enfin, depuis 2021, les usagers ne sont plus obligés de se déplacer dans les bureaux du GUCE : ils peuvent réaliser leurs paiements où qu'ils se trouvent à partir de la plate-forme e-GUCE.

Concernant la collecte et la sécurisation des recettes de l'État et des partenaires de la chaîne logistique nationale, outre les risques courus par les usagers transportant d'énormes sommes d'argent pour leurs paiements, il y avait des problèmes liés à la gouvernance. En partenariat avec des établissements de crédit et des opérateurs de téléphonie mobile, le GUCE a dématérialisé et multiplié

les canaux de paiement pour les frais d'évaluation des véhicules d'occasion et de déclaration d'importation de la douane, les droits et taxes de douanes, les redevances portuaires, les avis d'imposition ou encore les frais d'acquisition du certificat d'origine de la Chambre de commerce. Ces formalités, accomplies à partir d'un ordinateur ou un Smartphone, assurent la traçabilité des transactions financières, l'instauration d'une bonne gouvernance et la réduction des coûts et délais de traitement des dossiers. Selon le rapport d'activité annuel 2021 du ministère des Finances, au plus fort de la pandémie de Covid-19, la digitalisation des paiements a boosté les recettes douanières de 53 % sur les véhicules, soit 201 milliards de FCFA (348 millions de \$), contre 132 milliards (229 millions de \$) en 2020.

Le GUCE se prépare à mettre en exploitation un simulateur de paiements dénommé SIMPA. Cet outil d'aide à la décision logé dans la plate-forme e-GUCE a pour objectif de donner à l'opérateur économique les moyens d'obtenir une estimation de ses dépenses financières durant une procédure d'importation, d'exportation ou de transit de marchandises sur le territoire national. Ont aussi été dématérialisées et mises en production des procédures comme les certificats d'origine et les certifications phytosanitaires. Ces réalisations du GUCE, véritables instruments de facilitation des échanges, rendent donc le Cameroun apte à jouer pleinement son rôle dans le marché commun qu'est la ZLECAf.

Enfin, un effort est consenti pour améliorer l'indice de performance logistique (IPL), un outil d'analyse comparative interactif créé par la Banque mondiale pour aider les pays à identifier les opportunités et défis en matière de logistique commerciale afin d'améliorer leur performance. Les pouvoirs publics se sont donc engagés dans la modernisation des infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières pendant que le GUCE dématérialise les procédures d'embarquement et d'enlèvement. Opérationnalisées courant 2023, elles porteront à coup sûr le Cameroun à un rang honorable dans le classement IPL.

**Andju Ani**

# Charte du Service Client

## 1 Disponibilité

Assurer la disponibilité non seulement de nos agents pour répondre efficacement à vos attentes et à vos besoins, mais aussi des informations sur tous nos produits à tous nos points de contact.

## 2 Ecoute

Adopter une attitude d'écoute attentive, de sorte à percevoir et comprendre de prime abord vos besoins et vos attentes, et y répondre en vous offrant un service sur mesure et une expérience inégalée.

## 3 Conseil

Structuration de bout en bout de vos projets et de vos engagements, avec l'aide de nos conseillers spécialement dédiés, qui vous recommanderont uniquement des produits et services adaptés à votre capacité de financement.

## 4 Accompagnement

Mise à disposition de facilités pour la réalisation de vos projets de vie, personnels et professionnels.

## 5 Efficacité

Garantir en permanence un service ininterrompu, et le cas échéant, traiter dans les meilleurs délais vos réclamations, requêtes et demandes d'informations, s'assurant in fine, que vous soyez satisfait de la qualité du service et de l'expérience.

## 6 Réactivité

Garantir la réactivité et le professionnalisme de nos équipes dans le traitement de vos réclamations, requêtes et demandes d'informations, vos dossiers de crédit ou d'ouverture de compte, respectant ainsi un temps d'exécution de **72 heures**.

## 7 Sécurité

Protéger vos données personnelles conformément aux stipulations de la Convention de l'Union africaine du 24 juin 2017 sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel.

### En tant que client, vous avez droits à :

- Un service respectueux, professionnel et empathique.
- La prise en charge immédiate de toutes vos réclamations, et le suivi jusqu'à la résolution complète.
- La confidentialité de vos données à caractère personnel et le respect de votre vie privée.
- Une communication claire, honnête et transparente, à chaque mise à jour de nos offres de produits et services.





## Disponibilité

Vous assurer la disponibilité des informations sur tous nos produits dans nos agences et sur nos plateformes digitales.





## Accompagnement

Mise à disposition de facilités pour la réalisation de vos projets de vie, personnels et professionnels.

La **meilleure façon**  
de rentabiliser son  
investissement.

---

**4.5%** *l'an*

*de taux  
d'intérêt avec*

**Epargne+**

---

**RDV** en agence

-  BanqueAtlantiqueCMR
-  Banque Atlantique Cameroun
-  @B\_AtlantiqueCMR
-  banqueatlantique-cmr.com



# DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE DANS LE SECTEUR HÔTELIER

À l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) abritée par le Cameroun début 2022, dix-neuf hôtels ont reçu une autorisation de construction et/ou d'extension. Une occasion de doper l'offre hôtelière du pays, qui recensait en 2020 une capacité d'accueil de 18 152 chambres.

On peut affirmer que le secteur hôtelier camerounais ne s'est jamais aussi bien porté que ces dernières années, malgré la crise sanitaire et le report des grandes échéances sportives ayant momentanément paralysé le secteur. Si la qualité de service reste à parfaire dans quelques établissements, l'on se réjouit cependant des nombreux investissements consentis par les entrepreneurs locaux comme le groupe La Falaise, qui compte quatre hôtels, ou encore le Krystal Palace, le K Hotel et le Franco Hotel...

Outre le dynamisme de ces acteurs nationaux, on remarque aussi le retour de grandes chaînes internationales longtemps absentes du marché hôtelier camerounais. Le groupe Onomo a ouvert en août 2020 un premier établissement à Douala et prévoit l'implantation d'une deuxième adresse à Yaoundé. Le groupe américain Radisson est, avec ses partenaires, en cours d'aménagement à Douala d'un hôtel 5 étoiles dont l'ouverture est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. En somme, a précisé le 4 septembre 2020 la Commission technique nationale des établissements de tourisme lors de la 197<sup>e</sup> session d'évaluation des projets dans le secteur du tourisme et loisirs, c'est une vingtaine de nouveaux hôtels qui a reçu une autorisation de construction et/ou d'extension, soit 392 chambres dont 21 suites, 16 bars-restaurants ainsi que 11 salles des fêtes et de conférences. Des établissements qui



Depuis 1951 l'hôtel Akwa Palace accueille à Douala, avec charme et raffinement, les convives du monde entier dans l'un des meilleurs hôtels de la ville.

vont doper et diversifier l'offre hôtelière existante et permettre au Cameroun d'accueillir à l'avenir des événements sportifs de l'ampleur la CAN, grand-messe du football africain que le Cameroun a abritée en janvier et février 2022.

En 2020, le Cameroun comptait 1 003 hôtels, 494 restaurants, 309 agences de tourisme et plus de 250 établissements de loisirs. Dans le détail, les établissements hôteliers de deux à cinq étoiles totalisaient 18 152 chambres, 698 suites et 446 appart'hôtels, principalement dans la région du Littoral où se situe la ville de Douala, capitale économique. Depuis, les promoteurs ont mis un accent sur le relèvement du standing de l'offre, créant de nouveaux emplois directs, indirects et induits, et générant des revenus pour la population, des profits pour les entreprises et des ressources fiscales pour l'État.

Par ailleurs, l'industrie du voyage et du tourisme a contribué directement à 3,2 % du PIB en 2017. Un chiffre en légère progression par rapport à l'année précédente, où le compteur affichait 3,1 % et où les dépenses des visiteurs étrangers avaient généré 1 860 milliards de FCFA. Selon la stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun, le pays devrait porter ce taux à 5,3 % d'ici à 2028, et le secteur touristique générer près de 1 081 milliards de FCFA.

Louise Bibalou-Durand



Le Krystal Palace Douala est le fruit de la volonté d'une famille passionnée par l'industrie de l'hôtellerie de luxe. Cet hôtel 5 étoiles est situé en plein cœur du quartier des affaires Akwa.



# UNE VOLONTÉ D'ASSAINIR LE MARCHÉ

Sur 419 établissements de microfinance (EMF), seuls 402 sont officiellement agréés après que le ministre des Finances, Louis-Paul Motaze, a exigé que tous finalisent au 31 décembre 2021 leur mise en conformité avec les dispositions réglementaires de la COBAC.

Selon l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECCAM), les 419 EMF (établissements de microfinance) en activité au 31 décembre 2020 totalisaient un chiffre d'affaires (CA) de 519 milliards de FCFA, soit environ 963 millions de dollars. Les 394 milliards de crédits octroyés représentaient pour leur part une contribution de 10% au financement de l'économie nationale. Mais ce CA flatteur ne saurait faire oublier certaines faiblesses, notamment en termes de gouvernance, car ces dernières années plusieurs EMF ont fait faillite, engloutissant des milliards de FCFA et plongeant des milliers d'épargnants dans le désarroi.

En vue d'assainir ce secteur, le ministre des Finances Louis-Paul Motaze a haussé le ton lors d'un communiqué émis le 12 avril 2021 : « *Tous les EMF ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour finaliser les diligences nécessaires à leur mise en conformité avec les dispositions réglementaires de la COBAC (Commission bancaire de l'Afrique centrale).* » Il ajoutait : « *L'exercice de l'activité de microfinance sans agrément est proscrit.* »

Rappelons en effet que la réglementation de la COBAC en date du 30 juillet 2020 fixe entre autres le capital

## En 2020, les EMF ont réalisé un CA de 519 milliards de FCFA.

social à 300 millions de FCFA pour les EMF de deuxième catégorie et à 150 millions de FCFA pour les EMF de troisième catégorie, les EMF de première catégorie revêtant quant à eux exclusivement la forme juridique de coopératives constituées d'au moins 100 membres, avec conseil d'administration, et aucun montant minimal n'étant exigé pour leur capital. À l'issue de ce rappel à l'ordre, Louis Paul Motaze a publié le 2 juin 2022 la liste définitive des EMF agréés au 31 décembre 2021 : sur 419, seuls 402 l'étaient officiellement.

En dépit de cette avancée, beaucoup d'experts du milieu de la finance camerounaise, dont le ministre

des Finances, estiment que le chemin est encore long avant que les EMF ne puissent « *prétendre à un secteur financièrement stable et performant, dans le sens de sa vision originelle qui repose sur la volonté d'améliorer les conditions de vie des populations à faibles revenus* », comme l'a indiqué le ministre. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles la Fondation allemande des caisses d'épargne pour la coopération internationale (SBFIC) partage son expertise en proposant aux EMF camerounais un nouveau modèle économique. La maîtrise des enjeux financiers fondamentaux, une nécessité pour réaliser l'inclusion financière, suppose d'amener les professionnels du secteur à rompre avec la gestion « artisanale » qui prévaut encore et à s'approprier un modèle de gestion moderne permettant d'asseoir un écosystème financier performant et favorable au développement des entreprises.

Une initiative fortement saluée par le ministre des Finances Louis-Paul Motaze, qui sait que cette démarche participe non seulement à l'amélioration des services bancaires mais aussi au développement de l'activité économique. La Régionale d'Épargne et de Crédit est d'ailleurs un bel exemple de réussite, elle qui joue désormais dans la cour des grands après l'obtention auprès de la COBAC, le 8 septembre 2022, de l'agrément officialisant sa transformation d'EMF de 2<sup>e</sup> catégorie en banque universelle. L'autorisation qui fait d'elle le 18<sup>e</sup> établissement bancaire en activité dans le pays est l'heureux dénouement d'un processus de transformation engagé il y a deux ans avec une levée de fonds lui permettant de porter son capital de 8,04 à plus de 15 milliards de FCFA.

Ajoutons enfin qu'à l'instar des banques, les EMF et les opérateurs de paiement électronique devraient prochainement être assujettis au respect du secret bancaire, une disposition adoptée au Parlement suite au projet de loi déposé par le gouvernement en avril dernier et actuellement en attente de promulgation sur le bureau du président Paul Biya.

Louise Bibalou-Durand

# DOUALA C'EST...

1



2

3



- 1- Port Autonome de Douala
- 2- Centre Administratif de Bonanjo
- 3- La statue de la Nouvelle Liberté au Rond-Point Deido
- 4- L'obélisque à Bonanjo

7



- 9- Centre Multifonctionnel de Bepanda
- 10- Chambre de Commerce

6



- 5- La maison de la Culture Sawa
- 6- Stade de Japoma
- 7- Gare ferroviaire de Bessengué
- 8- Hopital Gynéco Obstétrique

10



9

8





# Projet BRT - 261 milliards de FCFA de la Banque Mondiale pour moderniser le transport

Le vaste projet qui vise la modernisation de l'offre de mobilité à Douala porte sur la construction d'un système de transport urbain de masse sur un linéaire de 28 km de voies, 44 stations, 4 terminaux et bien d'autres curiosités à découvrir.



C'est au cours d'une conférence de presse que la bonne nouvelle a été officialisée le 2 juillet 2022. Le conseil d'administration de la Banque Mondiale accordait à la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un prêt de 260,8 milliards de FCFA pour le projet des Bus Rapid Transit de Douala (BRT), ou «Métrobus». Projet financé à raison de 125,6 milliards de FCFA par la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), et par le guichet non concessionnel de la Banque Mondiale, pour une enveloppe totale de 135,2 milliards de FCFA. Le Maire de la Ville, Dr. Roger Mbassa Ndinè, a procédé à l'annonce officielle de cet important déblocage de fonds le 6 juillet 2022, et dévoilé ses contours.

Dans sa vision, le Maire de la Ville de Douala entend à travers ce projet : améliorer la mobilité urbaine et soutenir le développement économique inclusif le long de certains corridors de transport en commun rapide par autobus et de ses lignes de rabattement à Douala. Signalons que 62,1 milliards de FCFA seront déboursés par un partenaire dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), alors que l'Etat du Cameroun contribuera à hauteur de 12,4 milliards de FCFA représentant les fonds de contrepartie dont 8 milliards de FCFA seront réservés au dédommagement des familles déguerpies (indemnisation pour expropriations). Pour les contours du projet, une enveloppe de 291,9



milliards de FCFA est destinée à la construction du réseau BRT, Soit 87% du montant global du projet.

Ce réseau de transport est constitué de 28 km de voies dédiées aux bus, entièrement séparées par des échangeurs modernes, 44 stations, 4 terminaux, des égouts, un système d'approvisionnement en eaux, l'éclairage public, l'achat des bus et la mise sur pieds d'un système de gestion du trafic, etc.

Quatre composantes structurent le futur BRT de Douala à savoir : «la mise en place d'un système de transport collectif de masse de type BRT» (Infrastructure, flotte et système), « l'appui au renforcement institutionnel et à la professionnalisation des opérateurs de transport public existants », pour une enveloppe de 120 milliards de FCFA, dont 9 milliards de FCFA financés par l'IDA, « le développement urbain axé sur le transit autour du système de BRT », à





hauteur de 27 milliards de FCFA sous fonds IDA. Autre composante, « la gestion de projet et renforcement des capacités », pour 6 milliards de FCFA débloqués par l'IDA. La sous-composante sur « l'amélioration des routes et des infrastructures non-motorisées le long des itinéraires de rabattement », est estimée à 322,2 milliards de FCFA, et « la stratégie de développement du corridor et l'amélioration de l'espace public autour des stations BRT », pour un montant de 4,8 milliards de FCFA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une délégation de la SFI, filiale de la Banque Mondiale spécialisée dans l'accompagnement du secteur privé a été reçue à Douala. Conduite par Jacques Bleindou, Chargé d'investissements Senior, cette délégation a séjourné à Douala du 4 au 6 juillet 2022. L'équipe composée d'Ismaël Ouattara, Chargé d'investissements, SFI, des experts du Cabinet Gide Loyrette, Consultant juridique, du Cabinet Espelia-Ingerop, Consultant technique, et Ibis Consulting, le

Consultant environnemental et social a par ailleurs rencontré les responsables de Socatur, les syndicats des taxis et mototaxis, et la société civile spécialisée.

Rappelons que le projet BRT porte sur la mise sur pied d'un système de transport urbain de masse ayant pour point de départ, le Carrefour



Leclerc longeant l'ancienne direction générale des Douanes de Douala, Arrondissement de Douala 1er, jusqu'au quartier PK 14, dans l'Arrondissement de Douala 3<sup>ème</sup>.

# « EN 2023, L'EMPLOI DES JEUNES SERA UNE PRIORITÉ »

Président de la CCIMA et de la CPCCAF, Christophe Eken rappelle les objectifs assignés en 2023 aux deux institutions et dresse le bilan des actions qui y ont été engagées.

En 2021, dans quelle proportion ont évolué par rapport à 2020 les indicateurs tels que les investissements directs étrangers (IDE), la contribution du secteur privé aux recettes fiscales et douanières ou encore la création d'entreprises ?

**Christophe Eken :** Comme tous les pays du monde, le Cameroun a connu les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 et leur impact direct sur l'activité économique, donc sur les recettes fiscalo-douanières prévues dans les budgets 2020 et 2021 de l'État. Toutefois, le taux de mobilisation des recettes douanières a été de 108,5 % en 2020, avec 705 milliards de FCFA collectés, contre 650 milliards attendus. En 2021, le taux de réalisation s'est maintenu à 105,8 % avec 851 milliards collectés, contre 801 projetés. Les investissements directs étrangers (IDE) ont pour leur part progressé de 25,9 % entre 2020 et 2021, passant de 675 à 850 millions de dollars. Quant à la création d'entreprises, les Centres de formalités de création d'entreprises (CFCE) représentés dans nos 10 régions ont enregistré au total 15 591 entreprises créées en 2021, contre 10 681 en 2020.

Vous avez été porté à la tête de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) à l'issue de la 46<sup>e</sup> Assemblée générale tenue en avril dernier. Quel rôle joue la CPCCAF dans l'accompagnement des entreprises en Afrique et quelle impulsion allez-vous donner à votre mandature 2022-2024 ?

La CPCCAF, créée en 1973, est un réseau international de plus de 130 Chambres consulaires et organisations intermédiaires dans 32 pays francophones, dont 26 pays africains. Le président de la CPCCAF, lui, est toujours africain. Aujourd'hui, depuis notre 46<sup>e</sup> Assemblée gé-



Christophe Eken, président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun et de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones.

Victor Zébs

rale à Yaoundé en avril 2022, il s'agit du président de la CCIMA du Cameroun. Depuis son origine, la CPCCAF est au service du développement du secteur privé francophone et de la croissance économique du continent africain en s'appuyant sur les entreprises et les partenariats techniques et commerciaux construits entre opérateurs et acteurs économiques francophones. Pour cela, elle opère un transfert de savoir-faire et de bonnes



pratiques entre les membres de son réseau, soutenant directement les 8 millions d'entreprises africaines et francophones des 32 pays de son champ géographique. Après une mandature marquée par la pandémie de Covid-19 qui nous a fait prendre conscience des difficultés importantes engendrées par de telles circonstances mais que nous avons mise à profit pour prendre le virage du numérique, nous avons fait le choix de nous centrer sur nos fondamentaux : le renforcement des structures qui accompagnent les entreprises afin de les aider à mieux contribuer, au moyen d'outils et de dispositifs adaptés, à l'insertion économique des jeunes, à l'autonomisation des femmes, à la connaissance des marchés et à la stratégie export des TPE-PME. Nous avons élaboré en ce sens un projet de mandature qui sera soumis au vote de notre prochaine Assemblée générale CPCCAF prévue à Cotonou, au Bénin, du 8 au 12 mai 2023. Dans ce projet de mandature, il y a un sujet qui me tient particulièrement à cœur : le couplage inter-entreprises devant conduire à la constitution de chaînes de valeur francophones (CVF). Nous avons par ailleurs prévu une évolution de nos statuts et de notre règlement intérieur pour, notamment, intégrer d'autres organisations intermédiaires ainsi que des membres bienfaiteurs comme, par exemple, des entreprises.

**En qualité de président de la CPCCAF, quel bilan dressez-vous de votre visite de travail en France, où vous avez rencontré de nombreux partenaires ?**

La CPCCAF est partenaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et d'autres grands acteurs de la francophonie. Au cours de nos dernières rencontres avec des partenaires à Paris, Abidjan, Québec et ailleurs en Francophonie, nous avons conclu des accords de partenariat avec tous ces acteurs économiques que sont le CIAN, l'Alliance des patronats francophones et les grandes Chambres francophones pour contribuer à structurer plus efficacement les réseaux économiques francophones gravitant autour de l'OIF. Nous avons par ailleurs renforcé nos liens avec d'autres organisations internationales comme ITC, ICC et l'OMPI ou encore l'AFNOR et le CMAP de la CCI Paris-Île-de-France afin de pouvoir proposer à nos membres les outils les plus efficaces pour accompagner leurs entreprises. Nous avons aussi participé, à Kinshasa, à la création du Haut Conseil des affaires (HCA) pour l'Afrique centrale, première étape vers un HCA unifié pour l'Afrique continentale, afin que le secteur privé soit mieux pris en compte dans les politiques de l'UA, comme par exemple la ZLECAf, et qu'il fasse bien partie des cibles prioritaires des stratégies européennes.

**Le Fonds commun des produits de base suscite-t-il un engouement chez les PME camerounaises ? Quelles sont les facilités de financement offertes par ce guichet ? Quels types de prêts propose-t-il et sur quelle durée ?** Les besoins en financement des PME camerounaises sont entre autres le financement des investissements, celui du fonds de roulement et celui d'une combinaison d'investissement et de fonds de roulement. Dans sa volonté d'améliorer l'accessibilité financière des PME, notre institution consulaire les appuie par

**«Les CFCE ont enregistré au total 15 591 entreprises créées en 2021, contre 10 681 en 2020.»**

un accompagnement au montage des projets et une orientation vers des structures de financement. C'est dans cette optique que nous avons incité nos PME à se rapprocher du Fonds commun des produits de base, qui accorde des facilités selon deux modalités : les prêts remboursables et les financements non remboursables pour une période allant de 12 mois à 5 ans. Les prêts remboursables vont de 300 000 à 2 millions de dollars américains, tandis que les financements non remboursables vont de 50 000 à 300 000 dollars américains. Notre rôle d'intermédiation financière suscite beaucoup d'intérêt de la part des PME et leur permet d'accéder à des financements pour réaliser leurs projets.

**En tant que président de la CCIMA, quelles ont été les priorités de votre feuille de route 2022 ?**

Au vu des perspectives de l'économie mondiale en 2022, nous avons décidé de contribuer principalement aux initiatives gouvernementales destinées à rendre notre économie moins dépendante de l'extérieur, à en faire une économie où l'innovation soit promue et où des facilités soient mises en place pour favoriser l'import-substitution. À l'heure du bilan pour ce qui est de l'année 2022, l'on peut estimer que globalement, nous nous sommes approchés de nos objectifs. En effet, l'environnement mondial moins apaisé qu'attendu ne nous aura pas empêché d'afficher un taux de réalisation de nos activités d'environ 55,54 %. En 2023, dans un contexte d'incertitudes mondiales, il s'agira pour nous, conformément aux orientations gouvernementales, d'adresser les problématiques de l'emploi des jeunes et de la valorisation des matières premières, locales notamment, par l'industrialisation des processus de transformation, par la compétitivité des entreprises et par la promotion de nos exportations, en particulier dans le cadre de la ZLECAf.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*





L'hémicycle du Parlement de la Communauté française de Belgique.

## ■ Rebranding Africa Forum 2022

# UN LIEU POUR RENDRE JUSTICE À L'AFRIQUE QUI RÉUSSIT

Le 21 octobre dernier à Bruxelles, le Parlement de la Communauté française de Belgique accueillait la 8<sup>e</sup> édition du Rebranding Africa Forum (RAF) réunissant des personnalités africaines issues du monde économique. Elles ont pu échanger sur l'attractivité des États africains.

Pour la 8<sup>e</sup> édition du RAF tenue le 21 octobre 2022 à Bruxelles au sein du Parlement de la Communauté française de Belgique, le thème choisi était : « Quelles stratégies d'attractivité pour les pays africains ? » Grâce à divers panels de discussions, les participants ont réfléchi sur les perspectives de développement économique, politique et stratégique de l'Afrique.

Dans son discours de bienvenue prononcé le 20 octobre lors d'un cocktail au Châtelain Brussels Hôtel, Thierry Hot, en sa qualité de président du RAF, s'est réjoui de la notoriété que connaît désormais son initiative. « Notre présence ici est le symbole achevé de l'ancrage institutionnel de notre forum dans ce royaume, où l'esprit et les valeurs de ce haut lieu de la démocratie font très largement écho à l'esprit du Rebranding Africa Forum. (...) Un double mouvement fonde notre rendez-vous annuel : d'une part une révolte, un refus, le rejet d'un certain narratif très souvent à contre-courant des réalités africaines, et d'autre part le fervent désir des fils, filles et amis du continent de forger et d'enraciner un narratif alternatif, plus juste, sincère, robuste et crédible. Un narratif qui tient compte de la complexité de l'Afrique ainsi que de la diversité des trajectoires sociohistoriques et économiques des États, des sociétés et des peuples. »

Parmi les panels organisés lors de cet événement, celui intitulé « Le rôle de l'État, de la société civile et des

Agences de promotion des investissements (API) dans les stratégies d'attractivité » a réuni des personnalités telles que Thierry Badou, directeur de l'attraction des investissements du Centre de promotion des investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI), António Henriques da Silva, président de l'API d'Angola, ou encore Arthur Nzinko, président de l'API du Congo (RDC). Tous ont indiqué quelles actions et initiatives devaient être déployées pour faire de l'API un outil fort au service de l'État et contribuant à la réalisation des objectifs des stratégies nationales.

Un second panel sur le thème « Secteur privé et stratégies d'attractivité » a vu d'éminents spécialistes du privé et du public prendre la parole : Carole Maman, directrice des investissements chez Belgian Investment Company for Developing Countries, Yassin Bayo, directrice générale de Vista Bank Group, Lynda Apling-Kouassi, fondatrice et PDG de Kaizene, et enfin Harouna Kaboré, ex-ministre du Commerce et de l'Industrie du Burkina Faso. Ces intervenants ont focalisé les échanges sur les actions à mettre en place pour faire des organisations patronales un moteur du dialogue public-privé afin de contribuer à l'accélération des réformes et à la prise en considération du secteur privé.

Un troisième panel rassemblant des experts tels qu'Aristide Ouattara, Risk advisory and Financial Industry Leader chez Deloitte Afrique, M<sup>e</sup> Jamel Telab, membre associé chez Diamantis & Partners, Roland

## Palmarès des lauréats du RAF 2022

À chaque édition du RAF, le palmarès des Rebranding Africa Awards mets en lumière des personnalités issues d'univers aussi différents que les médias, la politique, le sport, etc. Par leurs actions, elles propulsent l'Afrique au-devant de la scène mondiale pour en élaborer un narratif lucide et positif. Cette année, le Forum a décerné six prix.

- Le Media Leadership Rebranding Africa Award récompense une personnalité des médias ou un média s'étant illustré par son action en faveur du continent africain. Pour sa brillante carrière de journaliste et son inestimable contribution à la compréhension de la crise sécuritaire dans le Sahel et le bassin du lac Tchad, le jury a décidé de récompenser Seidik Abba, journaliste et chercheur associé.
- Le Empowering Women Rebranding Africa Award est attribué à une femme dont le leadership au quotidien traduit la place prépondérante des femmes dans l'avènement d'un narratif positif sur le continent africain. Le jury l'a décerné à Apolline Traoré, cinéaste et réalisatrice burkinabè qui met en relief depuis plusieurs années, avec ses films tels que *Frontières et Desrances*, le combat des femmes au quotidien en faveur de l'émergence du continent africain.
- Le Business leadership Rebranding Africa Award honore une personnalité s'étant particulièrement distinguée dans le monde des affaires. Pour ses fulgurantes performances qui ont permis en 2022 une augmentation inédite de 370% du capital de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et pour son action en tant que

directeur général d'une institution qui contribue significativement au développement des pays africains, le jury a décerné ce prix au D<sup>r</sup> Sidi Ould Tah.

- Le Development Champion Rebranding Africa Award récompense une personnalité remarquable pour sa vision et son action exceptionnelle en faveur du développement sur le continent africain. C'est le cas de la contribution d'Abdoulaye Bio Tchane, ministre d'État chargé du Développement et de l'Action gouvernementale de la République du Bénin, primé pour la mise en œuvre du Plan national de développement «Bénin révélé» qui place désormais le Bénin dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires.
- Lifetime Achievement Rebranding Africa Award a quant à lui été remis à André Flahaut, ministre d'État et président honoraire de la Chambre des représentants du Royaume de Belgique, pour saluer son action politique, son attachement aux valeurs humanistes et son engagement en faveur du renforcement des relations entre la Belgique et le continent africain.
- Enfin, le jury du RAF a également choisi Mustapha Niasse, ex-président du Parlement sénégalais, en lui décernant le Governance Leadership Rebranding Africa Award. Cette distinction représente une marque de reconnaissance de son leadership exemplaire à la tête de l'Assemblée nationale de 2012 à 2022, de sa belle carrière politique et de sa contribution significative au renforcement de la démocratie de son pays.

L.B.-D.

Les 6 lauréats du Rebranding Africa Awards 2022 accompagnés du président du RAF, Thierry Hot.



Yago, Chief Executive Officer chez Africa Global Ratings et Edouard Ndiwumana, médiateur au Burundi, se proposait d'amener la réflexion sur les terrain des agences de notation sous le titre accrocheur de : « Agences de notation ou agences de punition ? » Dans le registre de la punition a été relevé le cas du Ghana qui, cette année, a vu sa dette souveraine qualifiée de « *spéculative* » par les trois agences américaines S&P, Moody's et Fitch Ratings, ce qui a suscité une telle polémique qu'une question légitime se pose : ces agences sont-elles toujours crédibles ou sont-elles trop sévères avec les pays africains ? La réponse est sans doute à chercher dans le fait que bon

nombre d'Africains partagent la position défendue par le ministre des Affaires étrangères du Sénégal Aïssata Tall Sall, qui milite farouchement pour que l'Afrique dispose d'une agence de notation qui lui soit propre et se montre en phase avec ses réalités.

Ces débats de haute tenue ont en tout cas confirmé que le RAF est bien « *un lieu où les penseurs et les acteurs de l'Afrique se rencontrent pour appréhender les lignes de force du continent afin de mieux en esquisser les lignes d'horizon* », comme l'indique son président Thierry Hot.

Louise Bibalou-Durand





La route Sangmelima-Ouessou (321,5 km) permettant de relier Yaoundé à la capitale du Congo-Brazzaville a été inaugurée le 22 décembre 2021.

## ■ Routes

# PLUS DE 250 PROJETS ROUTIERS PROGRAMMÉS EN 2022

Le ministère des Travaux publics envisage de réhabiliter ou construire près de 493 km de routes afin de compléter le réseau existant des routes principales long de 121 668,53 km.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, lors de son passage devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale, Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre des Travaux publics, a défendu son budget 2022 s'élevant à 527 milliards de FCFA. Un budget notamment destiné à parachever en 2022 les chantiers routiers en cours, soit un linéaire de 492,22 km de routes et de 158,93 m d'ouvrages d'art. S'agissant du volet relatif à l'exécution du Programme d'entretien routier, le ministère des Travaux publics a fourni dès le 1<sup>er</sup> février dernier des précisions sur la répartition de son budget 2022 fixé à 41,48 milliards de FCFA : sur la totalité des fonds mobilisés, 39,83 milliards de FCFA sont issus du département du ministre et 1,65 milliard provient du report des crédits de l'exercice 2021. L'ensemble de ces fonds sera utilisé dans quatre composantes. Tout d'abord, l'entretien des routes nationales et régionales, qui constitue une enveloppe budgétaire de 20,788 milliards de FCFA dévolue au financement de 61 projets pour 2 830,34 km de routes et 319,4 mètres d'ouvrages d'art. Ensuite, une ligne de budget de 13,912 milliards de FCFA affectée aux routes commu-

### Une banque pour les projets routiers

Des banques agricoles dédiées au développement de la filière agriculture, il en existe partout en Afrique. Mais une banque dont les activités soient exclusivement consacrées aux projets routiers, voilà une innovation en passe de devenir réalité au Cameroun, où la création de cette institution va être rendue possible grâce à l'action de la Banque africaine de développement (BAD).

En effet la BAD, dont les investissements dans le secteur routier représentent au Cameroun 43 % du portefeuille avec des infrastructures linéaires de transport de plus de 700 km de routes actuellement en construction, en réhabilitation ou à bitumer, a pour objectif de gagner en temps et en opérationnalité dans l'exécution des projets routiers tout en simplifiant les procédures. La future banque sera donc mise en place avec la collaboration de plusieurs départements ministériels, notamment celui en charge de l'Économie, et devra « veiller à l'évolution sur le long terme des projets routiers et au respect des délais dans l'exécution desdits projets tel que prévu par le code des marchés publics », indique-t-on à la BAD.

L.B.-D.





nales, soit la deuxième plus grosse dotation budgétaire dont les collectivités territoriales décentralisées (CTD) vont prélever, en leur qualité de maîtres d'ouvrage, 2,5 milliards de FCFA au titre de l'exercice 2022 et 955 millions pour les travaux d'entretien des routes de 11 communes. La troisième composante concerne la protection du patrimoine routier et la gestion technique des 21 stations de pesage routier fixe et représente une ligne budgétaire de 1,455 milliard de FCFA. Enfin, la quatrième composante a trait aux études et aux contrôles des travaux pour un budget de 2,264 milliards de FCFA.

### Des projets routiers sur l'ensemble du territoire

Un aperçu de l'ensemble des projets routiers en cours de réalisation au Cameroun a été dévoilé à Yaoundé le 16 mai dernier lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre des Travaux publics. Dans les régions de l'Extrême-nord et de l'Adamaoua, le ministre a évoqué 72 projets routiers, dont 33 en cours d'exécution. Sur le réseau de l'ouest du pays où sont situées les régions du Littoral, du Nord-Ouest (zone anglophone) et du Sud-Ouest, ce sont 123 projets routiers qui sont enregistrés. Quant aux régions du Sud, du Centre et de l'Est, elles comptent 70 projets en cours : 29 dans la région du Centre, 24 dans la région de l'Est et 17 dans la région du Sud.

### SND30 : au moins 6 000 km de routes bitumées prévues

On observe sur tous ces chantiers la présence d'entreprises françaises telles que Razel ou Sogea-Satom. Cette dernière a réalisé la construction de la route nationale n° 15 Lena-Sengbé-Tibati-Ngatt, d'une longueur de 167,29 km et opérationnelle depuis mars dernier. D'un coût de 104,36 milliards de FCFA, elle a été financée conjointement par la Banque islamique de développement et l'État du Cameroun. Pour ce qui est

du projet de construction de la route nationale n° 22 Olama-Kribi et de son lot 1 Olama-Bingambo long de 106,15 km dans les régions du Centre et du Sud, il amorce le virage de la fin grâce à Sogea-Satom. D'un coût global de 92,58 milliards de FCFA, cette route doit permettre la liaison entre les villes de Yaoundé et de Kribi en vue d'atteindre plusieurs objectifs socio-économiques de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) : assurer l'approvisionnement des populations locales et l'évacuation des productions de cacao et de café, ou encore faciliter le transport des produits forestiers de cette zone jusqu'au port de Kribi. Toujours dans le cadre de la SND30, le gouvernement camerounais prévoit de bitumer au moins 6 000 km de routes et de construire un linéaire ferré de 1 500 km. À ce jour, moins de 6 % du réseau routier camerounais long de 121 668,53 km sont bitumés.

Louise Bibalou-Durand

### La BM finance un projet sur le corridor de transport Cameroun-Tchad

Deux pays d'Afrique centrale, le Cameroun et le Tchad, vont bénéficier d'un soutien visant à améliorer l'efficacité et la sécurité du commerce et du transit transfrontaliers. En effet, la Banque mondiale (BM) a approuvé le 15 février 2022 une enveloppe de financement pour renforcer la connectivité régionale grâce à un projet de corridor de transport entre les deux pays. Elle a également établi leur éligibilité à l'allocation de prévention et de résilience.

Le nouveau projet de corridor de transport Cameroun-Tchad sera financé à hauteur de 538 millions de dollars par l'Association internationale de développement (IDA), une institution de la BM présente dans 74 pays et qui lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde. Ce financement concerne des investissements dans des infrastructures ferroviaires et routières ainsi que des interventions de facilitation des échanges pour améliorer le transit des personnes, des marchandises et des services le long du corridor multimodal Douala-N'Djamena. Les échanges liés à cet axe qui dessert 20 % de la population du Tchad et 35 % de celle du Cameroun représentent 35 % du PIB de ces deux pays.

« L'amélioration du corridor ferroviaire et routier entre le Cameroun et le Tchad est nécessaire à la compétitivité et à une meilleure intégration de ces deux pays dans le marché régional », indique Abdoulaye Seck, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun. L'éligibilité du Cameroun et du Tchad à l'allocation de prévention et de résilience leur permet par ailleurs d'accéder à des ressources IDA supplémentaires de 265 millions de dollars pour le Cameroun et 133 millions de dollars pour le Tchad afin de soutenir les programmes financés par la BM en vue de prévenir une nouvelle escalade des conflits dans la zone du lac Tchad en proie depuis 2015, date de début d'attaques terroristes, à des désordres politiques et à la violence, en plus de souffrir des changements climatiques.

L.B.-D. (avec la Banque mondiale)

# « LE TRANSPORT FLUVIAL EST UNE ALTERNATIVE PERTINENTE AU TRANSPORT ROUTIER »

*Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe, ministre des Transports, détaille les actions menées par son département pour atteindre les objectifs inscrits sur sa feuille de route de 2022, notamment la poursuite de la construction de la 2<sup>e</sup> phase du port de Kribi ainsi que la réhabilitation et la construction de voies ferrées.*



Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe, ministre des Transports.

**Quels sont les grands chantiers en cours en matière d'infrastructures routières et de transports ?**

**Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe :** Le Cameroun s'est doté depuis 2009 d'une vision consensuelle de développement à long terme en vue de son émergence en 2035 telle que prônée par le chef de l'État. La première phase de cette vision a été implémentée par le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), arrivé à son terme en 2019. La seconde phase a débuté en 2020 et s'opérationnalise à travers la Stratégie nationale

de développement 2020-2030 (SND30). Les grands chantiers en cours en matière de transport concourent donc à l'atteinte des objectifs de la SND30, notamment la transformation structurelle de l'économie. De façon globale, il s'agit du développement intégré des infrastructures de transport multimodal et de l'amélioration des services de transports. Plus spécifiquement, il est question de la finalisation des grands projets de première génération dans les domaines maritime, fluvial et portuaire, notamment l'achèvement de la construction de la deuxième phase du port de Kribi, la construction du port en eau profonde de Limbé dont les études de faisabilité sont en cours d'actualisation, et enfin la réhabilitation du port fluvial de Garoua. Dans le domaine ferroviaire, nos efforts portent sur la réhabilitation du réseau existant, notamment les tronçons Douala-Yaoundé et

Belabo-Ngaoundéré, ainsi que sur la construction de nouvelles voies ferrées : Douala-Limbé-Idenau, Douala-Ngaoundéré, Edéa-Kribi-Campo, Mbalam-Kribi, et Ngaoundéré-Ndjamena. Pour ce qui est du domaine aérien, nous poursuivons la mise aux normes des aéroports internationaux et réhabilitons les aéroports secondaires tels que celui de Kribi. En termes de sécurité routière, la lutte contre les accidents se poursuit inlassablement et sera renforcée notamment à l'aide des outils TIC. Et pour finir, dans le domaine



de la météo, en soutien à la politique d'import-substitution, la modernisation et la densification du réseau météorologique national constitue une priorité. Les efforts pour équiper les stations météorologiques s'imposent.

**Pour ces prochaines années, comment comptez-vous favoriser le développement vertical des villes et accroître la mobilité dans les grandes agglomérations du pays ?** L'accroissement de la population et l'étalement urbain ont favorisé la multiplication des déplacements dans nos centres urbains. Cette situation entraîne des congestions, de la pollution et même des accidents de la circulation. Afin d'y remédier, des efforts conjugués doivent être consentis en agissant en même temps sur la planification urbaine, la planification des déplacements et le développement des transports urbains de masse. Étant donné que l'organisation et la gestion des transports

**« L'accord signé entre le Cameroun et le Canada renforce la coopération entre Camair-Co et Bombardier. »**

urbains est une compétence transférée aux collectivités territoriales décentralisées, les efforts du gouvernement consisteront à les accompagner, notamment en élaborant et en mettant en œuvre les plans et stratégies de mobilité urbaine durable ainsi qu'en densifiant l'offre de transport urbain grâce à la mise en place des moyens de déplacements de masse et à l'aménagement des infrastructures appropriées. Une autre solution en cours de réflexion au ministère des Transports est le développement du transport fluvial. En effet, compte tenu du potentiel du Cameroun en matière de voies navigables, ce mode de déplacement constitue une alternative pertinente au transport routier. Non seulement il présente l'avantage d'être non polluant, mais en plus, il pourra absorber une bonne part du trafic routier, générant par conséquent une baisse de la congestion.

**Quelle est la portée de l'accord bilatéral signé le 2 juin dernier entre le Cameroun et le Canada représenté par le haut-commissaire du Canada ? Les négociations relatives aux services aériens et à l'industrie de l'aviation civile entre les deux pays vont-elles être renforcées ?** L'accord aérien signé entre le Cameroun et le Canada vient s'ajouter à la coopération déjà perceptible entre nos deux pays, notamment la coopération entre la compagnie nationale Camair-Co et Bombardier Canada dans le cadre du renforcement de sa flotte. Comme bénéficiaire de tout accord aérien, la desserte de nos deux pays par les compagnies aériennes désignées ouvre la

voie au développement d'opportunités commerciales, à la facilitation du mouvement des personnes, dont le volume est en constante évolution, ce qui accroît les flux économiques et le développement de l'industrie de l'aviation, du tourisme et des activités connexes. En outre, la signature de cet accord peut être l'occasion d'approfondir les axes de coopération dans le domaine aérien et de s'inspirer de la notoriété et de l'expertise de l'industrie aérienne canadienne dans le monde.

**En 2021, votre gouvernement a annoncé un programme d'aides d'État de 15 milliards de FCFA (22,8 millions d'euros) au profit de la compagnie aérienne Camair-Co. À quoi était destiné cet appui financier et qu'attend le gouvernement dans la gestion de Camair-Co ?**

L'appui financier que l'État du Cameroun a octroyé à Camair-Co en 2021 entre dans le cadre du plan de restructuration de cette compagnie aérienne. Cette somme de 15 milliards de FCFA a permis la maintenance des deux Boeings 737 de la compagnie et l'acquisition de deux aéronefs Q400 de Bombardier que la compagnie avait déjà expérimentés en leasing au cours de l'année 2018. Ces aéronefs sont mieux adaptés aux lignes de courte distance. Dans son plan de relance, la compagnie aérienne Camair-Co s'est concentrée sur la desserte du réseau national avec les vols domestiques qui lui garantissent 45 % de ses parts de marché, y compris les vols en direction de la sous-région. Le gouvernement attend donc, en termes de cahier des charges, que ces dessertes soient effectivement couvertes.

**Pour cette année 2022 qui tire à sa fin, pensez-vous pouvoir atteindre tous les objectifs inscrits sur votre feuille de route ?**

Pour l'exercice 2022, la lettre de mission assignée au ministère des Transports portait principalement sur la poursuite de la construction de la 2<sup>e</sup> phase du port de Kribi et la réhabilitation/construction de voies ferrées. À date, les travaux de construction du port de Kribi avancent dans de bonnes conditions et les financements y relatifs sont mobilisés. Par ailleurs, les accords de partenariat pour la réalisation des projets ferroviaires ont été conclus. Sur le plan de l'amélioration des services, le Train Express, dont la reprise a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021, assure le déplacement des populations entre Yaoundé et Douala dans des conditions de sécurité et de confort. Il faut également noter la baisse significative des accidents de circulation depuis le début de l'exercice 2022. Au regard de toutes ces actions menées avec satisfaction, nous avons de bonnes raisons de penser que les objectifs inscrits sur notre feuille de route auront été largement atteints.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# CAMAIR-Co PREND DE L'ALTITUDE

*Après la pandémie de Covid-19 qui a particulièrement secoué le secteur de l'aviation, la compagnie aérienne nationale camerounaise Camair-Co a su mettre tous les atouts de son côté pour s'assurer une reprise réussie et participer activement au développement du pays.*

Que l'on se souvienne, c'était hier : l'une des multiples conséquences désastreuses d'une crise sanitaire planétaire survenue sans crier gare fut de geler l'ensemble du trafic aérien, n'épargnant évidemment pas Camair-Co, la compagnie aérienne nationale camerounaise. Que faire alors : subir ou rebondir ? L'idée la plus pertinente et la plus efficace était de profiter de cette inactivité forcée pour repenser l'ensemble du fonctionnement de l'entreprise afin de lui assurer la meilleure reprise possible. Et les résultats ne se firent pas attendre. Sécurité accrue, ponctualité vérifiable, régularité constatée, qualité de service appréciée, tels furent les ingrédients de la recette du succès.

## **Nouvelle organisation, nouveaux standards**

Tout d'abord, en janvier 2021, la compagnie se dota d'une nouvelle équipe managériale bien décidée à faire de Camair-co une compagnie performante et autonome dans plusieurs secteurs d'activité de l'industrie du transport aérien grâce, notamment, à un changement de système de gouvernance et d'organisation. Ainsi, pour optimiser le rendement de la ressource humaine, la compagnie procéda à des ajustements sous-tendus par un programme de gestion axée sur les résultats. Cela se concrétisa par un plan social aboutissant, consécutivement à la réduction des postes, à une division par deux de la masse salariale.

Une autre condition de la résilience étant d'arrimer la compagnie aérienne aux standards mondiaux, il fut nécessaire de mettre en place une restructuration conduisant à stabiliser les opérations, à rénover et à renforcer la flotte, à produire régulièrement des informations financières, ou encore à garantir une sécurité maximale. D'ailleurs, au moment où nous mettons sous presse, Camair-Co a renouvelé pour la 5<sup>e</sup> fois consécutive sa certification internationale IOSA (IATA Operational Safety Audit), le programme d'audit développé par l'IATA (International Air Transport Association), confirmant une fois encore que la sécurité de ses passagers se trouve au centre de ses préoccupations.

Enfin, en ce qui concerne le paramètre de la qualité de service, déterminant pour une entreprise de transport aérien eu égard aux exigences élevées qu'entraîne la généralisation des standards internationaux, Camair-Co se mit au goût du jour en proposant à ses passagers une offre de réservation et d'achat de billets en ligne payables électroniquement via Visa et Mastercard ainsi que par les moyens mobiles disponibles au Cameroun.

## **Une flotte adaptée aux ambitions de l'entreprise**

Mener à bien le programme d'exploitation élaboré par les plus hautes instances de Camair-Co passait inévitablement par une restauration et un renforcement de



la flotte aérienne. Les avions de type Boeing 737 firent donc l'objet d'une maintenance accrue consistant en une rénovation complète de la cabine afin de garantir aux voyageurs une expérience des plus plaisantes. De surcroît, la flotte des Boeing 737 fut enrichie d'un appareil supplémentaire en vue d'assurer une expansion des destinations régionales. S'y adjoignirent deux aéronefs de type Dash Q400 dévolus pour leur part aux vols intérieurs, un marché qui représente environ 400 000 passagers par an.

**Des vols intérieurs en abondance**

Dès le mois d'octobre 2021, Camair-Co se concentra sur ses dessertes domestiques et proposa aux Camerounais une offre commerciale renforcée afin d'assurer le transport rapide des personnes et des biens. Le paramètre le plus sensible s'agissant de transports en général et de transport aérien en particulier étant celui de la ponctualité et de la régularité, la compagnie leur consacra un effort soutenu. Résultat : à ce jour, les vols de Camair-Co enregistrent des taux très appréciables, soit 90 % pour la ponctualité et 92 % pour la régularité. Difficile de faire mieux, sachant que l'exploitation est parfois rendue difficile par les conditions météorologiques défavorables qui sévissent ponctuellement au Cameroun.

Dans ce créneau du trafic intérieur dit « domestique », la compagnie aérienne nationale du Cameroun s'attache à desservir 6 des 8 aéroports fonctionnels du pays. La desserte de Bafoussam a repris en mars 2021 et celle de Bamenda est à l'étude. Le réseau et les connexions ayant été densifiés, Garoua est desservie au moins quatre fois par semaine et parfois deux fois par jour, Maroua bénéficie de trois dessertes hebdomadaires, N'Gaoundéré a vu la fréquence des dessertes hebdomadaires passer de deux à cinq – et bientôt à six – pour répondre à l'accroissement de la demande le week-end, la liaison Douala-Yaoundé bénéficie d'une moyenne de trois vols

minimum par jour, soit 21 vols hebdomadaires, alors même qu'une nouvelle liaison entre l'ouest et le nord du Cameroun est en cours d'élaboration. Enfin, la réhabilitation annoncée des aéroports de Bertoua, Kribi et Tiko entre autres viendra bientôt étoffer le réseau de Camair-Co. Si l'on fait les comptes, le constat est que désormais, la compagnie aérienne nationale effectue sur son seul réseau domestique plus de 100 vols par semaine.

**Perspectives régionales et autonomie financière**

Mais ce n'est pas tout. En 2021, la compagnie aérienne nationale du Cameroun a également amorcé son expansion régionale en réouvrant ses dessertes de Libreville et de N'djamena, capitales de deux pays frontaliers du Cameroun, le Gabon et le Tchad. Un début prometteur qui augure de la reprise de huit destinations régionales et intercontinentales. En effet, la compagnie a inscrit au rang de ses priorités la réouverture des lignes de Lagos et Bangui ainsi que la reprise des destinations intercontinentales.

Par ailleurs, dans le registre de son développement, Camair-Co prévoit à moyen terme la création de nouveaux centres de profit destinés à lui conférer une certaine autonomie dans divers secteurs de l'industrie du transport aérien.

**Service public : mission accomplie**

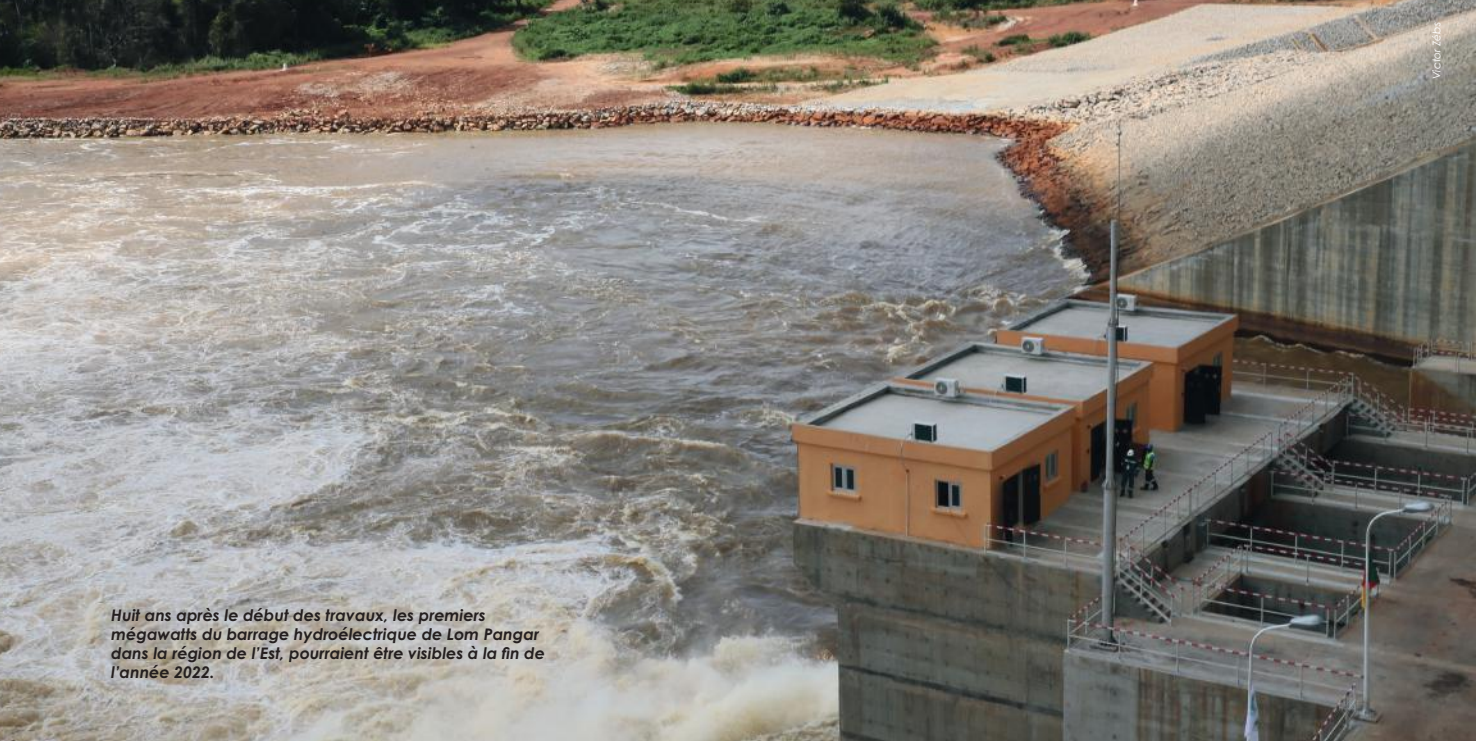
Le secteur du transport aérien constitue au Cameroun l'un des principaux piliers du développement, et Camair-Co en représente naturellement le vecteur primordial. Levier majeur d'intégration sous-régionale grâce aux échanges qu'elle favorise entre les peuples du Cameroun, des pays voisins et du reste du monde, elle joue donc un rôle majeur dans les liens familiaux, culturels et sociaux. En assumant sa mission de service public, Camair-Co accompagne aussi le peuple

camerounais dans les moments les plus importants de la vie de la nation, comme par exemple dans la réussite de l'organisation de la CAN féminine et du CHAN en 2021 ainsi que de la CAN TotalEnergies abritée par quatre régions du Cameroun en 2022. Elle a en effet assuré avec succès le transport des officiels et de l'ensemble des équipes de football engagées dans la compétition, sans oublier celui de nombreux supporters, pour le plus grand bonheur de tous. Car remplir une mission de service public, c'est aussi distribuer de la joie.

**Andju Ani**



Service de maintenance de Camair-Co.



Huit ans après le début des travaux, les premiers mégawatts du barrage hydroélectrique de Lom Pangar dans la région de l'Est, pourraient être visibles à la fin de l'année 2022.

## ■ Électricité

# LE PROJET PERACE POURSUIT SON PETIT BONHOMME DE CHEMIN

*Lancé en 2018, le Projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité (PERACE) avance doucement mais sûrement. Ainsi, après la réalisation de plusieurs barrages hydroélectriques, l'électrification rurale par système solaire photovoltaïque fait ses premiers pas.*

Dans le cadre de l'application de ses programmes avec la Banque mondiale, le Cameroun a entrepris de vastes réformes dans plusieurs secteurs de l'économie, dont celui de l'énergie. Afin de produire plus d'électricité, des projets de construction de barrages hydroélectriques ont été programmés. Sont également prévus le renforcement et la mise à niveau des réseaux et lignes de transport d'énergie ainsi que l'exécution du programme lié à l'accès à l'énergie au profit des centres urbains, des centres péri-urbains et des zones rurales. Dans ce secteur de l'énergie, le pays a adopté le Projet d'électrification rurale et d'accès à l'électricité (PERACE), dont la phase pilote devait démarrer en 2022. L'objectif de ce projet cofinancé par l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement (BEI) est de doter les zones rurales d'électricité par l'extension des réseaux, par le raccordement d'environ 600 nouvelles localités, par la densification des

connexions dans les localités existantes, et enfin par les initiatives d'électrification décentralisée. Un tel projet apporterait un mieux-être dans les zones rurales où 1,7 million d'habitants sont concernés, tout en y attirant de probables investissements privés comme l'installation d'usines, réduisant ainsi l'énorme déficit en ce domaine puisque moins de 22% des localités camerounaises ont bénéficié d'une électrification.

Voilà pourquoi la construction et la mise en service d'un certain nombre de barrages hydroélectriques ont été réalisées. Il s'agit entre autres du barrage de Mekin, d'une capacité de 15 MW, de la poursuite des travaux de la ligne de transport du projet Memve'ele, de la construction de l'usine de pied d'une capacité de 30 MW et de la ligne de transport associée au barrage de Lom Pangar, de la poursuite de l'édification du barrage hydroélectrique de Nachtigal, du démarrage des travaux d'aménagement hydroélectrique de



## Nachtigal : 30 % de production électrique en plus

Le 26 septembre 2022, les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal, à 65 km au nord-est de Yaoundé, dans la région du Centre, ont franchi une étape décisive. Selon la direction de Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), c'est ce jour-là qu'a été effectuée la dérivation provisoire du fleuve Sanaga, sur lequel se construit cette infrastructure énergétique d'une capacité de production de 420 MW, la plus grande jamais réalisée dans le pays. «Avec l'arrivée de la saison des pluies, il était important d'effectuer cette importante opération pour poursuivre les travaux du chantier Nachtigal, achevés à 70 %», indique la société dans sa dernière newsletter, avant de préciser : «La construction du barrage est organisée en 5 tronçons, de la rive gauche vers la rive droite. Les tronçons déjà construits ou en cours de construction sont les phases 1, 2 et 4. Pour les deux dernières phases, il faut ouvrir l'enceinte de protection de la phase 1 afin de faire passer la Sanaga à travers les 6 passes déjà construites.»

Selon les experts, la réussite de cette opération est surtout de bon augure pour le respect du calendrier de livraison du chantier, qui prévoit l'injection des premiers mégawatts dans le Réseau interconnecté sud (RIS) dès le mois de juillet 2023,

puisqu'une ligne de transport a déjà été livrée avec six mois d'avance sur les délais initiaux. La totalité des mégawatts disponibles dans le RIS permettra d'alimenter 6 des 10 régions du Cameroun d'ici 2025. À cette échéance, le barrage hydroélectrique de Nachtigal aura alors contribué à lui seul à augmenter les capacités de production actuelles du Cameroun de 30 % d'un coup. L'investissement, dont le montant avoisine les 800 milliards de FCFA, est présenté comme le résultat du « plus important partenariat public-privé en cours en Afrique dans le domaine de l'énergie ».

Cette infrastructure énergétique, qui bénéficiera de la régularisation des débits du fleuve assurée par les grands lacs amont de Mbakaou et de Lom Pangar et qui s'étend, avec la ligne de transport d'électricité, sur cinq départements, est très attendue au Cameroun où elle va équilibrer l'offre d'électricité par rapport à une demande croissante. Mieux, le barrage de Nachtigal va doper la contribution de l'hydroélectricité dans le mix énergétique du pays, avec pour corollaire des économies substantielles sur les achats de combustibles destinés à faire tourner les centrales thermiques d'appoint présentes sur tout le territoire national.

L.B.-D.

Bini à Warak, ou encore de la poursuite des travaux dans le cadre du projet 1000 localités à électrifier au photovoltaïque. En ce qui concerne ce dernier projet, on prévoit la construction de 166 centrales solaires photovoltaïques ainsi que la mise en service de plusieurs centrales solaires et de lignes de distribution d'énergie solaire au profit de 184 localités.

De tels projets devraient normalement assurer l'atteinte globale des objectifs assignés au grand PERACE, ce que révélera l'évaluation à mi-parcours du PERACE en zone rurale prévue pour 2022, année du démarrage effectif, grâce au fonds de roulement, de la phase de construction des branchements destinés aux zones urbaines et péri-urbaines. Cette opération vise à terme la création de 163 000 liens sociaux, en collaboration avec Eneo, la compagnie d'électricité du pays en charge de plusieurs projets d'énergie solaire. D'autres financements extérieurs sont attendus pour la réalisation de ces projets portant sur l'extension de la production d'énergie solaire. Pour l'instant, on constate au Cameroun la mise en œuvre effective d'un vaste chantier en faveur d'une production accrue d'énergie hydroélectrique et solaire dans le cadre du programme triennal 2021-2024 soutenu par le FMI et la Banque mondiale. À mi-parcours, il est difficile d'en dresser un bilan objectif car certaines phases du

programme ont à peine débuté. Cependant, même si l'on relève une certaine lenteur dans la progression de ce projet d'électrification rurale, tout comme dans d'autres projets du programme, il faut reconnaître que de façon générale, l'électrification effective débouchera sur une nette amélioration des conditions de vie dans les zones péri-urbaines et rurales. En zones rurales, il provoquera à moyen et long termes l'implantation d'usines et, par effet d'entraînement, celle d'autres affaires, contribuant ainsi à la création de richesses et d'emplois. L'électrification dans les zones rurales constitue donc un élément important dans le processus de développement du pays, à condition toutefois d'être réalisée de façon optimale.

François Canthy



La centrale thermique au gaz naturel de 216 MW à Kribi.



Vue du barrage de Memve'ele, où 211 MW produits par cet aménagement hydroélectrique arriveront dans quelques mois à Yaoundé grâce à EDC.

# AU CŒUR DE L'INDUSTRIALISATION DU CAMEROUN

*Avec ses ouvrages hydroélectriques, ses projets en cours de réalisation et son investissement dans la densification du réseau électrique, Electricity Development Corporation (EDC) se révèle un acteur majeur du secteur de l'énergie.*

On le sait, la transformation structurelle de l'économie nationale constitue l'un des piliers de la Stratégie nationale de développement du Cameroun (SND30). Et on le sait aussi, cette transformation suppose une industrialisation qui s'appuie principalement sur la disponibilité d'une énergie à moindre coût.

Au cœur du système énergétique du Cameroun, Electricity Development Corporation (EDC) contribue à plusieurs niveaux et de façon perceptible à l'industrialisation du pays. Par exemple, EDC intervient dans la régulation du fleuve Sanaga, avec pour corollaires la valorisation de son potentiel hydroélectrique et la possibilité de réaliser d'autres ouvrages sur le bassin versant. EDC participe aussi à l'augmentation de l'offre énergétique avec les barrages de Memve'ele (216 MW) et de Lom Pangar (30 MW), jouant un rôle majeur dans la fourniture de l'énergie électrique nécessaire à l'émergence du Cameroun.

## Gains de productivité hydroélectrique

Cinq ans après la mise en service du barrage de Lom Pangar, les variations hydrologiques saisonnières qui

réduisaient la production hydroélectrique sont maîtrisées, avec pour conséquence immédiate, sans investissements supplémentaires, un apport annuel de 170 MW sur les barrages de Song Loulou et Edéa en période d'étiage. Le projet Nachtigal en cours de réalisation fournira quant à lui 420 MW d'ici à 2025, et d'autres projets comme Grand Oweng, Kikot ou Song Mbengue pourront voir le jour. À court terme, EDC aura donc contribué à produire près de 600 MW. À long terme, la régulation de la Sanaga par EDC conduira à valoriser 60 % du potentiel hydroélectrique du Cameroun, ce qui représente environ 112 sites à valoriser pour un potentiel énergétique théorique de 294 TWh/an, soit 115 TWh garantis.

## Densification du réseau

Outre la production hydroélectrique, EDC participe activement à la densification du réseau électrique haute et moyenne tension grâce à un important programme de transport associé à ses ouvrages. La mise en service du poste de Djop permet d'alimenter une large partie de la région Sud ainsi que sa capitale Ebolowa, autrefois desservie par une ligne de 100 km devenue



vétuste et coutumière des problèmes d'entretien et des incidents. Aujourd'hui, un industriel de la zone peut se connecter sans crainte de coupures intempestives. La ville de Yaoundé disposera dans les prochains mois d'une deuxième ligne de 225 KV qui la fera bénéficier directement de toute la puissance du barrage de Memve'ele, donc d'une fourniture continue en cas de perte de la ligne Edéa-Yaoundé liée aux barrages de Song Loulou et Edéa.

Avec le Projet de renforcement et d'extension des réseaux de transport et de distribution (PRERETD), EDC a construit des postes et des lignes de transport d'électricité dans toutes les régions du Cameroun à l'exception du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Est, soit un total respectif de 100 km de ligne haute tension (HT) et 1 200 km de ligne moyenne tension (MT) en cours de construction et d'achèvement. Dans la région du Sud, des localités comme Ambam, Meyo Centre, Man et Kye Ossi sont désormais alimentées par l'énergie du barrage de Memve'ele, d'où une nette amélioration de la qualité de service et une potentielle croissance économique locale fortement corrélée à la fourniture d'une électricité jusqu'alors limitée, voire absente.

#### La valorisation du bassin versant de la Sanaga contribue au succès de la SND30

Avec une capacité de stockage d'environ 14 milliards de m<sup>3</sup> d'eau dans ses barrages réservoirs de Mapé (3,2), Mbakaou (2,6), Bamendjin (1,8) et Lom Pangar (6), EDC garantit annuellement depuis 2015, date de mise en service du barrage de Lom Pangar, un débit moyen régulier de 1 040 m<sup>3</sup>/s. Dans la SND30, le gouvernement souhaite porter la production hydroélectrique actuelle de 1 650 à 6 876 MW à l'horizon 2030 pour accompagner l'émergence du Cameroun. Sur cet objectif, près de 50 %, soit 3 140 MW, seront produits sur le bassin de la Sanaga dont EDC a la charge.

#### Barrage de Memve'ele : 211 MW bientôt disponibles

Après le transfert du barrage de Memve'ele à EDC en mai 2020, l'entreprise a effectué des travaux qui ont augmenté la capacité de production hydroélectrique de l'ouvrage de 60 à 90 MW, générant une réduction très appréciable des délestages lors de la CAN 2021. Cet apport d'énergie a également permis d'électrifier les localités d'Ambam, Meyo Centre et Kye Ossi dans la région du Sud. Dans les prochains mois, les ingénieurs de EDC vont travailler d'arrache-pied pour que l'évacuation totale des 211 MW produits par cet aménagement hydroélectrique arrive à Yaoundé. Les travaux se concentrent

essentiellement sur la ligne HT de 220 KV reliant les deux régions du Centre et du Sud, avec le déroulage du câble sur les 5 kilomètres restants. Cette jonction permettra d'évacuer toute la capacité du barrage au poste de Nkolkoumou.

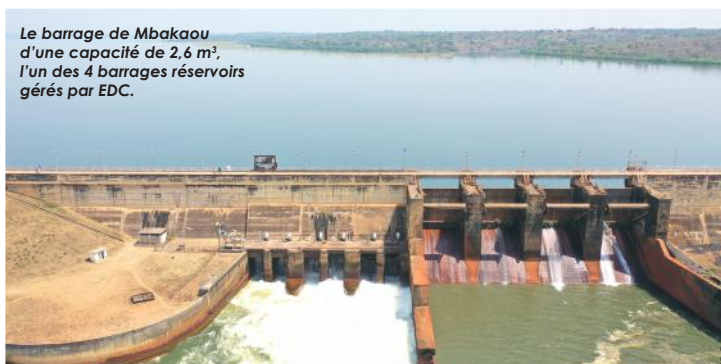
#### Usine de pied de Lom Pangar : plus de 150 localités à électrifier avant la fin de l'année 2022

Après un léger retard causé par la pandémie de Covid-19, les premiers équipements de la turbine de l'usine de pied arrivent sur le sol de Lom Pangar, ce qui renforce la prévision d'une éventuelle évacuation des premiers mégawatts du barrage avant la fin de l'année 2022. En effet, la ligne de transport en charge de l'évacuation de cette énergie ainsi que le poste associé à Bertoua, point de chute de cette énergie, sont fin prêts. Bientôt, les populations de la région de l'Est verront leurs conditions de vie nettement améliorées grâce à l'électrification de plus de 150 localités. La région de l'Est bénéficiera également de la densification de son réseau électrique avec les 206 km de ligne haute tension et les 435 km de ligne basse tension actuellement en construction.

#### EDC, une entreprise de patrimoine au service de l'État camerounais

Depuis le décret du 4 mai 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'entreprise, les missions de EDC se sont vues renforcées, faisant d'elle la gestionnaire des barrages réservoirs et le plus sûr appui de l'État du Cameroun dans le secteur de l'électricité. De la gestion pour le compte de l'État du patrimoine public dans le secteur le l'électricité à l'étude et à la réalisation des projets qu'il lui confie, EDC joue de plus en plus un rôle de conseiller auprès du gouvernement et participe à la promotion et au développement des investissements publics et privés du secteur. L'entreprise s'est agrandie, aussi bien dans son patrimoine, avec l'ajout dans son portefeuille du barrage de Memve'élé et des centrales thermiques du Programme thermique d'urgence (PTU), que dans la naissance de nouveaux métiers et fonctions.

Andju Ani



Le barrage de Mbakaou d'une capacité de 2,6 m<sup>3</sup>, l'un des 4 barrages réservoirs gérés par EDC.

# UN TOTAL BILAN DE 8 087 MILLIARDS DE FCFA EN 2021

*En 2021, la place bancaire du Cameroun, qui compte une trentaine d'établissements, a enregistré une croissance de 15% sur son total bilan et de 24% sur son résultat net.*

Le leadership de la place bancaire du Cameroun dans la zone CEMAC n'est plus à démontrer. Un rapport de la BEAC publié en 2021 indique que sur l'ensemble des banques de la zone CEMAC, le bilan des banques commerciales camerounaises représentait 45% en 2020. Parmi les raisons justifiant cette domination, la présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECCAM) Gwendoline Abunaw pointe plusieurs facteurs, notamment l'esprit entrepreneurial de la population, la politique de diversification de l'économie, ou encore les projets structurants qui offrent de bonnes possibilités d'intermédiation financière. C'est d'ailleurs pourquoi des groupes bancaires tels qu'Ecobank et BGFIBank ont choisi de s'appuyer sur cette place financière forte pour lancer respectivement une nouvelle société de gestion de portefeuille et le projet d'entreprise « Dynamique 2025 ».

En effet, en sa qualité de directrice régionale d'Ecobank Transnational Incorporated pour la CEMAC, Gwendoline Abunaw a procédé en octobre 2021 à Douala au lancement d'EDC Asset Management, la nouvelle société de gestion de portefeuilles d'actifs financiers et de patrimoine du groupe Ecobank en zone CEMAC. Et comme elle l'explique, « cette société a été lancée dans la ville de Douala, place forte de la finance dans la sous-région et principal centre d'affaires du Cameroun, car avec ces qualités, c'est la ville idéale pour lancer notre nouvelle offre d'accompagnement. »

L'attractivité de la place bancaire de Douala a aussi convaincu le groupe BGFIBank, déterminé à s'adosser au Cameroun pour porter son total bilan à 5 000 milliards de FCFA en 2025, contre 3 500 milliards en 2020, dans le cadre du projet d'entreprise « Dynamique 2025 », car le PDG du groupe BGFIBank Henri-Claude Oyima veut faire du Cameroun un pôle de croissance en Afrique centrale. Ce choix réjouit Abakal Mahamat, directeur général de BGFIBank Cameroun, qui rappelle que cette filiale connaît une évolution significative, avec des parts

de marché qui ne cessent de croître et des financements de projets structurants dans des secteurs impactant le développement du Cameroun.

Pour sa part, Société Générale Cameroun vient d'accueillir un nouveau directeur général, Sterghios Dassarecos, et l'on s'y félicite d'avoir décroché les prix de Meilleure spécialiste des valeurs du Trésor du Cameroun et de Meilleure innovation SVT de l'année pour 2021. « Ces prix matérialisent le travail de nos équipes pour accompagner sans faille l'État camerounais dans la concrétisation des projets structurants », précise M. Dassarecos.

De son côté, Commercial Bank-Cameroun (CBC) dirigée par Léandre Djummo s'est lancée dans le renforcement de sa politique de proximité et l'accélération de son processus de transformation numérique. C'est ainsi que depuis 2018, elle a ouvert onze agences et guichets, installé seize GAB et prévoit de déployer environ 100 TPE (terminaux de paiement électronique) et d'ouvrir au moins cinq autres agences en 2023.

À Banque Atlantique Cameroun que dirige depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020 Éric Valéry Zoa, l'on fait savoir que les objectifs premiers sont d'investir dans l'innovation et la digitalisation qui permettra d'entamer une nouvelle phase de croissance et de gagner des parts de marché. Sans aucun doute, malgré la forte concurrence, les chiffres clés des 17 banques auxquelles s'ajoutent 4 établissements à caractère bancaire et 4 établissements financiers révèlent de belles performances. Ainsi en 2021, le total bilan s'est établi à 8 087 milliards de FCFA, contre 7 010 milliards en 2020, soit une progression de 15%, alors que le résultat net est en hausse de 24%, passant de 84,9 milliards de FCFA en 2020 à 105,4 milliards en 2021. Le total des dépôts s'affiche à 6 258,6 milliards de FCFA en 2021, en hausse de 6%, et le volume des crédits enregistre aussi une belle évolution de 9,3%.

**Louise Bibalou-Durand**



# SOYEZ SEREINS, VOUS ÊTES EN SÉCURITÉ

Une solidité sans faille depuis  
6 décennies.

#ReasonsToBelieve



**C'EST VOUS L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
CAMEROUN**



# « UNE TENDANCE HAUSSIÈRE MAINTENUE EN 2022 GRÂCE À LA RÉSILIENCE DES BANQUES »

*Gwendoline Abunaw, présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECCAM) fraîchement élue à l'unanimité des membres de cette institution, détaille les chiffres d'un secteur bancaire camerounais sur la pente ascendante.*

Le 23 juin dernier, vous avez été élue présidente de l'APECCAM à l'unanimité des membres réunis en assemblée générale à Douala. Comment ressentez-vous votre accession à la présidence de cet organisme et le fait de succéder à Alphonse Nafack qui, pendant sept ans, soit 3 mandats, l'a dirigé ?

**Gwendoline Abunaw :** Le sentiment qui m'anime est une grande fierté après avoir été portée par mes pairs à la tête de l'illustre association qu'est l'APECCAM. C'est d'ailleurs le lieu pour moi de féliciter le président sortant pour l'ampleur de la tâche accomplie avec l'équipe du secrétaire général. Je vais bien sûr poursuivre cette œuvre en essayant de franchir un nouveau cap dans la performance de notre industrie et en préservant le rôle de locomotive que nous jouons dans le système bancaire de la CEMAC.

**Quels établissements composent le réseau bancaire du Cameroun ?**

L'APECCAM regroupe en effet l'ensemble des établissements de crédit du Cameroun, soit 17 banques, 4 établissements publics à caractère bancaire et 4 établissements financiers. C'est dire qu'il s'agit bien d'une institution centrale et prépondérante dans le financement de l'économie nationale.

**En 2020, le taux de bancarisation s'élevait à 26,9 %. En 2021, a-t-il augmenté, et comment a évolué le réseau bancaire ?**

L'APECCAM participe activement à l'inclusion financière, d'une part en veillant à l'assouplissement des conditions d'accès de la population aux services bancaires, d'autre part en soutenant la densification du réseau des agences et des guichets automatiques de banque (GAB) auprès des clients. C'est probablement pourquoi certaines statistiques évoluent favorablement. Ainsi, le nombre d'agences est passé de 328 en 2020

à 353 en 2021, soit + 7,6 %, le nombre de GAB est passé de 741 en 2020 à 805 en 2021, soit + 8,6 %, le taux de bancarisation strict de la population active est passé de 26,9 % en 2020 à 28,4 % en 2021, et ce, il faut le souligner, malgré le contexte de crise sanitaire. Pour ce qui est de la densité du réseau bancaire, elle reste stable à 1,3 agence pour 100 000 habitants au sens strict, alors que la densité au sens large – c'est-à-dire incluant tous les établissements financiers en plus des banques *stricto sensu* – affiche 3,2 agences pour 100 000 habitants. Enfin, nous déplorons l'importance du volume des créances brutes en souffrance, qui s'établissait à 15,6 % au 31 décembre 2021 et qui nous interpelle tous.

**Comment appréhende-t-on au sein de l'APECCAM le développement fulgurant des services de Mobile Money en Afrique, y compris au Cameroun ? Peut-on dire que le Mobile Money et la banque digitale sont concurrents ou plutôt complémentaires ? Ces nouveaux outils financiers sont-ils pris en compte dans le calcul du taux global de pénétration géographique des services financiers ?**

La valeur des transactions du Mobile Money est passée de 12,544 milliards de FCFA en 2020 à 15,329 milliards de FCFA en 2021, soit + 22,2 %. Et leur progression dans les zones rurales va s'intensifier avec la structuration des activités financières et la digitalisation, mais il faut rappeler que cette évolution reste tributaire de l'augmentation des investissements dans les infrastructures ainsi que d'une simplification accrue des procédures que nous appelons de nos vœux.

Le point positif est que le développement du Mobile Money constitue une excellente passerelle pour l'inclusion financière. Toutefois, précisons que l'accès au service de Mobile Money ne sous-entend pas la possession d'un compte bancaire, même s'il s'agit d'une étape qui prépare les usagers à la bancarisation. De



ce point de vue, l'on peut considérer que la banque digitale et le Mobile Money sont bien complémentaires.

Enfin, ces nouveaux instruments financiers sont effectivement pris en compte dans le taux global de pénétration des services financiers, mais pas nécessairement dans le calcul du taux de bancarisation proprement dit.

**Un rapport de la BEAC publié en 2021 indiquait que le poids du bilan des banques commerciales camerounaises représentait 45 % de celui de la sous-région à fin 2020, confortant la place d'acteur financier majeur du Cameroun dans la zone CEMAC. Quels facteurs expliquent cette domination bancaire camerounaise ?**

Le leadership du système bancaire camerounais dans la zone CEMAC tient à plusieurs facteurs, au rang desquels nous pouvons citer la position géographique du pays ainsi que sa remarquable diversité. Idéalement situé aux confins de zones anglophones et francophones entre le Nigeria au nord-nord-ouest, le Tchad au nord-nord-est, la République centrafricaine à l'est, la République du Congo au sud-est, le Gabon au sud, la Guinée équatoriale au sud-ouest et le golfe de Guinée au sud-ouest, il est une porte d'entrée en Afrique centrale grâce à sa façade maritime et à ses frontières avec pas moins de six pays. Ensuite, nous pouvons également attribuer le leadership du Cameroun au dynamisme et à l'esprit entrepreneurial de ses populations. Enfin, n'omettons pas de mentionner sa politique de diversification de l'économie et les projets structurants qui offrent de bonnes possibilités d'intermédiation financière.

**Peut-on avoir un aperçu de l'évolution des agrégats sur ces deux dernières années ? Pensez-vous que la tendance haussière du total bilan pourrait s'amplifier en 2022 ?**

En ce qui concerne l'évolution des agrégats en 2021, nous avons un total bilan qui s'affiche à 8087 milliards de FCFA, contre 7010 milliards de FCFA en 2020, soit +15 %. Le crédit arbore quant à lui une évolution de +9,3 %, quand dans le même temps la sinistralité décroît de 16,6 à 14,9 %. Le résultat net révèle pour sa part un bond +24 % en passant de 84,9 milliards de FCFA en 2020 à 105,4 milliards en 2021. Enfin, à 6258,6 milliards de FCFA en 2021, le total dépôts fait montre d'une hausse de 6 %.

D'une façon générale, le système bancaire camerounais a connu un accroissement d'activité de 15,4 % en 2021, contre 9,3 % en 2020. Cette tendance haussière



Gwendoline Abunaw, présidente de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun.

devrait se maintenir en 2022 au regard de la résilience des banques et de leur capacité d'innovation.

**Pour renforcer la stratégie de proximité des banques envers le client, comptez-vous pérenniser l'organisation de la Semaine de la Banque ?**

S'agissant de la Semaine de la Banque, nous notons avec satisfaction le succès de la 1<sup>re</sup> édition et comptons tout mettre en œuvre pour poursuivre cette grande expérience. Elle est une occasion de communion entre le secteur bancaire, l'APECCAM et ses partenaires. La prochaine édition comportera certainement beaucoup d'innovations que vous découvrirez le moment venu.

**Quelle sera votre priorité pour votre premier mandat ?**

Notre priorité porte sur l'accentuation du rôle de l'APECCAM en tant que force de proposition et comme partenaire de référence des autorités pour le financement de l'économie du Cameroun.

*Propos recueillis par Andju Ani*

# « UNE BANQUE INNOVANTE ET RENTABLE QUI SATISFAIT SES CLIENTS ET PARTENAIRES »

*À la veille de ses 60 ans, Société Générale Cameroun se porte comme un charme. Son directeur général Sterghios Dassarecos nous livre quelques uns de ses secrets de jouvence.*

Nommé au mois de juin dernier à la tête de Société Générale Cameroun, vous héritez d'un établissement bien positionné où tous les signaux sont au vert. Quelles sont vos priorités immédiates ?

**Sterghios Dassarecos :** Je prends en effet la direction d'une institution performante. Nous travaillons à consolider les bons résultats et à accélérer la dynamique. Dans un environnement où la concurrence et la réglementation se durcissent, nous devons réussir notre transformation en boostant notre approche commerciale, grâce notamment à un nouveau modèle relationnel. Nous devons aussi travailler à l'amélioration de la culture des risques au sein des équipes, dans le respect des exigences réglementaires et des orientations de notre groupe. Alors que notre économie, comme d'autres, se remet progressivement de la crise sanitaire, nous avons l'occasion de renforcer le statut de poumon de la région qu'occupe notre filiale dans le dispositif sous-régional.

**Société Générale Cameroun a reçu les prix de Meilleur spécialiste des valeurs du Trésor du Cameroun et de Meilleure innovation SVT de l'année pour 2021. Que pouvez-vous en dire ?**

Le premier prix que la banque a reçu pour la seconde année consécutive en tant que leader sur ce marché traduit la participation active de Société Générale Cameroun aux émissions de titres publics en 2021 et les volumes importants de trésorerie qu'elle a investis pour accompagner efficacement l'État du Cameroun dans sa stratégie de développement. Ce prix matérialise le travail de nos équipes pour accompagner sans faille l'État camerounais dans la concrétisation des projets structurants.

Le deuxième prix a été reçu pour la première fois. En effet, à côté de son accompagnement sur le marché des titres pour des levées de fonds classiques via le traditionnel mécanisme d'adjudication, la banque a permis à l'État du Cameroun de lever 83 milliards de FCFA via le processus de syndication domestique, un

nouveau mécanisme de financement mis en place par la BEAC depuis octobre 2021. Première banque de la zone CEMAC à initier et mener à terme une structuration réussie dans des délais très courts, elle a été récompensée pour son positionnement avant-gardiste et innovant ainsi que sa capacité, en tant que banque internationale de premier plan, à apporter son savoir-faire au fonctionnement optimal du marché monétaire de la BEAC tout en répondant au plus près aux besoins de plus en plus complexes de l'État du Cameroun.

Par ces distinctions, Société Générale Cameroun réaffirme son leadership comme banque partenaire de l'État du Cameroun et comme entreprise innovante sur tous ses marchés. Elle réussit à allier la satisfaction des besoins de ses clients et partenaires avec son âme de banque innovante et ses objectifs de rentabilité.

**Les banques traditionnelles se métamorphosent et doivent relever plusieurs défis. Quel regard portez-vous sur l'état actuel du secteur bancaire camerounais ?**

Le taux de bancarisation de la population active camerounaise, certes faible, a tout de même triplé en quinze ans pour se situer à presque 30 % aujourd'hui. La densité du réseau bancaire a doublé au cours de la même période, passant de 0,6 à 1 agence pour 100 000 habitants entre 2005 et 2020, en raison notamment de l'extension du réseau bancaire, soit à ce jour presque 350 agences et environ 800 guichets automatiques sur le territoire national.

Grâce aux nouvelles technologies, le secteur bancaire et les services financiers se transforment en profondeur. Les paiements via mobile et les services bancaires en ligne ont accru le taux de bancarisation des particuliers. Le potentiel du numérique est considérable. Dans ce sillage, le rythme de croissance des crédits à l'économie s'est renforcé depuis une dizaine d'années avec l'expansion des bilans des banques. Les concours bancaires ont doublé, passant de 1 400 milliards de FCFA en 2010 à 3 500 milliards en 2019, en dépit de la forte sinistralité des crédits bancaires. Dans un environnement



souvent hostile, le système bancaire a su demeurer résilient et solide. Il doit aussi satisfaire aux exigences de conformité et de sécurité financière en contribuant à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, avec une sécurité informatique renforcée.

### Société Générale Cameroun ayant fermé son portefeuille électronique Yup lancé en 2017 en Afrique, que va devenir le chantier de la digitalisation ?

Malgré cet arrêt, le groupe innove chaque jour afin de proposer à ses clients des solutions pertinentes et accessibles. S'agissant de la digitalisation, nous avons depuis longtemps dématérialisé nos documents papier et nous les conservons dans des outils électroniques, prémices d'une véritable digitalisation avec l'actuel déploiement d'outils de workflow natifs pour un meilleur suivi et une véritable mesure de nos délais de production : entrée en relation, octroi de crédit, filtrages, etc. Par nos outils distantiels, nous mettons à la disposition de nos clients en permanence, en temps réel et où qu'ils soient dans le monde, le plus d'informations possibles sur leurs transactions. Depuis plus de 5 ans, nous offrons des produits de e-banking pour les professionnels, les particuliers et les PME. Nous avons déployé des outils de push via SMS et mail pour confirmer l'exécution des différentes transactions : plus de 100 000 clients particuliers et 6 000 entreprises utilisent nos produits digitaux, nous comptons plus de 20 000 utilisateurs uniques par semaine et 95 % des virements domestiques sont initiés depuis une application de e-banking... La transformation digitale étant déjà ancrée chez nos clients camerounais, nous accompagnons juste un mouvement bien engagé.

### Quels ont été les chiffres clés de la banque en 2021 par rapport à 2020 ?

En 2021, Société Générale Cameroun a réalisé des performances remarquables eu égard au durcissement de la réglementation de change CEMAC et de l'attentisme des investisseurs. Sur le crédit, les encours moyens à terme ont augmenté de 16 % et sur un an glissant, et les crédits aux particuliers de 9 %. Sur le marché des entreprises, on note une progression de plus de 16 % des encours sur les crédits à moyen et long termes ainsi qu'un bon comportement sur la grande entreprise, la



Sterghios Dassarecos, directeur général de Société Générale Cameroun.

PME et les financements structurés. Malgré la rude concurrence sur le marché de la collecte des ressources stables, les encours moyens de dépôts ont progressé de 8 %, avec une hausse de 4 % pour les particuliers et de 14 % pour les entreprises et organismes parapublics.

### Votre filiale célèbre son 60<sup>e</sup> anniversaire l'année prochaine. Sous quel signe placez-vous cet événement ?

Société Générale Cameroun est le premier établissement bancaire à s'être installé au Cameroun en 1963. Cela fait donc 60 ans que nous œuvrons à accompagner nos clients et à financer l'économie de notre pays de manière générale. La célébration de cet anniversaire nous offre l'opportunité d'un nouveau départ avec l'ensemble des parties prenantes locales. Une série d'événements importants sera organisée à cette occasion.

*Propos recueillis par Andju Ani*

# « NOUS PARTICIPONS À LA CONSTRUCTION DU CAMEROUN DE DEMAIN »

*Gwendoline Abunaw, directrice générale d'Ecobank Cameroun et directrice régionale d'Ecobank Transnational Incorporated pour la CEMAC, revient sur les performances de la filiale camerounaise, qui a enregistré en 2021 un total bilan de 885 millions de dollars et un bénéfice net supérieur de 79 % aux prévisions.*

**En plus de votre élection à la présidence de l'APECCAM, vous avez été nommée fin 2021 directrice régionale pour la CEMAC d'Ecobank Transnational Incorporated. Quelles sont les tâches inhérentes à ce poste qui s'ajoute à celui de directrice de la filiale Ecobank Cameroun ?**

**Gwendoline Abunaw :** En tant que responsable de la région CEMAC pour le groupe Ecobank depuis 2021, je suis chargée de superviser l'ensemble des activités commerciales au sein de la zone. Mes prérogatives vont de la relation clientèle à l'harmonisation des activités des différentes entités du groupe Ecobank de la zone CEMAC en passant par l'analyse continue de l'évolution de la réglementation des différents pays de la région ainsi que par l'évaluation des risques liés à nos activités. Mon rôle vise donc à coordonner les actions entre les différentes filiales de la zone, en étant en étroite collaboration avec l'ensemble des directions de chaque pays de la région. Mon objectif est de maintenir la cohérence de la stratégie du groupe Ecobank entre les différentes filiales de la région CEMAC tout en respectant les spécificités locales.

**EDC Asset Management, nouvelle société de gestion de portefeuilles d'actifs financiers d'Ecobank dans la zone CEMAC, a fait l'objet d'une présentation de votre part en octobre 2021 à Douala devant les autorités de la ville et des chefs d'entreprises et investisseurs. Pourquoi le groupe Ecobank a-t-il estimé nécessaire de créer cette filiale spécialisée et pourquoi le choix de Douala pour son coup d'envoi ?**

Le marché de la gestion d'actifs financiers et de patrimoine est un marché en expansion et qui présente un fort potentiel sur ma zone d'activité. Ainsi, le groupe Ecobank, dont je partage l'analyse, estime nécessaire de créer, spécifiquement pour la sous-région, une filiale spécialisée. Avec l'ambition de positionner le

groupe Ecobank comme une banque incontournable dans les territoires où elle est implantée, nous mettons à la disposition de notre clientèle l'une des gammes de produits les plus larges et les plus adaptées au marché financier de la zone CEMAC. Cette nouvelle filiale spécialisée dans la gestion d'actifs financiers et de patrimoine s'inscrit donc pleinement dans notre stratégie qui vise à étendre nos activités à l'ensemble des pays de la zone CEMAC. Elle a été lancée dans la ville de Douala, place forte de la finance dans la sous-région et principal centre d'affaires du Cameroun, car avec ces qualités, c'est la ville idéale pour lancer notre nouvelle offre d'accompagnement.

**En termes de financement de l'économie, comment votre banque accompagne-t-elle le gouvernement dans sa Stratégie nationale de développement pour la période 2020-2030 (SND30) visant à mettre en place les structures indispensables à l'industrialisation du pays ?**

Ecobank Cameroun joue un rôle déterminant dans le développement économique et financier du pays. Nous souhaitons être un partenaire pour le gouvernement, que nous accompagnons notamment par nos activités de banque d'investissement et nos instruments financiers dans le déploiement de sa Stratégie nationale de développement pour la période 2020-2030 qui vise à favoriser la diversification de l'économie pour la rendre moins tributaire des exportations de

**« Le groupe Ecobank participe au renforcement des marges de manœuvre de l'État camerounais. »**

produits primaires. Le groupe Ecobank participe au renforcement des marges de manœuvre de l'État ainsi qu'à sa capacité d'investissement, contribuant ainsi à la montée en compétences de filières locales et à



la mise en place des structures indispensables à l'industrialisation du pays. Ecobank Cameroun se positionne comme un soutien constant du secteur privé. Conscients de ce que l'économie de demain repose entre les mains des PME, Ecobank Cameroun – et c'est un engagement fort – continuera de leur proposer des services et produits financiers adaptés, abordables et spécialement conçus pour elles.

**Quels sont les chiffres clés d'Ecobank Cameroun pour 2021 par rapport à 2020 ? L'exercice 2022 arrivant presque à son terme, les objectifs de votre feuille de route seront-ils atteints ?**

Dans une conjoncture difficile encore affectée par la crise sanitaire liée au Covid-19, Ecobank Cameroun s'est pleinement mobilisé afin de garantir des performances financières pour toutes nos parties prenantes et consolider nos acquis au terme de 2021. Ainsi, Ecobank Cameroun a enregistré lors de l'année écoulée un total bilan de 885 millions de dollars, un bénéfice avant impôts de 27 millions de dollars, soit 39 % au-delà des prévisions, un bénéfice net de 24 millions de dollars, soit 79 % au-delà des prévisions, et un ratio coût-revenu de 56 %. Nous sommes heureux d'être dans le top 3 du marché local en termes de rentabilité, et d'être leader sur le rendement total. Une performance rendue possible grâce à une gouvernance à la fois exigeante et rigoureuse qui vise à maîtriser au mieux les risques, en conformité avec les standards internationaux, et à répondre aux attentes de nos parties prenantes. L'ensemble de ces éléments fait d'Ecobank Cameroun un acteur incontournable du secteur bancaire camerounais, qui participe à la construction du Cameroun de demain.

**L'association PAWA (Paragon Women Association of Ecobank), que vous avez fondée, est souvent présentée comme le prolongement d'un combat que vous portez avec une profonde conviction...**

L'association PAWA est effectivement le prolongement d'un combat particulièrement important pour moi. À travers notre engagement au sein de cette association, nous souhaitons favoriser l'autonomisation des femmes camerounaises, mais aussi accompagner la jeunesse du pays dans l'accès à l'éducation, ainsi que dans son insertion sociale et financière. L'égalité entre les hommes et les femmes est au cœur de mes aspirations, et je souhaite, via l'association PAWA, être une actrice qui participe à sa mise en œuvre réelle dans le pays. Le groupe Ecobank nous donne la chance

*Gwendoline Abunaw,  
directrice générale  
d'Ecobank Cameroun  
et directrice régionale  
d'Ecobank Transnational  
Incorporated pour  
la CEMAC.*



Ecobank Cameroun

d'ouvrir en son sein des espaces qui permettent les échanges, le dialogue et l'action menant vers des progrès indispensables face aux grands défis sociétaux. Par mon parcours, j'ai une responsabilité particulière pour permettre à d'autres femmes d'avoir les mêmes chances que moi, et qu'ainsi ma situation devienne la norme non seulement dans mon pays mais aussi dans l'ensemble des pays du continent. J'assume d'avoir un rôle modèle à jouer pour participer à ce changement des mentalités et à cette évolution des réalités.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « UN BÉNÉFICE NET DE PLUS DE 8 MILLIARDS DE FCFA EN 2021 »

*Depuis 2019, le bénéfice net de BGFIBank a presque triplé. Abakal Mahamat, son directeur général, confirme le projet d'expansion visant à assurer un maillage global du territoire et la transformation progressive en banque universelle, sans jamais perdre de vue la satisfaction du client.*

**L'ouverture de la banque de détail signifie-t-elle que BGFIBank se dirige vers un modèle de banque universelle? Cibler une clientèle de particuliers va-t-il lui faire gagner des parts de marché?**

**Abakal Mahamat :** Avant d'évoquer la question des parts de marché et de la transformation progressive en banque universelle, il est important de souligner que BGFIBank Cameroun a longtemps été une banque élitiste, orientée corporate, grands comptes, patrimoniaux, etc. À présent, nous proposons trois segments commerciaux sur lesquels nous avons travaillé, car nous souhaitons mettre en place une nouvelle dynamique tournée vers la banque universelle. Notre offre est donc constituée de la banque de détail concernant les grandes entreprises locales, les PME-PMI et TPE, les particuliers et même des acteurs du secteur informel, de la banque privée à destination des patrimoniaux et d'une clientèle institutionnelle, et enfin de la banque d'affaires qui reste axée sur les grandes entreprises et multinationales. Tout cet ensemble fait désormais l'essence de la clientèle de BGFIBank Cameroun. En

ouvrant ces nouvelles fenêtres commerciales, la banque entend gagner des parts de marché sans perdre de vue son leitmotiv, la satisfaction du client. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à offrir un service de qualité et de proximité à notre aimable clientèle, ce qui justifie le projet d'expansion en cours dont l'objectif est d'établir un maillage global du territoire national. Le fait d'élargir notre champ d'action relève d'un désir d'honorer pleinement notre slogan : « Votre Partenaire pour l'Avenir ».

**Le groupe BGFIBank va s'appuyer sur le Cameroun pour porter son total bilan à 5 000 milliards de FCFA en 2025, contre 3 500 milliards en 2020. Comment cela va-t-il se passer ?**

Dans le cadre du projet d'entreprise « Dynamique 2025 », le Cameroun a été choisi par le PDG du groupe BGFIBank, M. Henri-Claude Oyima, comme un pôle de croissance en Afrique centrale. Cela s'est d'abord traduit par le renforcement des fonds propres de la filiale à hauteur de 10 milliards de FCFA puis, en septembre 2021, par la pose de la première pierre du siège de BGFIBank Cameroun, soit un signe fort de confiance. Implantée depuis plus de 10 ans, la banque connaît une évolution significative, avec des parts de marché qui ne cessent de croître, des financements de projets structurants dans des secteurs impactant le développement de notre pays ainsi qu'une économie florissante, mais surtout un capital humain motivé pour avancer sans relâche. Ces éléments constituent un moteur de croissance en termes de performance.

**Comment votre banque accompagne-t-elle le gouvernement dans sa Stratégie nationale de développement pour la période 2020-2030 (SND30) ?**

BGFIBank Cameroun s'est mise depuis le début de ses activités au service de l'État en l'accompagnant

## Bio

Abakal Mahamat est né le 18 janvier 1981 à Bafoussam, ville de la région de l'Ouest. Étudiant à l'université de Yaoundé 2, il y obtiendra une maîtrise en sciences économiques, puis continuera son cursus universitaire en France pour y préparer un master en management financier à l'université Paris Panthéon-Sorbonne et un MBA en haute finance à l'IAE Paris. À l'issue de ce brillant parcours, c'est dans l'univers bancaire qu'Abakal Mahamat débutera sa carrière professionnelle en 2009, s'inscrivant au rang des banquiers de plusieurs établissements financiers de la place. Depuis février 2011, date de son entrée dans l'équipe de BGFIBank Cameroun, Abakal Mahamat a successivement assumé les fonctions de directeur d'agence, directeur réseau et directeur général adjoint jusqu'en 2019, année où il est devenu directeur général.



Abakal Mahamat,  
directeur général de  
BGFIBank Cameroun.



dans la réalisation de projets structurants relevant de secteurs importants pour l'industrialisation du pays comme le financement de plusieurs unités industrielles futuristes dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la savonnerie et de la transformation métallurgique. Notons aussi la participation au projet de construction de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou, une contribution inédite pour les banques locales alors que la fourniture en électricité est le point de départ de tout développement, en particulier de l'industrialisation. N'oublions pas non plus la ligne de financement de 10 milliards de FCFA octroyée aux PME-PMI affectées par la crise sanitaire due au Covid-19 afin de les aider à rebondir, et qui a été totalement consommée.

**Dans votre stratégie de société citoyenne, la Fondation BGFIBank Cameroun est très active. En 2021 et 2022, dans quels secteurs s'est-elle illustrée ?**

Cette entité créée en 2013 s'est donné pour mission de favoriser l'accès à une éducation de qualité dans des conditions sereines pour la transmission des connaissances et l'égalité des chances. Ses actions sont dédiées aux populations des pays dans lesquels sont implantées

les filiales du groupe BGFIBank, car ces branches sont chacune des représentations locales de la Fondation. Le slogan « Pour Les Générations Futures » exprime le désir d'œuvrer à bâtir un avenir sûr pour les jeunes de ces pays. De façon simple, la Fondation est aux côtés des populations avec pour mission de soutenir les domaines de l'éducation, de la santé et de l'entrepreneuriat.

Au Cameroun, nous sommes très impliqués dans les questions d'éducation de qualité ainsi que de santé de la mère et de l'enfant. Citons entre autres la réfection des salles de classes de l'école publique du Camp Bertaud à Douala en 2021. En 2022, plus précisément le 2 mars, l'université catholique d'Afrique centrale de Yaoundé recevait un équipement d'outils collaboratifs pour e-learning. Puis ce fut au tour de l'université Saint-Jérôme d'inaugurer son laboratoire linguistique à la pointe de la technologie, et nous étions à Kribi en octobre afin de réceptionner une salle multimédia totalement rénovée par la Fondation. Nous allons continuer avec l'école d'excellence ESSEC, mais aussi à l'université de Dschang, dans la région de l'Ouest.

**Comment ont évolué vos chiffres clés en 2021 par rapport à 2020 ? L'exercice 2022 arrivant presque à son terme, vos objectifs seront-ils atteints ?** Avec une croissance globalement supérieure à celle du marché, nous avons affiché à fin 2021 un bénéfice net de plus de 8 milliards de FCFA, soit une augmentation

**« Le projet d'entreprise « Dynamique 2025 » a choisi le Cameroun comme un pôle de croissance en Afrique centrale. »**

de 30 % par rapport à 2020, où nous avons doublé notre résultat net, passé de 3 milliards de FCFA en 2019 à plus de 6 milliards. Des résultats à féliciter car réalisés dans une situation de crise sanitaire nous conduisant à repenser notre approche stratégique afin de trouver de nouvelles niches de rentabilité. Grâce à notre projet d'expansion dans pratiquement toutes les régions d'ici fin 2023 et aux financements de plus en plus importants, nous comptons voir notre résultat grimper rapidement, comme en juin de cette année où l'encours global de crédit était de 500 milliards de FCFA tous secteurs confondus. Et nous n'allons pas en rester là...

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « UNE BANQUE CAPABLE D'INTERAGIR 24/7 AVEC SES CLIENTS PARTOUT DANS LE MONDE »

*Le directeur général de la Commercial Bank-Cameroun Léandre Djummo énumère les chantiers prioritaires de son établissement, en particulier le renforcement de sa politique de proximité et l'accélération de son processus de transformation numérique.*

**En matière de politique de proximité, où en est la Commercial Bank dans la poursuite de l'extension de son réseau ?**

**Léandre Djummo :** En conformité avec son plan stratégique de développement qui prescrivait d'une part l'ouverture de nouvelles agences dans les zones à fort potentiel de rentabilité où la Commercial Bank

n'est pas représentée et d'autre part la poursuite du développement de son réseau par le déploiement de guichets automatiques de banque (GAB) et terminaux de paiements électroniques (TPE) hors site, la Commercial Bank-Cameroun ne cesse d'étendre sa présence sur l'ensemble du territoire national à travers divers canaux. C'est ainsi que depuis 2018, nous avons ouvert onze nouvelles agences et guichets, délocalisé deux principaux points de vente pour mieux répondre aux besoins de la clientèle, installé seize nouveaux GAB dans nos agences et hors site dans les lieux à forte concentration d'affaires, et enfin créé deux espaces dédiés à la clientèle haut de gamme dans les principaux centres urbains, en particulier à Douala et Yaoundé. Dans les prochains mois, nous prévoyons également de déployer environ 100 TPE dans les lieux à forte concentration d'affaires comme les supermarchés, hôtels, stations-services, pharmacies, etc. Nous allons aussi mettre en place des kiosques bancaires dotés de moyens technologiques modernes où le client pourra exécuter directement ses opérations sans assistance humaine, notamment les retraits sans carte et les versements. Enfin, nous allons poursuivre le développement de notre réseau par l'ouverture d'au moins cinq nouvelles agences en 2023. Par ces actions, la Commercial Bank-Cameroun est déterminée à concrétiser sa vision : être une banque de référence en qualité de service, capable d'interagir 24/7 avec ses clients partout dans le monde.

**Quels sont les enjeux de la poursuite et de l'accélération de la transformation numérique de l'ensemble des métiers et fonctions de la Commercial Bank, notamment de la digitalisation de ses points de ventes ?**

La transformation numérique touche tous les secteurs de l'écosystème de la Commercial Bank, aussi bien les process métiers internes que les services digitaux livrés à la clientèle. La transformation des métiers améliore



Léandre Djummo,  
directeur général de  
la Commercial Bank-Cameroun.

la performance opérationnelle des collaborateurs et renforce la productivité de la banque. En simplifiant les méthodes et en automatisant le traitement manuel, la Commercial Bank parvient à sécuriser ses informations et à les manager avec la grande flexibilité que recommandent les normes ISO 2700X. Cette approche a pour conséquence immédiate la célérité des traitements, la maîtrise de la qualité des données, la fiabilité et la sécurité du système d'information, et enfin la bonne communication.

Un impact positif pouvant entraîner un autre, la transformation des métiers devient perceptible dans le parcours client. Il se traduit ici par une conquête du marché grâce à la valorisation de l'image de marque de la banque. En s'appuyant sur notre business model, les outils de CRM installés en ce qui concerne notamment

### « Nous prévoyons de déployer environ 100 TPE dans les lieux à forte concentration d'affaires. »

la vision 360° client, les prises de RDV ou la gestion des plannings nous feront gagner 30 % de notre temps de réactivité en termes de productivité. Il serait vraiment dommage de s'en passer.

Les efforts consentis portent aujourd'hui sur la digitalisation des services bancaires afin de porter l'agence vers le point d'ancrage du client par le biais des Smartphones, tablettes et, dès début 2023, des bornes digitales. De quoi faciliter la proximité des clients avec les produits bancaires et favoriser la pénétration de la Commercial Bank sur le marché.

**Un autre chantier majeur de la Commercial Bank est la modernisation et la sécurisation du système d'exploitation. Où en êtes-vous ?**

À la faveur de la sortie de l'administration provisoire, la direction générale a autorisé le renouvellement de l'infrastructure serveurs. À partir de 2017, les serveurs de la banque ont été renouvelés par du matériel de pointe, rendant ainsi l'exploitation plus fluide et plus sécurisée, et offrant la possibilité de démarrer de nouveaux projets d'envergure. De plus, des sites de secours ont été mis en place en vue d'assurer la continuité de service en cas de sinistre majeur à l'immeuble du siège et/ou d'indisponibilité de la plate-forme principale.

Cette nouvelle infrastructure a d'ores et déjà permis de mener à bien plusieurs projets nécessitant des ressources conséquentes. À ce jour, elle est en permanence sollicitée pour le déploiement de nouvelles solutions en vue d'adresser les besoins des métiers pour une expérience clientèle sans cesse améliorée. L'optimisation de notre système d'exploitation sur la version la plus

récente ainsi que les applications de gestion de risques, des procédures, des missions d'audit et de paiement des droits universitaires, sans oublier celle des solutions de sécurisation des outils de reporting et CRM, montre l'intensification des projets informatiques ces dernières années.

**Pourquoi l'équipement des collaborateurs en outils modernes et la mise en place d'un cadre de travail convivial se situent-ils au cœur de la gouvernance de la Commercial Bank ?**

Comme je le disais, Commercial Bank a pour vision d'être une banque de référence en qualité de service, capable d'interagir avec ses clients 24/7 partout dans le monde. Pour y parvenir et faire face aux enjeux du secteur bancaire hautement concurrentiel, la banque a

développé une stratégie portée par un cadre d'actions s'articulant autour de cinq objectifs stratégiques : l'accélération de la transformation digitale, la modernisation du système d'information via l'acquisition de la dernière

version de l'application bancaire rendant possible le rapprochement des services bancaires avec la clientèle, notamment les transactions en ligne, la digitalisation qui favorise la sécurisation des actes et des opérations bancaires, et enfin la mise en place d'un cadre de travail convivial ainsi que de nombreux avantages sociaux qui contribuent de façon très significative à l'implication du personnel, à la réalisation de la vision de la Banque et au renforcement du sentiment d'appartenance qui fonde la culture d'entreprise.

**Quelles ont été les principales motivations de la Commercial Bank à s'engager dans la démarche de certification à la norme ISO 9001 : 2015, et quels en sont les bénéfices ?**

En droite ligne de sa vision, la banque a entrepris de se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de qualité. Ce processus a abouti à la certification ISO 9001 : 2015, la norme la plus célèbre et la plus fiable en matière de management de la qualité. Les bénéfices de la certification ISO sont multiples, et notamment une reconnaissance internationale et une fidélisation des clients par la recherche permanente et accrue de leur satisfaction. C'est également un indicateur d'amélioration de la compétitivité, un ticket d'entrée pour certains marchés spécifiques, le résultat d'une meilleure maîtrise des processus et des activités dans tout le réseau Commercial Bank, une formalisation du savoir-faire, une réputation solide, ou encore une admission dans le giron des entreprises qui se veulent résilientes.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# UNE ÉVOLUTION DU CA DE 8,70 % EN 2021

Second marché de la zone CIMA, le Cameroun compte 27 compagnies d'assurances et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 229,8 milliards de FCFA, dont 152,5 milliards en IARDT. Mais de bonnes perspectives se profilent pour l'assurance-vie avec l'arrivée prochaine d'un nouvel opérateur.

Dans la zone CIMA<sup>(1)</sup>, le Cameroun arrive en deuxième position derrière la Côte d'Ivoire qui, en 2021, a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 462,7 milliards de FCFA. Selon le dernier rapport de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), le marché des assurances affiche en 2021 un CA de 229,8 milliards de FCFA, contre 211,4 milliards en 2020, soit une progression de 8,70 %. Par

Activa avec 11,2 % et Chanas Assurances avec 10,5 %. Le succès de la branche IARDT, avec une progression de 14,14 %, est tiré essentiellement par les primes émises dans la catégorie accidents corporels et maladie, dont le CA est passé de 38,7 milliards de FCFA en 2020 à 44,2 milliards en 2021. Sur la même période, une hausse de 22,6 % a également été observée pour les primes automobile-responsabilité civile, avec un CA de 35,2 milliards de FCFA, contre 28,7 milliards en 2020. Quant à la catégorie incendie et autres dommages aux biens, même si la progression du CA est moins visible à +5,75 %, elle

## En IARDT, le CA est tiré essentiellement par les primes d'accidents corporels et d'assurance-maladie.

ailleurs, ce secteur est dominé par la branche IARDT (incendie-accidents-risques divers et transports), qui compte 17 compagnies. En 2021, elle a réalisé un CA de 152,5 milliards de FCFA, contre 140,7 milliards en 2020, soit une hausse de 8,38 %. Ce segment est dominé par AXA avec 14,1 % des parts de marché,

représente 22,8 milliards de FCFA en 2021, contre 21,5 milliards en 2020.

La branche vie, composée de 10 sociétés d'assurance-vie & capitalisation, a réalisé une belle performance avec un CA en progression de 9,35 % en 2021, nonobstant le fait qu'elle n'affiche que 77,2 milliards de FCFA, contre



**“L'assurance,  
une affaire de tous”**

**ASAC, depuis 1973**

- ▶ Solidarité et Mutualisation des forces
- ▶ Célérité dans le règlement des sinistres
- ▶ Promotion de la culture d'assurance

Immeuble SOKAR, Entrée F 3ème Étage - BP: 1136 Douala, Cameroun - Tel: (+237) 243 42 06 68 - Email: asac\_douala@yahoo.fr - www.asac-cameroun.org

## Une société nationale de réassurance sur les rails

En 2021, le CA des compagnies de réassurance s'élève à 25,66 milliards de FCFA. Une branche qui compte aujourd'hui au Cameroun deux sociétés en activité, le réassureur communautaire CICA-RE (Compagnie commune de réassurance des États membres de la CIMA) et Ghana Re, qui a débuté ses activités dans le pays en 2018.

À côté d'eux s'annonce un troisième acteur, Cameroun-Ré, la société nationale de réassurance du Cameroun. L'initiative de création de cette entreprise prise par le gouvernement vise à assurer le renforcement des capacités des compagnies locales et la diversification de l'offre de couverture. Sa gestion sera privée, mais l'État détiendra 10 % de ses parts à son lancement, dans un capital d'un montant minimum de 15 milliards de FCFA. Par ce projet, le Cameroun rejoint la liste des pays africains possédant leur propre structure nationale de réassurance : la Côte d'Ivoire avec NCA Ré, le Kenya avec entre autres Ghana Re Kenya, le Sénégal avec Sen Ré ou encore le Nigeria avec Africa Re.

Cependant, un assureur local a marqué ses réticences devant ce projet. « Bien que juridiquement, Cameroun-Ré ait été créée, le lancement de ses activités sur le marché s'annonce plutôt complexe », estime ce professionnel. **P. de M.**

70,6 milliards en 2020. En 2021, la répartition du CA de cette branche est de 35,7 milliards de FCFA pour les assurances individuelles et 41,2 milliards pour les assurances collectives. Quant aux acceptations vie, elles totalisent un CA de 266,2 millions de FCFA. En termes de performances, Allianz Vie arrive en tête avec 27,3 % de parts de marché, suivie de Prudential Beneficial Life, Activa et Sunu avec respectivement 23,1 %, 11,05 % et 10,7 % des parts.

En outre, sur l'exercice 2021, le taux de pénétration se révèle toujours aussi faible, soit 0,9 %. La densité des primes d'assurance par rapport au total de la population est estimée au 31 décembre 2021 à 14,7 dollars, soit environ 8 442 FCFA. En IARDT, le niveau de la sinistralité a baissé de 8,89 points de pourcentage par rapport à 2020 et se situe à 37,55 % en 2021. En assurance-vie & capitalisation, la charge des prestations a augmenté de 5,98 % en 2021 par rapport à 2020, conduisant ainsi l'ensemble des charges de sinistres et de prestations du marché à 115 milliards de FCFA en 2021, en régression de 4,92 % par rapport à 2020.

En 2021, les engagements réglementés représentent 450,53 milliards de FCFA, dont 90,66 % sont à attribuer aux seules provisions techniques. Les actifs admis en couverture de ces engagements sont évalués

à 509,34 milliards de FCFA, soit un taux de couverture de 113,05 % : 121,43 % en assurance non-vie et 108,74 % en assurance-vie & capitalisation. S'agissant du taux des commissions, il est de 15,86 % en assurance non-vie, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2020, et de 6,95 % en assurance-vie & capitalisation, en baisse de 0,5 point. Les frais généraux pour les branches non-vie et vie & capitalisation s'élèvent respectivement à 37,10 et 15,80 milliards de FCFA, soit 52,91 milliards pour l'ensemble du marché en 2021. Enfin, en termes de ressources humaines, les 27 sociétés d'assurance offrent 1 519 emplois directs pour une charge de personnel de 19,10 milliards de FCFA, et comptent 153 agents généraux.

### Chanas Assurances se lance sur la branche vie

Connue pour être l'opérateur historique du secteur de l'assurance au Cameroun, la société Chanas Assurances S.A, opérant traditionnellement dans la branche IARDT, va étendre ses activités avec la création d'une compagnie dévolue aux opérations de la branche vie. La décision relative à cette nouvelle société a été prise le 12 juillet 2022 à Douala, au terme de l'assemblée générale constitutive de Chanas Assurances Vie S.A. et de la tenue de la première session de son conseil d'administration. Dotée d'un capital social de 5,2 milliards de FCFA, la nouvelle compagnie ambitionne de « *devenir le partenaire privilégié pour les particuliers et les entreprises (...) dans un contexte camerounais propice au développement d'une offre d'assurances diversifiée* », indique Chanas Assurances dans un communiqué officiel. En étendant ainsi ses activités à la branche vie, Chanas assurances devrait conquérir de nouvelles parts de marché au Cameroun, pays où cette compagnie a été un véritable mastodonte jusqu'en 2013, et où elle souhaite en toute logique retrouver son leadership.

**Paul de Manfred**

<sup>(1)</sup> La Conférence interafricaine des marchés d'assurances, instituée en 1992, est un organisme communautaire du secteur des assurances composé de quatorze États : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



**"Insurance,  
an issue for everyone"**

**ASAC, since 1973**

- ▶ Solidarity and pooling our resources
- ▶ Quick claim settlement
- ▶ Promotion of the insurance culture

SOCAR Building, Entrance F 3rd floor - PO BOX : 1136 Douala, Cameroon - Tel: (+237) 243 42 06 68 - Email: asac\_douala@yahoo.fr - www.asac-cameroun.org

■ Entretien – Président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun

# « NOTRE STRATÉGIE VISE À OPTIMISER ET À DENSIFIER LES ASSURANCES OBLIGATOIRES »

*Entre autres priorités, Thierry Kepeden, directeur général d'AXA Cameroun et président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), a fait de l'assainissement du marché, de l'optimisation des assurances obligatoires existantes et de la mise en place de nouvelles assurances obligatoires son cheval de bataille.*

Depuis le 3 juin 2021, vous êtes pour deux ans président de l'ASAC. Augmenter le chiffre d'affaires (CA) du secteur des assurances au Cameroun est l'une de vos premières missions. Quelle stratégie allez-vous déployer ?

**Thierry Kepeden :** En effet, mes collègues assureurs membres de l'ASAC m'ont fait l'insigne honneur de me confier la présidence de notre association pour un mandat de deux ans. Je saisis cette occasion pour leur renouveler ma reconnaissance concernant cette marque de confiance en ma modeste personne. Les défis sont nombreux. Vous évoquez l'augmentation du CA, ambition légitime de développement et de croissance au service de la rentabilité des entreprises qui viennent de

consentir, pour certaines, une augmentation de capital importante. Le taux de pénétration de l'assurance au Cameroun, inférieur à 2 % comme presque partout en Afrique, laisse bien voir qu'il y a d'immenses niches encore à explorer. C'est la raison pour laquelle notre mandat se décline autour de trois axes majeurs : l'assainissement du marché, et principalement de la branche automobile, le développement du CA grâce à l'optimisation de la souscription des risques obligatoires ainsi qu'à la mise en place de nouveaux risques obligatoires et d'un cadre fiscal général incitatif pour le développement de l'assurance-vie, et enfin l'arrimage du marché à certaines exigences de la CIMA comme l'effectivité du Fonds de garantie automobile.

**Vous tenez à assainir le marché en luttant contre la fraude aux attestations d'assurance automobile. Sur ce volet, quelles actions comptez-vous engager ?**

L'assainissement du marché, et notamment la lutte contre la fraude et la non-assurance, constitue un axe prioritaire de notre plan d'action. Il s'agit de changer les comportements répréhensibles au niveau de tous les acteurs – assureurs, intermédiaires et clients – pour que tous adoptent de meilleures pratiques. Le premier domaine concerne la branche automobile. L'heure n'est pas au bilan, mais nous avons d'ores et déjà pris un train de mesures : la centralisation de la commande, le changement de couleur des attestations avec des sécurités renforcées et la régulation de l'approvisionnement des compagnies, la centralisation des données, et enfin la digitalisation du contrôle, qui s'achèvera par la dématérialisation de l'attestation

## Bio

Thierry Kepeden, né le 16 janvier 1965 à Paris 14<sup>e</sup>, est titulaire d'un DESS en assurances de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, diplômé de l'Institut des assurances de Paris (IAP)-université Paris I Panthéon-Sorbonne et d'une maîtrise en droit des affaires de l'université Paris X Nanterre. Après des débuts en France chez Groupama, il rentre au Cameroun en 1993 via UAP-International et occupe divers postes à responsabilités au sein d'AXA Cameroun, dont il devient directeur général adjoint en août 2007 puis directeur général le 8 octobre 2010. Aussitôt, il se donne pour défi d'en faire le leader sur le marché de l'assurance non-vie. Doté d'un sens commercial aigu, il réussit grâce au développement de ses Espaces-Conseils, aux partenariats noués ainsi qu'à l'expansion de son réseau de courtiers et d'agents généraux. Cinq ans plus tard, AXA Cameroun devient le numéro 1 de l'assurance non-vie au Cameroun, avec un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de FCFA, ce qui suscite un regain d'enthousiasme et de dynamisme dans ses équipes désormais désireuses de garder leur leadership sur le marché camerounais de l'assurance.

Thierry Kepeden remodèle donc son organisation, rajeunit les postes à responsabilités et motive ses collaborateurs en récompensant le travail bien fait : promotions, augmentations, bonus, car-plan, etc. Une stratégie efficace car en 2017, AXA Cameroun confirme ses bons résultats et lance une très belle Campagne Corporate pour marquer sa présence et remercier sa fidèle clientèle, qui ne cesse de croître.





Thierry Kapeden,  
directeur général  
d'AXA Cameroun et président  
de l'Association des sociétés  
d'assurances du Cameroun.

Victor Zébis

d'assurance automobile. En ce moment, nous travaillons étroitement avec notre tutelle pour la mise en place du contrôle digitalisé de l'assurance automobile au moyen d'un code USSD. Ce contrôle de l'assurance automobile sur la voie publique se fera donc sous peu, avec un téléphone portable pour la connexion à la plate-forme. Nous avons également créé une cellule juridique spécialement dédiée au suivi du contentieux en cas de fraude à l'assurance automobile, car nous sommes convaincus que des sanctions judiciaires auront un effet dissuasif sur les contrevenants. Pour répondre à une attente qui datait, nous avons mis en place le Fichier des risques aggravés, ce qui représente une avancée importante en matière d'application du bonus et du malus prévus par le tarif en vigueur et de suivi des victimes afin d'éviter plusieurs indemnisations aux mêmes personnes sur un même sinistre. Un fichier des personnes décédées évite qu'elles ne fassent l'objet de plusieurs déclarations de sinistres, le suivi des véhicules volés évite leur utilisation par des tiers ou même par les assurés pourtant déjà indemnisés, et enfin le fichage des véhicules gravement accidentés évite que les épaves puissent servir à des indemnisations frauduleuses multiples...

**Vous comptez pousser la réflexion pour la mise en place de nouvelles assurances obligatoires. De quoi s'agit-il ?** Notre stratégie vise à optimiser la souscription des

assurances obligatoires existantes et à la densifier par la mise en place de nouvelles. Pour les assurances obligatoires existantes, nous pouvons citer comme exemples, sans être exhaustif, les assurances de responsabilité civile (RC) professionnelle qui concernent surtout les professions libérales, l'assurance tous risques chantier (TRC) pour la construction des immeubles d'une valeur au moins égale à 100 000 000 FCFA ainsi que la RC décennale, et enfin l'assurance location des conteneurs (ALC) instituée par la loi de finances 2018 en son article 10 et qui reste à ce jour en attente du texte d'application. Pourtant, cette innovation contribuerait à soulager la trésorerie des opérateurs économiques encore obligés de procéder à des dépôts importants de fonds pour les cautions relatives à l'enlèvement des conteneurs, toute chose qui rallonge le temps de passage dans les ports du Cameroun. S'agissant des nouvelles assurances obligatoires, nous pouvons citer la couverture des biens de l'État – automobile, bâtiments, diverses RC –, la multirisque habitation, ou encore la couverture en incendie des espaces publics : marchés, stades, salles de spectacles... La mise en place des assurances obligatoires a un objectif sur le plan économique, la protection du patrimoine, et sur le plan social, la protection des tiers.

L'ampleur des dommages consécutifs aux incendies des marchés, des bureaux et des habitations ► (suite p. 84)

► ainsi qu'aux effondrements d'immeubles en construction et aux inondations n'est plus à démontrer. Nous projetons donc d'entrer en dialogue avec certains corps de métiers pour une vulgarisation et une sensibilisation à l'obligation d'assurance liée à leurs professions respectives. Nous sollicitons aussi l'État pour que des mécanismes de contrôle direct et renforcé soient mis en place et activés. Toutes ces assurances devraient être intégrées dans les listes des documents exigibles pour les dossiers administratifs comme les dossiers d'appels d'offres, la délivrance d'un permis de bâtir, l'enregistrement des contrats de bail ou pour tout paiement effectué par les administrations publiques.

**Avec toutes ces réformes courageuses, le CA du marché camerounais pourrait-il talonner celui du marché ivoirien, comparable au Cameroun à plusieurs égards, qui s'est établi à 463 milliards de FCFA en 2021 ?**

Comme je le relevais déjà en m'adressant au ministre des Finances dans mon discours de prise de fonction, à population, classe moyenne et pouvoir d'achat comparables, le CA du marché ivoirien en 2021 représente plus du double du marché camerounais, qui se situe à 230 milliards de FCFA, lui-même talonné par le Sénégal avec 226 milliards de FCFA. L'objectif de croissance de notre marché situe l'assainissement de la branche automobile que nous venons d'évoquer au premier rang des défis à relever durablement. Les statistiques de l'année 2021 nous donnent entièrement raison, avec une progression du CA de la branche automobile de 6 milliards par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit

**« L'assainissement de la branche automobile figure au premier rang des défis à relever. En 2021, le CA de cette branche a augmenté de 6 milliards. »**

maintenant d'aller plus loin dans les autres chantiers que j'ai déjà évoqués, entre autres l'application effective et la densification des assurances obligatoires ainsi que la création d'un véritable cadre fiscal incitatif pour le développement de l'assurance-vie.

**Qu'attendez-vous du gouvernement, notamment de votre ministère de tutelle ? Toutes ces réformes ne nécessitent-elles pas, avant leur application, de faire l'objet d'une loi votée par les députés ?**

Nous sommes dans la logique du dialogue public-privé et faisons confiance à la qualité d'écoute du gouvernement. Nous savons également pouvoir compter sur le Parlement pour légiférer en cas de besoin. Ce fut déjà le cas pour l'ALC. Je viens d'évoquer notre attente sur

le contrôle effectif de l'obligation d'assurance, mais permettez-moi d'insister sur une préoccupation majeure relative à la fiscalité des assurances-vie et maladie. S'agissant de l'assurance-vie, le développement de cette branche est aujourd'hui tributaire de sa capacité à mobiliser l'épargne de longue durée. Le transfert de la gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC) des entreprises aux assureurs vie a boosté certains marchés de l'espace CIMA. C'est l'une des raisons pour lesquelles le CA du marché ivoirien en assurance-vie, de 205 milliards de FCFA, représente 2,65 fois celui du marché camerounais, de 77 milliards de FCFA en 2021. En ce qui concerne l'exonération de la TVA pour les contrats et les commissions d'assurance-vie et maladie, il faut relever que le gouvernement a bien voulu accéder partiellement à la doléance du secteur des assurances en supprimant la TVA sur les contrats d'épargne en assurance-vie en 2019. Nous souhaitons que cette mesure soit étendue aux contrats de prévoyance en assurance-vie et à l'assurance-maladie des particuliers et des entreprises du régime simplifié pour encourager et aider les populations à faibles revenus à accéder à l'épargne et aux soins de santé.

**Les effectifs de l'emploi dans le secteur des assurances s'élèvent à 1 600 emplois directs, avec un réseau de plus de 200 agents généraux et courtiers. Que va faire l'ASAC pour rapprocher les Camerounais des compagnies d'assurance ?**

Commençons par les chiffres par rapport au PIB. Au 31 décembre 2021, le secteur des assurances possède 510 milliards d'actifs qui représentent près de 2,05 % du PIB. Cette masse d'actifs, constituée essentiellement d'obligations d'État, de dépôts en banque et d'immobilier, permet aux assureurs de jouer leur rôle d'investisseurs institutionnels au service du financement de l'économie nationale. Les chiffres de l'emploi en

font de surcroît un secteur à haute intensité de main-d'œuvre, avec toutes les conséquences que cela génère sur la dynamique de l'économie.

Je terminerai en disant que le meilleur vecteur de rapprochement entre nos compatriotes et les compagnies d'assurances est l'amélioration de la cadence de règlement des sinistres. En effet, la quasi-totalité des actions menées par l'ASAC dont la centralisation, la digitalisation et la mise en place des fichiers centraux vise à faciliter l'accessibilité des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurances à l'indemnisation. Nous sommes convaincus que cette démarche est indispensable pour une meilleure perception de notre profession et pour le développement de la culture de l'assurance.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



Le bihebdomadaire au cœur de l'actualité

# défis actuels



## Le Premier News Magazine Camerounais

- ✓ L'information sûre
- ✓ L'enquête qui démêle
- ✓ Le reportage qui dévoile
- ✓ L'analyse qui éclaire

**Ets Overland Company**  
• Édition de livres, magazines, journaux, brochures...

- Imprimerie
- Éditions de sites web

BP 15552 – Yaoundé  
Tél. : (+237) 699 99 71 65  
(+237) 670 23 39 23

Email : dactuel@yahoo.fr



# « PRÈS DE 40 % DE TAUX DE PÉNÉTRATION POUR INTERNET ET 90 % POUR LE MOBILE »

*Minette Libom Li Likeng, ministre des Postes et Télécommunications, confirme la forte avancée en matière d'infrastructures dévolues aux TIC : câbles sous-marins, 12 000 km de fibre optique interurbaine et 52 départements desservis sur les 58 que compte le Cameroun.*

Depuis votre nomination en 2015 comme ministre des Postes et Télécommunications, comment a évolué le taux de pénétration de la téléphonie fixe, Internet et mobile ?

**Minette Libom Li Likeng :** Vous me donnez l'occasion de réitérer ma déférente gratitude au chef de l'État Son Excellence Paul Biya, qui m'a fait le privilège de m'associer à la mise en œuvre de son projet de société en me nommant à la tête du ministère des Postes et Télécommunications. Si l'on en juge par sa très haute vision du secteur, maintes fois déclinée, on ne peut que prendre la mesure de l'importance qu'il accorde au développement de l'économie numérique au Cameroun. Il convient de rappeler que les TIC au Cameroun ont toujours fait partie de la stratégie gouvernementale en matière de développement. C'est à ce titre que plusieurs programmes ont été adoptés dans le but de faire du Cameroun un pays numérique : le Document stratégique pour la croissance et l'emploi (DSCE), la Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 (SND30) ou encore le Plan stratégique de développement de l'économie numérique.

S'agissant du taux de pénétration d'Internet et du mobile, les chiffres de l'observatoire des télécommunications de l'Agence de régulation des télécommunications

**« Nous avons diminué les coûts des services TIC, qui sont parmi les plus bas en Afrique. »**

(ART) montrent une évolution constante : Internet est aujourd'hui à près de 40 % et le mobile à 90 %. C'est tout le contraire de la pénétration de la téléphonie fixe, dont le taux n'a pas connu d'évolution en raison d'une orientation du marché axée sur la fibre.

Peut-on avoir un aperçu des réalisations d'infrastructures au Cameroun ces sept dernières années ?

Pour ce qui relève des infrastructures, le gouvernement s'est engagé à développer une infrastructure des télécommunications adéquate en vue de l'industrialisation du Cameroun. Aussi les infrastructures des TIC ont-elles connu une forte amélioration. En plus de ses 4 câbles sous-marins d'une capacité de 32Tb, le Cameroun dispose actuellement d'un linéaire total d'environ 12 000 Km de fibre optique interurbaine, contre 2 150 km avant 2012, soit 209 arrondissements sur 360 desservis par la fibre optique et 52 départements sur 58, avec des bretelles vers les pays voisins, notamment le Tchad, le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale, la RCA et le Nigeria. Comme autres infrastructures, je peux citer la construction de deux points d'échanges Internet qui représentent un impératif pour la réduction des coûts Internet, ou encore des centres de données (Data Center) mis à la disposition des entreprises et des administrations.

On observe que le secteur du numérique se développe à grande vitesse dans votre pays. **Cardiopad, première tablette médicale africaine dans le domaine des examens du cœur, a été mise au point par une start-up camerounaise.** Comment votre gouvernement accompagne-t-il les jeunes diplômés qui manifestent de l'intérêt pour les start-up ?

Le dynamisme, la créativité et l'inventivité de nos jeunes sont connus et reconnus. Comme le **Cardiopad**, beaucoup d'applications développées par ces acteurs facilitent

la vie des citoyens camerounais, et de nombreux prix et récompenses ont été engrangés par nos jeunes à l'international. C'est dire qu'il y a effectivement un dynamisme et un potentiel. Ce dynamisme a toujours été soutenu par le gouvernement afin de favoriser

l'émergence d'une véritable industrie locale des TIC qui prenne en compte nos réalités et participe à la souveraineté numérique du Cameroun. Ce soutien a déjà commencé avec le déploiement de l'infrastructure : installation de la fibre optique, diminution du coût d'Internet, déploiement du backbone à travers tout le territoire et mise en œuvre d'une politique de réduction des coûts. Mais comme j'ai souvent eu à le dire, l'une des meilleures solutions d'accompagnement est de mettre en place un écosystème pour la promotion et la vulgarisation des TIC. C'est pourquoi, en plus des campagnes de vulgarisation des TIC, de l'organisation de concours visant à promouvoir le génie camerounais dans ce domaine et de l'appui financier institutionnel, nous avons créé la Cameroon Digital Innovation Center (CDIC).

Cette infrastructure, inaugurée le 8 février 2022 dernier, est un écosystème entier dévolu à l'accompagnement complet des start-up du numérique, de l'idée jusqu'à la création des entreprises. C'est une réponse concrète aux très hautes prescriptions du président de la République relatives à l'accompagnement des porteurs de projet dans le domaine des TIC. Et pour en mesurer la portée, je voudrais rappeler que le CDIC est un centre de formation et de recherche en entrepreneuriat numérique destiné à stimuler l'innovation et à incuber des projets numériques en vue de l'émergence d'une industrie des TIC véritablement locale ainsi que du développement de solutions et applications « *made in Cameroon* ». Avec cette infrastructure moderne, il est question d'identifier les projets pertinents pour favoriser la création d'entreprises innovantes, de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de créateurs, de contribuer à la consolidation du tissu industriel dans le secteur des TIC, et enfin de renforcer les capacités des entrepreneurs afin de transformer des ingénieurs porteurs de projet en chefs d'entreprise. Enfin, il n'est pas superflu de souligner que le CDIC a justement été mis en place pour donner à ces nombreux jeunes les outils nécessaires à leur éclosion. C'est un vrai cadeau du chef de l'État à la jeunesse, qui doit pouvoir l'apprécier à sa juste valeur et lui en savoir gré. C'est d'ailleurs le sens des premiers messages reçus depuis la mise en fonctionnement officielle du CDIC.

**L'année 2022 tire à sa fin. Pensez-vous atteindre l'ensemble des objectifs inscrits sur votre feuille de route ? Il serait prétentieux d'affirmer que tous les objectifs**



Minette Libom Li Likeng,  
ministre des Postes et Télécommunications.

de la feuille de route ont été atteints. La transition vers une société de l'information au Cameroun ne relève pas uniquement du ministère des Postes et Télécommunications. Elle dépend de plusieurs autres secteurs comme l'énergie, et son financement nécessite d'importants investissements. Cependant, les efforts que nous avons consentis ont produit des résultats forts louables qui ont permis d'accroître la digitalisation de la société. À titre d'exemple, dans le développement de l'infrastructure large bande, on a atteint les 12 000 km en termes de déploiement de la fibre, un niveau de pénétration Internet de près de 40 % en 2022, contre 25 % en 2017, une diminution des coûts des services TIC, qui sont parmi les plus bas en Afrique, une mise à jour permanente du cadre réglementaire et, sur le plan de la cybersécurité, le Cameroun occupe le 16<sup>e</sup> rang dans le classement des pays d'Afrique. Les défis sont encore nombreux, mais le gouvernement s'emploie à les relever avec ambition et détermination.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

# VERS UN RENFORCEMENT DU CAMEROUN COMME PUISSANCE SOUS-RÉGIONALE

*Si la politique agricole de seconde génération lancée il y a onze ans par le président Paul Biya n'a pas révolutionné le secteur, au moins a-t-elle renforcé la puissance régionale du Cameroun.*

**L**a politique agricole camerounaise se décline sur un axe majeur que le président Paul Biya nomme « agriculture de seconde génération ». Lors d'un discours inaugural prononcé au Comice agro-pastoral national le 17 janvier 2011 à Ebolowa, au sud du pays, il encourageait la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture en vue d'accroître la productivité des petites exploitations et de favoriser l'émergence de nouvelles unités de production définies comme entreprises agricoles de moyenne et grande tailles: « L'agriculture est la véritable richesse du Cameroun, dont il faut consolider la position de grenier de l'Afrique centrale. »

Cette politique agricole que le président camerounais appelle de ses vœux est fondée sur quatre principaux piliers. Tout d'abord, la création d'écoles d'agriculture. Ensuite, l'intensification de la recherche afin d'isoler les semences à haut rendement et à cycle court. En

**« L'agriculture est la véritable richesse du Cameroun. »**

troisième lieu, le désenclavement des bassins agricoles pour que les paysans puissent évacuer leurs productions vers les lieux de consommation. Enfin, la mécanisation, qui permet à la fois de cultiver, de récolter, de conserver, de transformer et de vendre.

Onze ans après le lancement de cette politique agricole de seconde génération, le bilan en est tiré par Gabriel Mbairobe, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, dans une tribune du journal de son propre département: « *Bien que cette politique agricole n'ait pas atteint sa vitesse de croisière, elle est bien en marche, et ceci grâce aux différentes stratégies déployées et aux réformes opérées par le ministère dont j'ai la charge, et dont la mission principale est de renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance agricole sous-régionale. Le secteur rural est le moteur de l'économie nationale: il assure la sécurité alimentaire des populations dans*

*un souci de développement durable, respectueux de l'environnement. »*

En effet, dans une économie camerounaise dominée par le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche occupent plus de 70 % de la population active et représentent 30 % du PIB. En outre, le pays dispose de nombreux atouts dans ces trois secteurs aussi traditionnels que modernes, car son potentiel agricole est énorme et incontestable dans la sous-région.

L'un des atouts naturels du Cameroun est de disposer de 7,2 millions d'ha de terres arables, dont seulement 1,8 million est jusqu'alors exploité. Par ailleurs, sa large palette climatique allant du climat équatorial pluvieux près de l'océan Atlantique au climat tropical sahélien proche du lac Tchad favorise une agriculture diversifiée. Enfin, ses sols variés, qu'ils soient argileux, volcaniques ou aérés, se prêtent à des productions de tout type, sachant que de surcroît le pays possède un réseau hydrographique très dense adapté à l'agriculture irriguée.

S'agissant des principales productions vivrières, les données de la Banque mondiale répertorient la banane plantain avec 2 millions de tonnes, le manioc avec 3 millions de tonnes, le maïs avec 1 million de tonnes, le macabo/taro avec 1,3 million de tonnes, l'igname, le mil/sorgho et la pomme de terre. La production de fruits tels que l'ananas, le melon, la mangue, la mandarine, le pamplemousse et l'avocat, et celle de légumes tels que le haricot sec, le haricot vert, l'oignon, la tomate et l'ail connaissent un développement rapide car elles sont stimulées par l'exportation vers les pays voisins, très demandeurs.

D'autres cultures renforcent également la puissance agricole du Cameroun. C'est le cas du coton, un secteur où la société Sodecoton, détenue à 60 % par l'État, jouit du monopole. Pour ce qui est de la filière café-cacao, dominée par les trois multinationales que sont Cargill, Barry Callebaut et Archer Daniels Midland, elle a connu sa première transformation de cacao, assurée par Sic Cacaos et Chococam, et ce sur un quart de la production.

**Paul de Manfred**





# Votre Agence de Communication Globale

Conseiller, Créer, Réaliser



## COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE

Soirée d'entreprise,  
lancement de produits,  
animations commerciales



## IDENTITÉ VISUELLE ET GRAPHIQUE

Charte graphique, logotype, packaging,  
tous supports imprimés (brochure,  
dépliant, PLV, etc.)



## RELATION MEDIA

Contact media, médiaplanning,  
achat d'espace média et hors média,  
conférence de presse,  
suivi de retombées médiatiques



## CONSEIL, STRATÉGIE

Conseil en communication,  
conception et mise en oeuvre  
de la stratégie



## INTERNET

Site internet, marketing  
et référencement Internet,  
hébergement web



## MULTIMÉDIA

Spot publicitaire  
(TV et Radio),  
publi-reportage



## AUDIT

Diagnostic des supports  
de communication,  
tous médias confondus

01 BP 2133 Ouagadougou 01 - E-mail : [mma.corporate@yahoo.com](mailto:mma.corporate@yahoo.com)  
Tél. : +226 78 03 58 07 / +226 64 68 56 56 / +226 70 04 81 69

*Choisir notre Agence, c'est faire la différence !*

# BGFIBank Cameroun

## Une ambition de transformation progressive en banque universelle

Futur immeuble Siège

### 2010-2011

- Obtention de l'agrément d'établissement financier le 01 Novembre 2010
- Ouverture de la 1<sup>ère</sup> agence SAPHIR située à Douala/Akwa, le 07 Mars 2011
- 4<sup>ème</sup> filiale du Groupe BGFIBank

- Ouverture des agences EMERAUDE (Bonapriso), DIAMANT (Bonanjo) à Douala et RUBIS (Montée àne Rouge) à Yaounde
- Pionnier sur l'ouverture des guichets jusqu'à 20h avec le produit BGFINight

### 2012-2013

### 2018-2021

- Ouverture des agences TOPAZE (Boulevard du 20 Mai) à Yaoundé, et JADE (Bonamoussadi), BERYL (Bonaberi) à Douala
- Lancement de l'application Mobile BMS  
Pose de la première pierre du futur Siège Social
- Accompagnement de projets structurants : Financement de la construction de la 1<sup>ère</sup> minicentrale hydroélectrique de Mbakoua
- Nouveau positionnement commercial De la Banque d'affaire à la Banque universelle

### 2014-2015

- Création de produits innovants : LINK, plateforme pour EMF et BGFISafe
- Obtention de l'agrément en qualité de PSI (Prestataire de Services d'investissement)
- Signature d'un mandat de levée de fonds de XAF 100 Milliards pour l'Etat du Cameroun
- Ouverture des agences IRIS (Bamenda) et TURQUOISE (Bafoussam)
- 1<sup>ère</sup> banque d'Afrique Centrale à obtenir la Certification ISO 9001/2015

- Acquisition d'un portefeuille de titres publics et privés pour XAF 46 Milliards

- Financement de XAF 24 Milliards pour la construction du stade de Japoma en prélude de la CAN 2019

- Ouverture d'une LC de XAF 100 Milliards

### 2016-2017

- 1<sup>ère</sup> banque camerounaise évaluée par l'agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation (A pour le long terme et A+ pour le court terme)
- Promotion du Capital Humain : 1<sup>ère</sup> remise de médaille de Travail
- Renforcement du Réseau d'agence dans les régions du Centre, Littoral et Ouest
- Implantation dans le Septentrion
- Suivi du projet d'expansion : 20 agences / 40 Guichets automatiques de BILLETS

### 2022

Scannez ici pour plus d'informations

